



**HAL**  
open science

# Lien entre la transmission des langues et la question identitaire : le cas particulier des descendants des Harkis

Anne-Sophie Maurel

## ► To cite this version:

Anne-Sophie Maurel. Lien entre la transmission des langues et la question identitaire : le cas particulier des descendants des Harkis. Education. 2019. dumas-02405179

**HAL Id: dumas-02405179**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02405179>**

Submitted on 8 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

**MASTER MEEF mention 1er degré**

**« Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »**

**Mémoire de 2<sup>ème</sup> année**

**Année universitaire 2018 - 2019**

**LIEN ENTRE LA TRANSMISSION DES LANGUES**

**ET LA QUESTION IDENTITAIRE.**

**LE CAS PARTICULIER DES DESCENDANTS DES HARKIS**

**ANNE-SOPHIE BADINI CONFALONIERI née MAUREL**

Directeur du mémoire : M. Brahim AZAOUI

Assesseur :

Soutenu le 22 mai 2019

# REMERCIEMENTS

Je souhaite tout d'abord remercier mon directeur de mémoire pour son aide constante et sa disponibilité pour m'accompagner à toutes les étapes de la rédaction du mémoire.

Je remercie aussi tous les participants à la recherche pour leur disponibilité et leur gentillesse.

Je remercie mes tuteurs de stage et ma conseillère pédagogique qui ont su m'aider à progresser constamment dans ma pratique professionnelle.

Je remercie plus généralement tous mes professeurs ainsi que les responsables du Master 2 qui m'ont permis de finaliser cette année malgré ma grossesse et mon alitement en fin d'année scolaire.

Je remercie également mon mari qui m'a soutenu durant cette année difficile et pleine de surprises. Il a su m'aider lorsque j'étais perdue dans l'avancée de mon mémoire et m'épauler comme il le fait toujours. Je t'aime, tu es un homme exceptionnel.

Je remercie mon fils Alessandro qui est une motivation constante pour avancer. Mon amour je suis désolée de devoir tant travailler et je te promets d'être davantage à tes côtés toute notre vie.

Je remercie mon deuxième fils qui grandit encore dans mon ventre. Tu seras le bébé le plus au fait des questions de transmission des langues. Tu as été une nouvelle motivation pour cette année et je t'aime déjà tendrement.

Je remercie également mes parents pour leur aide en cette année compliquée.

Je remercie mes camarades, Mélanie, Vincent, Solène, mes covoitureuses, Elodie et Morgane pour leur soutien moral, leurs rires et leur gentillesse.

Je remercie plus généralement tous mes amis et ma famille pour leur aide et leur soutien permanent.

# SOMMAIRE

INTRODUCTION .....	1
CADRE THEORIQUE.....	3
I.    Etat de la recherche sur les questions d'identité et de transmission de la langue.....	3
A.    Etat de la recherche sur la question de la transmission de la langue .....	3
1) La transmission de langues minoritaires .....	3
2) Le cas particulier de la transmission de la langue par les personnes issues de l'immigration algérienne .....	6
B.    Rapport entre identité et transmission d'une langue .....	8
1) Tentative de définition de la notion d'identité .....	8
2) Etat de la recherche concernant l'incidence de l'identité sur la transmission d'une langue.....	8
II.    L'histoire des harkis, vers la construction d'une identité singulière .....	9
A.    Une histoire douloureuse.....	9
1) Un départ chaotique d'Algérie.....	10
2) L'arrivée en France métropolitaine.....	10
B.    Etat de la recherche sur le rapport entre identité harkie et transmission des langues	12
1) Tentative de définition de l'identité harkie à l'aune des recherches existantes .....	12
2) Etat de la recherche sur la transmission des langues chez les descendants de harkis.....	14
4	
METHODOLOGIE.....	15
I.    Problématique et hypothèses .....	15
A/ Problématique de recherche.....	15
B/ Hypothèses.....	15
II.   Participants à la recherche .....	15
A/ Participants ayant pu être recrutés.....	15
B/ Prises de contact et écueils dans le recrutement des participants.....	18
III.  Matériel et méthode .....	19
A/ Matériel.....	19
B/ Méthode.....	20

1) Méthode de rédaction du guide d'entretien.....	20
2) Méthode de rédaction du questionnaire.....	22
IV Calendrier.....	24
RESULTATS.....	25
I. La définition de l'identité particulière des sujets est liée à leur histoire commune .....	25
II. L'identité particulière s'estompe progressivement .....	27
III. La baisse de la transmission du kabyle et de l'arabe dialectal d'une génération à l'autre..	30
IV. La difficile réception de l'identité harkie par l'Ecole.....	33
CONCLUSION .....	38
BIBLIOGRAPHIE.....	39
ANNEXES.....	455

# INTRODUCTION

« La langue officielle de la République étant le français, votre demande pourrait être jugée stigmatisante. » réponse de Monsieur Laurent S., secrétaire de l'Association des harkis du Saint-Ponais, à ma demande d'entretien.

Au cours de mon année de Master 1 Métier de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation, j'ai réalisé un stage dans une école élémentaire. J'ai alors entendu pour la première fois parler des camps forestiers ayant accueilli les harkis et leurs familles suite à la guerre d'Algérie. J'ai pris conscience du fait que je connaissais mal cette guerre et notamment la question des harkis.

Mon questionnement m'a amené à m'interroger sur ce qu'est véritablement un harki. Plusieurs définitions du mot « harki » sont proposées par les différents ouvrages qui traitent de ce sujet. Il est cependant intéressant de savoir quelle définition est apportée par les harkis eux-mêmes ainsi que leurs descendants. Le site internet des harkis de Dordogne propose ainsi une définition : « De 1957 jusqu'en 1962, les harkis sont des soldats indigènes musulmans engagés aux côtés de l'armée française dans des unités appelées harkas, tandis que l'Algérie française était constituée de départements. ». Cette définition marque toute la complexité de la période. L'Algérie était alors considérée comme un département français. Lors de la guerre d'Algérie, les habitants ont alors dû choisir entre cette appartenance à la France ou à l'Algérie indépendante. Les harkis seraient alors les soldats autochtones, combattant pour la France. Ils ont été pris pour cible par les forces pro-indépendance. Un petit nombre d'entre eux a été rapatrié en France où ils ont été logés dans des camps créés à cet effet. Il s'agissait de camps forestiers, comme celui du Plô de Mailhac sur la commune de Saint-Pons-de-Thomières dans l'Hérault. Pour une néophyte de la question que j'étais, l'incompréhension était totale. Pourquoi regrouper ces personnes en dehors de la ville alors qu'elles avaient combattues au sein des forces françaises ? Ce paradoxe semble enfermer en lui-même toute la complexité de la question harkie. J'ai alors décidé de m'intéresser à la question et de me renseigner davantage sur cette partie de l'histoire.

En parallèle, le thème de la transmission des langues est une problématique qui m'anime depuis longtemps. Déjà dans le secondaire j'ai intégré une classe européenne

allemande. Au sein même de ma famille, la question du choix de la transmission de l'identité et de la culture se pose. Mon mari étant italien, la problématique est soulevée quotidiennement dans l'éducation de notre enfant. J'ai découvert alors des interrogations centrales pour les familles bilingues et multiculturelles : le désir de conserver une identité familiale, de ne pas oublier ses origines tout en se sentant pleinement membre de la société dans laquelle on vit.

D'autre part, en tant que future professeure des écoles, il me semble essentiel de comprendre comment l'identité influe sur la transmission de la langue. Pour bien enseigner, il me semble majeur de comprendre les élèves. Dans le contexte d'une société de plus en plus plurielle, multiculturelle et multilingue, il me semble crucial de comprendre les enjeux sous-jacents. Bien connaître les élèves et par extension la société, doit être une préoccupation majeure dans l'enseignant. Les élèves viennent toujours à l'école avec une identité, une connaissance et une expérience, qui leurs sont propres. Le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation du 1<sup>er</sup> juillet 2013 dans le point P3 souligne d'ailleurs cette nécessité. Elle précise que les enseignants doivent « - Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances. ».

L'identité harkie apparaît ajouter à ces questionnements une complexité due au contexte historique. Je me suis alors interrogée sur la façon dont cette identité a influencé la transmission des langues. La problématique qui émerge donc de ces questionnements est la suivante : **en quoi l'identité particulière des descendants de harkis a influencé la transmission des langues à leurs enfants actuellement scolarisés à l'école primaire ?** Mon mémoire recherche les choix qui ont été faits par les familles harkies dans la volonté de conserver leur particularité tout en vivant pleinement leur appartenance à leur pays. Ce travail vise à comprendre comment la transmission de la langue peut s'opérer dans une communauté qui mélange plusieurs cultures.

De nombreux travaux se sont intéressés aux populations harkies et à leurs descendants mais principalement d'un point de vue historique et sociologique. J'ai donc choisi de réaliser des entretiens auprès des populations concernées afin d'axer ce travail sur la transmission des langues.

## CADRE THEORIQUE

Pour comprendre la particularité de la transmission des langues au sein des populations harkies, il est nécessaire de prendre en compte les travaux réalisés sur la question de l'identité et de la transmission des langues (partie I) et de les lier avec l'histoire harkie (partie II).

### **I. Etat de la recherche sur les questions d'identité et de transmission de la langue**

Il est nécessaire de prendre en compte l'état de la recherche sur la question de la transmission des langues (partie A) afin de la mettre en lien avec les recherches existantes sur le rapport entre transmission des langues et identité (partie B).

#### **A. Etat de la recherche sur la question de la transmission de la langue**

Pour comprendre le processus de transmission des langues dans le cas particulier de la population harkie et de ses descendants, il est nécessaire de faire un état de la recherche sur la question plus large de la transmission des langues minoritaires en générale (partie 1) et sur le cas plus précis des langues au sein des populations issues de l'immigration algérienne (partie 2).

##### **1) La transmission de langues minoritaires**

La transmission de la langue se fait habituellement par plusieurs vecteurs. Le premier est la famille et notamment les parents. C'est avec eux que le nouveau-né sera prioritairement et majoritairement en contact. La transmission peut se faire également par l'école qui enseigne surtout la langue officielle du pays mais également d'autres langues, qui varient selon les lieux et selon les choix effectués. Dans ce contexte, la langue transmise dans le cadre familial peut être différente de celle enseignée et parlée dans le pays. C'est le cas notamment des familles immigrées. Ces familles parlent alors une langue devenue minoritaire. Elles sont



amenées à intégrer la ou les langues majoritaires. La question est de savoir si ces différentes langues peuvent cohabiter ou si l'une d'elles disparaît au profit des autres.

La recherche s'est intéressée à de maintes occasions à la transmission de langues minoritaires. Istanbulu, & Léglise (2014) évoquent un phénomène décrit avant elles par Thomason & Kaufman (1988), celui du « Language shift », soit en français « conversion linguistique ». Zerva (2011 p.125-126) rappelle les facteurs de cette conversion, relevés avant elle par Holmes (1992) et en fait une analyse critique. Ces derniers, exception faite de critères plus particuliers à un contexte précis, seraient les suivants : « Démographiques et sociaux », « Institutionnels », « Contact avec la patrie », « Attitudes et valeurs ».

En ce qui concerne le premier critère, elle évoque que : « Plus précisément, le maintien de la langue A est favorisé dans des environnements ruraux et isolés, quand les membres de la communauté habitent les uns près des autres et se voient fréquemment. ». Dans le cadre de notre sujet, ce critère pourra être vérifié par le regroupement des familles harkies dans des camps.

Dans ce cas, le critère institutionnel correspond à l'influence de l'Ecole pour la conservation de la langue d'origine des populations harkies.

Le critère du contact avec la patrie est minoré pour les harkis. En effet, leur engagement au sein des forces françaises a réduit la possibilité de retour en Algérie du fait d'un rejet par une grande partie de la population algérienne.

Enfin, le dernier critère des « Attitudes et valeurs » est un point qui sera au cœur de la présente recherche. Zerva (2011, p.126) précise à ce sujet : « le fait que la langue A constitue un symbole identitaire pour le groupe en question, que les locuteurs soient fiers de leur langue, de leur identité ethnique et de leur culture d'origine, sont autant d'éléments qui encouragent le soutien au maintien de la langue A ». Il sera question de déterminer le rapport qu'entretiennent les populations harkies et leurs descendants avec leur culture d'origine pour comprendre comment cela a influé la transmission de la langue.

Plusieurs facteurs interviennent donc et amènent à la conservation ou la disparition de la pratique d'une langue chez les populations immigrées. Istanbulu, S. & Léglise, I. (2014, p.3) indiquent qu'« En France, on observe généralement l'abandon des langues d'origine, en famille, dans un laps de temps correspondant à trois générations (Héran et al., 2002) ». Les auteurs soulignent le fait que cet abandon se fait au sein de la famille. La transmission de la langue semble dépendre de plusieurs facteurs prédéfinis et aboutir à une disparition de sa pratique au fur et à mesure du temps et des successions de générations. La guerre d'Algérie

ayant eu lieu entre 1954 et 1962, les générations actuellement scolarisées à l'école élémentaire descendantes de harkis correspondent à la troisième voire quatrième génération. Il sera donc nécessaire d'évaluer si le phénomène décrit est reproduit à l'identique par les populations harkies et dans ce cas quels facteurs ont entraîné cet abandon.

Deprez (2003, P.37) s'érige contre cette analyse : « c'est cette approche qui a incité certains chercheurs à considérer le bilinguisme comme un état transitoire entre deux monolinguisms ; considération qui revient à penser le monolinguisme comme quelque chose de « normal ». ». Barontoni (2014, p.97) critique également ce qu'elle nomme « le modèle des trois générations » et souligne que : « ce modèle de perte (loss) ou de remplacement (shift) de la langue d'immigration (on l'a vu, le problème n'est pas posé en termes pluriels), dans le pays d'installation, par les descendants de ceux qui ont effectivement émigré/immigré, tend à fonctionner comme un stéréotype ». Elle indique qu'il faut non plus se placer du côté de la langue mais du locuteur et éviter cette conception « assimilationniste/intégrationniste ». Ainsi, la disparition de la langue minoritaire après trois générations procéderait d'une grille d'analyse qui serait subjective car elle présuppose un modèle supérieur à l'autre, considéré comme la normalité. La notion même de génération fait l'objet de critique par Barontoni (2014, p. 107-108) car elle « ne permet donc pas d'accéder à ces réalités vécues », gommant les « différences entre les personnes d'une même famille, d'une même fratrie et a fortiori entre les personnes d'une même classe d'âge ». De plus, elle (2014, p.107) souligne que la transmission « n'est pas un phénomène qui se produit à sens unique et verticalement ».

A ce sujet, Deprez (2003, p.26) s'appuie sur un recensement de l'institut Ined-Insee menée en 1999 visant à déterminer le nombre de familles alloglottes en France. Les résultats sont les suivants :

**Tableau 1**

**Langues parlées par les parents pendant la petite enfance**

	Ensemble des adultes
Le français uniquement	74 %
Le français habituellement et une autre langue occasionnellement	10 %
Deux langues habituelles, dont le français	2 %
Une autre langue habituelle et le français de façon occasionnelle	6 %
Uniquement une autre langue	8 %
	100 %

(F. Clanché, 2002 dans Deprez, 2003, p.36 )

Source : Insee, Enquête EHF 1999, « Champ : adultes vivant en métropole »

L'auteure souligne que : « 26 % des personnes de plus de 18 ans, vivant en France métropolitaine en 1999, ont eu une première socialisation bilingue ou ont vécu leur enfance dans une famille où on ne leur parlait pas le français ». Pour l'analyse des données, elle distingue en fonction des différentes générations, de la situation géographique, de « la mobilité spatiale » et des langues parlées. Deprez (2003, p. 41) note que les populations arabophones ont tendance à revenir, dans la mesure du possible, dans leur pays d'origine : « Le va-et-vient n'est pas l'apanage des Portugais, ce mode de vie se rencontre aussi au Maghreb, pour ceux dont les revenus permettent d'assumer les coûts des voyages en bateau ou en avion ».

Ainsi, la transmission de la langue est multifactorielle. Il faudra donc se garder, dans le présent travail, de considérer comme acquis le fait que la langue d'origine est perdue aux termes de trois générations. J'essaierai donc dans ce travail de prendre en compte les différentes situations des locuteurs. Pour cela, il sera nécessaire d'interroger finement les pratiques et de considérer l'usage de la langue, qu'il soit un usage courant ou ponctuel. De plus, il sera important d'analyser précisément dans quels contextes la langue est utilisée. Ce point sera donc à étudier dans le cas particulier des populations harkies.

## **2) Le cas particulier de la transmission de la langue par les personnes issues de l'immigration algérienne.**

La France est une terre d'immigration qui a vu se mélanger de nombreuses populations d'origines diverses. L'INSEE (2015) estime à 6,2 millions le nombre d'immigrés vivant en France en 2015. Parmi eux, 44,6% sont nés en Afrique. Le rapport (INSEE, 2015, p.1) indique que « Les immigrés arrivés en France en 2016 sont plus souvent nés au Maroc (8,2 %), en Algérie (7,0 %) ». Ainsi, l'immigration provenant d'Algérie est importante en France. Cette immigration n'est cependant pas récente. En ce qui concerne l'Algérie, les échanges ont été favorisés par la conquête coloniale de 1830 bien qu'ils existaient déjà auparavant. L'Algérie est alors considérée comme un département français et les échanges sont principalement constitués d'hommes seuls se déplaçant pour travailler. L'indépendance déclarée le 5 juillet 1962 n'a cependant pas réduit ce phénomène. Les populations vont rester plus longtemps sur le territoire français, jusqu'à une installation permanente favorisée par la venue des familles des immigrés. La présence importante de ces populations, et leur installation définitive en France, a amené de nombreuses recherches sur les immigrés et leurs

descendants. La question de la transmission de la langue a fait l'objet de plusieurs travaux. Ainsi, il est nécessaire d'étudier l'état de la littérature dans ce domaine afin de déterminer si la transmission des langues au sein des populations harkies revêt une spécificité.

Tout d'abord, il s'agit de noter que, parmi les immigrés algériens, il n'existe pas une langue unique parlée par tous. Les populations peuvent parler notamment le kabyle ou bien l'arabe. La langue arabe elle-même est multiple. Comme le rappellent Istanbulu, & Léglise, (2014, p.5) : « Il existe en effet d'un côté l'arabe classique, standard ou littéral, « qui n'est la langue maternelle de personne, et ne peut être acquis que par l'étude et une certaine maîtrise de l'écrit » (Dufour 2009) : 2), qui est considéré comme « la langue de l'érudition », prestigieuse et valorisée » et d'un autre côté les langues dialectales. Parmi elles, il existe plusieurs formes d'arabe dialectal qui varie selon les pays. Les auteurs précisent en effet : « qu'il est impératif de préciser la variété concernée (marocain, algérien, tunisien). ». Dans notre cas particulier, il apparaît que les populations immigrées d'origine algérienne parlent principalement l'arabe dialectal algérien et le kabyle. Barontoni (2010, p.2-3) indique les modalités de transmission : « L'apprentissage de l'arabe maghrébin en France se fait à travers la transmission familiale, ou du moins en contexte non institutionnel, cette langue n'étant enseignée qu'à l'université et dans de rares associations. ».

En ce qui concerne les études, il ne semble pas qu'il existe de données statistiques permettant de savoir avec précision le taux de transmission des langues au sein des familles issues de l'immigration algérienne. Cela semble s'expliquer par plusieurs facteurs. Tout d'abord, le sujet permet mal une analyse quantitative : il n'existe pas un modèle d'individu ou de famille type qui permet de modéliser les comportements. De plus, la pratique de la langue peut varier. Certaines personnes vont être uniquement locuteurs de la langue, d'autres ne feront que la comprendre, d'autres encore seront bilingues ou utiliseront alternativement l'une ou l'autre des langues selon le contexte ou l'interlocuteur. Les études précitées de Barontoni (2014) et de Istanbulu, & Léglise, (2014) faisant suite à de nombreuses recherches comme celles de Filhon (2009) et Zerva (2011) s'axent toutes vers une étude qualitative des pratiques de populations.

Il faut donc retenir des recherches déjà effectuées dans le domaine de la transmission des langues la nécessité de ne pas simplifier le phénomène. Il s'agit d'accepter la complexité des différentes situations afin de rendre compte avec justesse du vécu des sujets. En effet, chaque

population a une identité particulière qu'il faut prendre en compte pour analyser son influence sur la transmission des langues.

## **B. Rapport entre identité et transmission d'une langue**

Il est nécessaire d'étudier ce qu'est la notion d'identité (partie 1) afin d'étudier les liens qui ont déjà été établis entre elle et la transmission d'une langue (partie 2).

### **1) Tentative de définition de la notion d'identité**

La transmission de la langue et de l'identité semble étroitement liée. Il s'agit ce qu'est l'identité d'une personne ou d'un groupe de personne. Plusieurs définitions existent. Si l'on se reporte aux dictionnaires classiques tels que le Larousse, la définition proposée est la suivante : « Caractère permanent et fondamental de quelqu'un, d'un groupe, qui fait son individualité, sa singularité ». On voit ici l'importance de la notion de permanence. Dorais (2004, p.2) s'inscrit ici en faux et en propose une alternative autour de trois notions : « L'identité est un rapport » mais elle est aussi « construite » et cette « construction identitaire reflète l'histoire de chacun » qui « se déroule à l'intérieur d'une culture spécifique ». L'auteur ajoute même que l'identité est liée à « l'environnement » qu'il définit comme « tout élément signifiant faisant partie de l'entourage d'une personne. ».

Ainsi, l'identité est une notion complexe qui n'est pas établie définitivement pour une personne, figée et donc facilement définissable. Sur ce point à nouveau, il faut se garder de vouloir essentialiser une identité, voire de la stéréotyper.

Ainsi, l'étude du rapport entre l'identité et la transmission de la langue est rendue complexe par le caractère mouvant de ces deux notions.

### **2) Etat de la recherche concernant l'incidence de l'identité sur la transmission d'une langue**

Le rapport entre identité et langue a été étudiée principalement en contexte, dans des recherches visant un groupe précis de personnes. De nombreux travaux ont été consacrés au rapport entre identité arabe maghrébine et langue arabe, notamment Biichlé (2012), Istanbulu, & Léglise (2014) et Barontoni (2014) précités. Dans son ouvrage, Abdallah-

Preteceille (1991, p.305) fait part de ses réflexions sur l'importance du rapport entre identité et langue. Elle explique tout d'abord que : « la communication ne se suffit pas des mots : les attendus, les implicites, les silences, les gestes, les intonations, la connivence culturelle... relèvent d'un autre type de compétence : la compétence culturelle que nous évoquerons sous le vocable compétence interculturelle ». Ainsi, le premier lien établi entre la langue et l'identité est celui de la nécessité communicationnelle. La langue comprend bien le verbal, paraverbal et le non verbal. Elle s'inscrit en effet dans des attitudes, des gestuelles propres à chaque culture. Ainsi la langue est incomplète sans sa dimension culturelle. Le second point évoqué par l'auteure est l'apport de la langue à la construction de l'identité : « Si les querelles linguistiques sont si souvent au cœur des conflits intra- ou internationaux, c'est qu'insidieusement le sens commun opère un amalgame entre la langue et la culture. ». On peut donc considérer que langue et culture sont étroitement liées car elles sont consubstantielles : une langue extraite de la culture dans laquelle elle s'inscrit ne peut être étudiée dans toute sa complexité, la culture d'un pays ou d'un groupe de personnes est constituée pour une grande part de la ou les langues qui sont pratiquées en son sein.

Ainsi, l'identité est un ensemble complexe qui regroupe notamment la langue parlée par un groupe d'individu. Ces individus partagent bien souvent un ensemble de références, de codes qui sont issus d'une construction commune. Cette construction se réalise dans le temps, progressivement et donc nécessite que les populations partagent un vécu, une histoire. C'est ainsi l'histoire qui semble créer une identité harkie. Il est donc nécessaire de la connaître afin de pouvoir analyser son influence sur la transmission des langues.

## **II. L'histoire des harkis, vers la construction d'une identité singulière**

Il est nécessaire de comprendre l'histoire harkie (partie A) pour établir ce qu'est l'identité harkie et son influence sur la transmission des langues (partie B).

### **A. Une histoire douloureuse**

L'histoire harkie est constituée par des événements tragiques qui ont entraîné leur départ de l'Algérie (partie 1). Cependant, le traitement qui leur a été accordé lors de l'arrivée en France est lui-même extrêmement difficile (partie 2).

## **1) Un départ chaotique d'Algérie**

Pour comprendre ce qu'est l'identité harkie, il est nécessaire de comprendre l'histoire de cette population. Originellement, un harki est un membre d'une harka qui est un regroupement de soldats. Il s'agit de supplétifs de l'armée française recrutés parmi la population indigène. Leur rôle militaire a évolué d'une posture défensive initiale vers des missions offensives. Cependant, le terme de harkis vise également des personnes remplissant des fonctions administratives. Enfin, il regroupe des fonctionnaires et élus parmi les élites francisées. La tragédie des harkis commence au moment de la libération de l'Algérie suite à la signature des accords d'Evian le 18 mars 1962. Ces accords prévoient un cessez-le-feu et règle le sort des supplétifs français. Ces derniers peuvent choisir d'intégrer l'armée française ou d'être libérés en échange d'une compensation financière. Les harkis sont désarmés et les accords prévoient expressément qu'aucune répression ou condamnation ne puisse avoir lieu à leur encontre pour leurs engagements pendant la guerre.

Malheureusement, aucune sanction n'est prévue en cas de non-respect de cette mesure. Très vite, les harkis et leurs familles sont recherchés et dénoncés. Leur solde est confisquée au motif d'une contribution au Front de Libération National (F.L.N.) et les harkis ont été massacrés. Les autorités françaises tardent à organiser la protection de ces populations qui ne sera assurée que par un transfert tardif vers la France.

## **2) L'arrivée en France métropolitaine**

A l'automne 1962 un plan d'accueil est enfin proposé. Les harkis et leurs familles sont transférés vers des camps de transit ou de regroupement qui seront vite saturés. Les logements étaient constitués de tentes ou de baraquements sommaires. Les conditions de vie et d'hygiène étaient difficiles. Ainsi, dès 1963, ces personnes sont transférées vers d'autres lieux. Kemache (2007-2008, p.7) distingue trois sortes de logement :

- « Bourg-Lastic, dans le Puy-de-Dôme, Larzac dans l'Aveyron, Rivesaltes<sup>89</sup> dans les Pyrénées-Orientales puis Saint-Maurice-L'Ardoise, dans le Gard et Bias, dans le Lot-et-Garonne »
- « Quarante-deux sept cités urbaines localisées à proximité des grandes villes industrielles distribuées à travers le territoire national (Amiens, Bourges, Lodève, Louviers, Dreux, Nantes, Lyon, Montpellier etc.) sont destinées aux rapatriés ayant une certaine formation professionnelle. »

- « Les deux cités d'accueil Saint-Maurice-L'Ardoise et Bias. ».

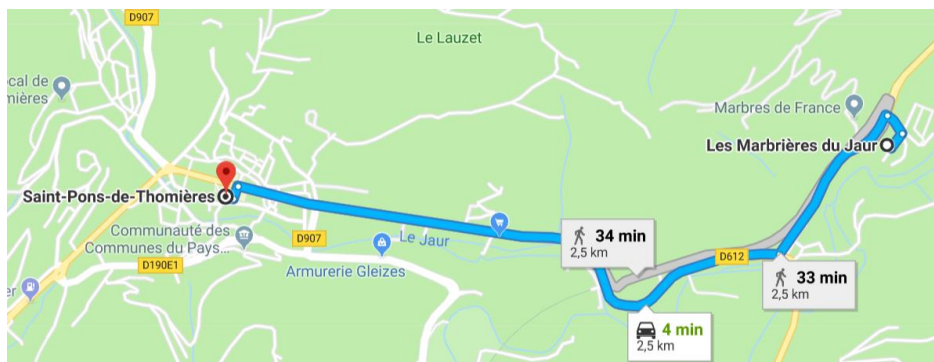
En 1974 puis en 1975, des protestations vont s'élever contre les conditions de vie dans ces camps ou hameaux. En septembre 1974 puis en mars 1975, des grèves de la faim sont organisées. Le 7 mai 1975, une révolte est menée par les jeunes du camp de Bias, suivi le 19 mai de ceux du camp de Saint-Maurice-l'Ardoise. La protestation se durcie au mois de juin avec des prises d'otages au Conseil d'Etat et dans ce même camp de Saint-Maurice-l'Ardoise. Ces différents mouvements pousseront le Conseil des ministres, le 6 août 1975, à décider de la fermeture des camps de transit et des hameaux forestiers.

Dans l'Hérault, un hameau de forestage est créé en 1963 au Plô Mailhac. Les familles harkies y sont regroupées, isolées du reste de la commune avoisinante de Saint-Pons-de-Thomières. Même la scolarisation des enfants est assurée par un instituteur qui se déplace spécialement pour venir enseigner aux enfants de harkis, sans mélange possible avec les enfants de la population locale.



Source : site [www.harkisdordogne.com](http://www.harkisdordogne.com)

Ce camp sera fermé en 1974. Les populations seront alors relogées dans des Habitations à Loyer Modéré des Marbrières, soit à environ 3 kilomètres du village.



Sources : Google Maps



Puis, progressivement, certaines familles déménagent vers le cœur de la commune, par des initiatives individuelles et selon les opportunités. D'autres y demeurent encore à l'époque actuelle.

Les harkis et leurs familles sont donc regroupés, volontairement isolés du reste de la population. Puis, progressivement et de façon différente pour chacun, l'intégration dans la société est réalisée. Le présent travail s'intéressera aux pratiques sociales et langagières au cours de ces années.

## **B. Etat de la recherche sur le rapport entre identité harkie et transmission des langues**

Pour la présente recherche, il est nécessaire de comprendre ce qu'est l'identité harkie (partie 1) ainsi que de faire l'état des recherches sur le rapport entre identité harkie et transmission des langues (partie 2).

### **1) Tentative de définition de l'identité harkie à l'aune des recherches existantes**

Le traitement apporté par la France aux harkis a longtemps été peu évoqué, il semble même que la question ait été taboue. Cependant, la recherche s'en est emparée principalement à partir des années 1980 et 1990. Les travaux portent surtout sur l'aspect historique dans le but de reconstituer le déroulement de la guerre d'Algérie et le départ des harkis survivants. Cela montre que l'aspect fondateur et prédominant de l'identité des harkis et de leurs descendants trouve sa source dans le conflit et ses suites. En effet, si l'on veut comprendre le paradoxe qui a donné naissance à la complexité de l'identité harkie, il faut se rapporter à l'histoire. L'Algérie est colonisée en 1830 et devient un département français en 1848. Le statut des populations était alors ambigu. Elles étaient considérées comme de nationalité française selon le sénatus-consulte du 14 juillet 1865 mais non comme ayant la citoyenneté française et cela jusqu'en 1944. Seule la loi musulmane codifiée dans le Code de l'indigénat leur était alors applicable. Ainsi, il leur était donc dénié le droit de voter ainsi que de se présenter aux élections. Pour accéder à la citoyenneté, il était toutefois possible de renoncer à son statut personnel coranique. Ainsi, l'identité des populations indigènes était déjà complexe

avant la guerre d'Algérie puisqu'elles étaient sous la double influence de la France et de leur culture algérienne et musulmane.

En ce qui concerne l'identité harkie même, Pierret (2008, p.89) met en exergue la complexité de la position des descendants des harkis. Ce dernier résume la difficulté de la situation ainsi : « Ils forment en effet une communauté : être harki ou enfant de harki, c'est n'être ni totalement membre de la communauté algérienne, ni totalement membre de la société française. » Ce phénomène résulte de l'engagement des harkis les empêchant de se revendiquer comme pleinement algérien puisqu'ils ont combattu contre l'indépendance de l'Algérie actuelle. La position du Président algérien sur cette question est d'ailleurs claire puisqu'il assimile les harkis à des « collabos ». Elle a cependant évolué en 2005, le Président regrettait alors : « les haines entretenues à leur égard depuis l'indépendance ». Pierret (2008, p.89) souligne un autre paradoxe puisque les descendants de harkis eux, s'inscrivent en faux par rapport à ce traitement : « Cependant, au-delà de ce double rejet, les enfants de harkis revendiquent leur triple appartenance - à la communauté harki, à la communauté algérienne, à la société française. ». L'identité harkie serait donc tiraillée entre ses revendications propres et les rejets dont elle fait l'objet. Elle est également le symbole des conséquences de la colonisation d'un pays. D'autres travaux mettent en exergue l'identité particulière des descendants de harkis. Cette identité serait donc différente de celle de leurs aînés ayant vécu le conflit. Kydjian (2016) analyse cette identité à l'aune de celle d'autres populations ayant vécu en Algérie : les Pieds-noirs et les Algériens issus de l'immigration. Elle met en avant que les générations actuelles construisent et vivent une autre façon d'être citoyen français, distincte de celle de leurs aînés. Cela se traduit par une identité plus complexe mélange des influences de leurs ascendants et de la société dans laquelle ils vivent.

Ainsi, lorsque l'on évoque l'identité harkie, il faut se garder de confondre celle des populations ayant fui à la fin du conflit et les générations qui les ont suivies puisque celles-ci ont une identité plus diverse et éparse. L'objet de ce mémoire est de voir, par le biais d'un élément probant, celui de la langue, ce qui est transmis de l'identité d'origine vers les générations suivantes. Il est donc nécessaire de s'intéresser à l'état de la recherche en ce domaine.

## **2) Etat de la recherche sur la transmission des langues chez les descendants de harkis**

Avant d'établir plus avant l'état de la recherche concernant la transmission des langues chez les descendants de harki, il s'agit de déterminer quelles langues sont concernées et pourquoi. En effet, il faudra considérer dans cette étude que certaines langues sont liées à l'identité des harkis comme étant parlées par les populations ciblées lors de leur départ d'Algérie. Ce travail s'orientait dans un premier temps vers l'étude de la seule transmission de l'arabe dialectal. Mais limiter l'étude à cette langue serait ignorer la diversité culturelle des populations ayant vécu et vivant encore en Algérie. En effet, une partie de la population, principalement située au nord de l'Algérie parle le kabyle, langue qui dérive du berbère. Ainsi, les harkis pouvant être locuteurs d'une ou de l'autre de ces langues, voire des deux, il est nécessaire d'ouvrir l'étude vers la transmission de l'arabe dialectal ainsi que du kabyle.

Les études dans ce domaine sont peu nombreuses. La thèse de doctorat de Kydjian (2016) s'intéresse à la question de la langue au regard de la portée sociologique de cette transmission. Cependant, la transmission linguistique en lien avec l'identité particulière des harkis ne semble pas avoir été étudiée. Les travaux concernant la transmission de l'arabe maghrébin comme celle de Deprez (2003) ou encore celle de Barontoni (2013) ne visent pas spécifiquement le cas des familles harkies.

Il ne semble pas exister de travaux sur la question spécifique de la transmission des langues au sein des descendants de harkis. La présente étude vise à amener quelques pistes pour comprendre cette question particulière.

# METHODOLOGIE

Afin de répondre à la problématique « en quoi l'histoire particulière des harkis a-t-elle influencé la transmission de la langue à leurs enfants scolarisés à l'école primaire actuellement ? », j'ai cherché à déterminer s'il existe une identité particulière partagée par les descendants des harkis et si celle-ci influe sur la transmission des langues. Pour cela, j'ai décidé de réaliser des entretiens auprès de parents d'élèves. De plus, dans le but d'approfondir la recherche sur la transmission des langues et de voir le regard porté par l'Ecole sur cette problématique, j'ai soumis un questionnaire à des enseignants.

## I. Problématique et hypothèses

### A. Problématique de recherche

La revue de la littérature opérée m'amène à m'interroger pour savoir **en quoi l'identité particulière des descendants de harkis a influencé la transmission de la langue à leurs enfants actuellement scolarisés à l'école primaire ?**

### B. Hypothèses

Mon travail repose sur une première hypothèse générale selon laquelle : l'identité complexe des descendants des harkis influe sur la transmission de la langue.

L'hypothèse opérationnelle de ce mémoire est que l'attachement des harkis à leur identité française amène un abandon des pratiques langagières de leurs ascendants au profit du français.

## II. Participants à la recherche

### A. Participants ayant pu être recrutés

En ce qui concerne les entretiens, j'ai choisi d'interroger des parents d'élèves, descendants de harki, d'âge adulte ayant un ou plusieurs enfants scolarisés à l'école

primaire. L'objectif est ici de viser de comprendre comment la transmission des langues s'effectue auprès des jeunes élèves d'aujourd'hui. J'ai visé pour cela des parents d'élève scolarisés dans les écoles de la commune de Saint-Pons-de-Thomières et ses environs puisqu'il me semblait plus probable de pouvoir rencontrer des descendants de harkis parmi cette population. En effet, comme nous l'avons indiqué en première partie de ce travail, un camp de réfugié avait été installé sur la commune de Saint-Pons-de-Thomières. Pour que mon travail puisse répondre à la problématique, au moins deux sujets devaient être interrogés. Pour avoir une analyse significative, un nombre idéal de 4 entretiens était souhaité.

Les deux participants ayant répondu à ma demande d'entretien sont les suivants :

- Fathia H. a 46 ans et est mère de deux enfants : un garçon scolarisé en CM2 et une fille en 5<sup>ème</sup> au collège. Elle est fille de harki et son mari est également fils de harki. Elle est arrivée en France dans un camp de harki de Corse puis sa famille s'est installée à Saint-Pons-de-Thomières. Elle a été scolarisée à l'école de cette même commune dans laquelle elle vit toujours, y exerçant la profession d'infirmière libérale.
- Djamila K. ou Christine K. a 45 ans et est fille de harki. Elle a la particularité d'avoir deux prénoms et de les utiliser alternativement selon les contextes. Elle est la mère d'une fille de 10 ans scolarisée en CM2. Elle est arrivée en France via le camp du Plô Mailhac, situé sur le territoire de la commune de Saint-Pons-de-Thomières. Sa famille a ensuite déménagé dans les HLM des Marbrières toujours dans la même commune et enfin dans le centre de la ville. Elle a été scolarisée à l'école publique de la ville avec Fatiha H. Elle habite actuellement dans un village en périphérie de Montpellier et exerce la profession de fonctionnaire.

Ainsi, seuls deux entretiens ont pu être réalisés et le profil des deux sujets interrogés semble relativement similaire si l'on se réfère à leur âge et à leur sexe. La présente étude a une portée limitée. Il apparaît toutefois que les deux sujets aient des histoires distinctes permettant de comprendre les processus en jeu lors de la transmission des langues chez les descendants de harkis.

Concernant les questionnaires, j'ai cherché à interroger des professeurs des écoles exerçant actuellement à l'école primaire et ayant eu parmi leurs élèves des descendants de harkis.

Dans le cadre de cette recherche, un questionnaire a été envoyé à tous les enseignants de la commune de Saint-Pons-de-Thomières. La commune compte deux écoles. L'école publique Frescatis comprenant une école maternelle (petite section, moyenne section, grande section) et une école élémentaire (CP, CE1, CE2, CM1, CM2). La seconde école est l'école privée Saint-Joseph comprenant trois classes (une classe de petite section, moyenne section, grande section et CP le matin, une classe de CP l'après-midi, CE1 et CE2, et une classe de CM1 et CM2). Sur les 9 enseignants concernés par ce questionnaire, je n'ai pu obtenir malgré mes relances, que deux réponses. La portée et la représentativité de ces résultats est donc à relativiser.

Ayant effectué un stage dans l'école privée, j'ai contacté directement par courriel l'enseignante qui avait été ma tutrice l'an dernier, qui est également la cheffe de l'établissement. Je lui avais alors demandé de transmettre ma demande aux deux autres enseignantes de l'école. Après plusieurs relances, j'ai obtenu une réponse à mon questionnaire le 25 mars 2019. En parallèle, j'ai envoyé le questionnaire à l'école publique par courriel. En l'absence de réponse, j'ai relancé l'école par courriel et par téléphone. J'ai finalement pu obtenir un entretien téléphonique avec le directeur de l'école le 18 avril.

Le premier sujet ayant répondu à ce questionnaire dépend de l'école privée Saint-Joseph. Elle est chargée d'une classe de double niveau, CM1 et CM2. Deux facteurs amènent à penser que les réponses fournies sont représentatives : le sujet est la cheffe d'établissement de l'école et elle y exerce depuis 17 ans.

Le second sujet est le directeur de l'école élémentaire publique Frescatis qui enseigne en classe de CM2. Tout comme le premier sujet, ses réponses ont de l'importance car il est directeur de l'école et y exerce depuis 34 ans. Par manque de temps du sujet pour répondre seul au questionnaire, je lui ai proposé de le remplir avec lui par téléphone. Cela a eu pour effet d'obtenir des réponses plus fournies mais qui ne suivaient pas l'ordre des questions prévues. J'ai donc choisi de traiter ce résultat à la manière des entretiens afin de prendre en compte la totalité des réponses obtenues.

Les deux sujets ayant répondu au questionnaire ont donc une grande expérience de l'école et une vision d'ensemble de ce qui s'y pratique.

## **B. Prise de contact et écueils dans le recrutement des participants**

J'ai commencé ma recherche par une prise de contact avec l'association des harkis du pays du Saint-Ponais. Je souhaitais pouvoir être en lien, par leur biais, avec des personnes répondant aux critères que j'avais défini. Nous avons communiqué via la page Facebook de l'association. Une réponse m'a été donnée dès le lendemain par le secrétaire de l'association, Monsieur Laurent S. Un rendez-vous téléphonique a alors été fixé pour le 7 décembre 2018 avec le Président de l'association. Cependant, je n'ai pas été contactée au jour convenu et n'ayant pas le numéro du Président de l'association je n'ai pas pu le relancer. Une réponse écrite m'a toutefois été donnée dès le 10 décembre : « Bonsoir madame, je reviens vers vous avec un peu de retard, actualité chargée, je vous prie de m'en excuser. Suite à mon entrevue avec le président, nous pensons être trop loin de l'objet de l'association et le cadre que vous nous proposez trop vague. Je vous invite à vous rapprocher du mémorial de rivesaltes où des historiens spécialisés dans l'histoire des harkis auront de meilleures conditions et supports. Cordialement ». Ne cherchant pas un simple éclairage historique, j'ai toutefois insisté pour indiquer que ma requête visait à contacter des parents d'élève et non des historiens. J'ai également interrogé mon interlocuteur sur ce qu'il entendait en qualifiant le cadre de ma recherche de trop « vague ». Le secrétaire de l'association m'a alors donné la réponse suivante : « J'ai bien compris votre demande. Les historiens ont accès aux banques de données qui vous seront utiles. Concernant le cadre, la première chose que nous aurions à faire serait de présélectionner des candidats potentiels en fonction des critères que vous nous donneriez, ce qui paraît compliqué. La deuxième concerne le ou les supports qui ne sont pas définis ni construits. Enfin, la langue officielle de la République étant le français, votre demande pourrait être jugée stigmatisante. ». J'ai ensuite tenté de joindre l'association téléphoniquement mais il ne semble pas qu'une permanence ait été mise en place. Ne pouvant donc présélectionner les participants à l'étude par ce biais j'ai choisi de prendre contact avec une collègue de mon mari que je savais descendante de harki. Cette dernière a répondu favorablement à ma demande d'entretien mais a souhaité un entretien téléphonique par manque de temps. Un rendez-vous a alors été fixé au 16 janvier 2019. Au cours de cet entretien, j'ai pu demander à mon interlocuteur si elle connaissait une autre personne pouvant répondre à mes questions. Elle a alors interrogé une amie sur sa disponibilité pour un entretien. J'ai pu la contacter à son tour mais elle a également souhaité un entretien téléphonique. Un deuxième entretien a pu être mené le 30 janvier suivant. J'ai ensuite cherché à recruter un troisième participant qui m'avait

été indiqué mais après plusieurs relances, cette personne n'a pas donné suite à ma demande. Les entretiens ont été menés pendant des durées de 44 et 45 minutes.

Afin de recruter d'autres participants à la recherche, j'ai contacté par courriel, à deux reprises, l'association des harkis de Dordogne via leur site internet, aucun numéro n'étant indiqué sur leur site. Je n'ai reçu aucune réponse à ma demande.

Enfin, j'ai tenté de contacter une personne ayant elle-même réalisée une étude sur les harkis. N'ayant pas ses coordonnées personnelles, j'ai contacté son établissement d'exercice et j'ai laissé mes coordonnées. Je n'ai eu ce jour reçu aucune réponse à ma demande.

Outre les écueils habituels d'une recherche, il me semble que les difficultés pour recruter des participants soit particulièrement importantes pour ce sujet. La réponse qui m'a été faite par le secrétaire de l'association des harkis du Saint-Ponais est en cela édifiante. Le fait d'interroger une identité ou une langue propre aux harkis et à leurs descendants est considéré par mon interlocuteur comme stigmatisant. Il semble qu'il faille gagner la confiance des participants et que cela ne puisse se faire qu'en faisant œuvre de pédagogie au préalable et qu'il soit plus facile pour les personnes de répondre à un interlocuteur connu ou ayant été introduit par une personne connue. La question apparaît comme étant toujours sensible et il m'a semblé nécessaire de peser chaque mot utilisé lors des entretiens pour éviter tout malentendu.

### **III. Matériel et méthode**

#### **A. Matériel**

Pour la réalisation des entretiens, j'ai tout d'abord élaboré un guide d'entretien à partir de l'ouvrage de Kaufman (2016). Ce type d'entretien rend possible le recueil des informations sans pour autant se laisser guider par son interlocuteur. Elle permet une approche qualitative afin d'entrer davantage dans les particularités des situations.

Les entretiens se sont tous déroulés par téléphone et ont été enregistrés via l'enregistreur vocal de mon ordinateur portable. J'ai choisi ensuite de les retranscrire intégralement sous forme de verbatim.

Pour l'exploitation des résultats, j'ai rédigé une première grille d'analyse d'entretien. Cependant, celle-ci était très théorique et ne me permettait pas, a posteriori de prendre en compte toutes les réponses fournies. J'ai donc choisi d'analyser les entretiens après leur



retranscription écrite selon la méthode prescrite par Bardin (1977). J'ai ainsi regroupé les différentes réponses des participants à la recherche par thème pour pouvoir analyser leur contenu. Les thèmes choisis sont ceux retenus lors de la rédaction du guide d'entretien.

En ce qui concerne les questionnaires, j'ai élaboré un questionnaire à partir de l'ouvrage de De Singly (2016). Ces questionnaires devaient être remplis manuellement par les participants et ont été envoyés par courriel aux deux directeurs d'école de la ville de Saint-Pons-de-Thomières pour diffusion à l'ensemble de l'équipe enseignante. Les résultats devaient être analysés en regroupant les réponses par thème dans un tableau pour en permettre l'exploitation.

## **B. Méthode**

### **1) Méthode de rédaction du guide d'entretien**

Les entretiens se déroulaient suivant trois grands thèmes définis dans le guide d'entretien, autour desquelles s'articulaient plusieurs questions :

- La présentation du sujet,
- L'histoire et l'identité,
- La question de la langue.

Ces trois thèmes visaient à établir la situation du sujet par rapport à l'histoire de sa famille et l'identité harkie afin de les mettre en lien avec l'éventuelle transmission de langue opérée vers des enfants actuellement scolarisés à l'école primaire.

Le guide d'entretien a été rédigé en suivant les conseils prodigués dans l'ouvrage de Kaufman (2016).

Le guide d'entretien comprend :

- Une partie introductive ayant pour but de me présenter et d'indiquer le sujet de ma recherche ;
- Une seconde partie visant à recueillir des informations concernant le participant à la recherche. Seules des informations pertinentes sont visées : âge de l'intéressé pour situer l'époque à laquelle il a grandi, lieu de vie actuel et lieu dans lequel il a vécu enfant, nombres d'enfants, leur âge, scolarisation, lien de parenté avec un harki. L'objectif est de connaître le rapport que le participant entretien avec

l'histoire des harkis. Il vise également à contextualiser la transmission des langues et de la culture qui a été faite ;

- Une troisième partie concerne l'identité et l'histoire harkie. Je cherche alors en premier lieu à déterminer la connaissance qu'a le sujet de l'histoire harkie et comment il l'a apprise. L'objectif est de comprendre ce qui a été transmis par les parents du participant et ce qu'il a appris de lui-même. Cela me permet aussi d'estimer le degré de volonté de connaître l'histoire harkie du participant. Il s'agit ensuite de questionner la perception du sujet de sa propre identité et son positionnement par rapport aux trois populations étudiées. Je cherche alors à déterminer s'il existe un sentiment d'appartenance à une communauté harkie. Mon objectif, en lien avec le travail de Pierret (2008) est de savoir si l'identité harkie est liée au rejet qu'elle a subi. Puis, j'interroge l'identité familiale afin de connaître quelles valeurs et particularités ont été transmises au sein de la famille du participant. L'objectif est d'estimer ce qui reste de la culture d'origine des populations harkies, ce qui a été construit par eux. De plus, je souhaite comprendre si la transmission est faite volontairement ou non et quels aspects de la culture ont été privilégiés ;
- Une quatrième partie vise à déterminer quelles langues sont parlées par le sujet et quelles langues il a transmis à ses descendants. Il s'agit là de faire un état des lieux des pratiques actuelles des participants. En effet, une langue peut avoir été transmise, mais cela ne garantit pas qu'elle soit toujours pratiquée. En ce qui concerne la transmission de la langue effectuée par le participant, je cherche à comprendre les choix qui ont été opérés et leurs raisons. Si la transmission n'a pas eu lieu, mon objectif est de trouver quels en sont les motifs. Il s'agit également de confronter mes résultats avec la théorie d'Istanbullu, & Léglise, (2014) selon laquelle la langue d'origine est abandonnée au bout de trois générations.

## **2) Méthode de rédaction du questionnaire**

Le questionnaire a été rédigé selon la méthode indiquée dans l'ouvrage de De Singly (2016) ainsi qu'en respectant les neuf indicateurs prescrits par Maël (1991). Ces derniers indiquent que les questions doivent être :

- Historique : dans le cadre du questionnaire adressé, les questions visent des événements passés. En effet, il s'agit d'interroger l'enseignant sur les enfants ayant été ou étant actuellement scolarisés dans son école et les observations qu'il a pu en faire ;
- Externe : les questions visent des informations objectives qui ne sont pas liées à l'opinion de l'enseignant mais à ses pratiques et observations ;
- Vérifiable : ce critère signifie que les informations fournies par l'enseignant pourraient être vérifiées auprès d'un autre enseignant de l'école. Les questions posées s'orientent en effet vers des faits que d'autres personnes, placées dans la même situation, pourraient confirmer ;
- Objective : les questions posées le sont de façon à ce que l'opinion de l'enseignant influe le moins possible sur les informations communiquées ;
- De première main : les questions posées à l'enseignant portent sur des informations et observations qu'il a lui-même recueillies ;
- Discrète : l'observation ou la pratique doit avoir eu lieu à un moment déterminé ;
- Contrôlable par l'individu : les questions portent sur des éléments qui peuvent être vérifiés : le nombre d'élèves scolarisés descendant de harkis, leurs pratiques langagières, la prise en compte de l'histoire harkie dans les enseignements,
- Relative au domaine concerné : le questionnaire est limité à la problématique du présent mémoire et cherche à déterminer si l'identité harkie perdure et si elle a une incidence sur la transmission de la langue ;
- Non-invasive : les questions posées concernent la pratique professionnelle du participant et ne cherche pas à découvrir ses convictions personnelles.

Le questionnaire obtenu comprenait en outre un nombre volontairement limité de questions afin de favoriser un retour par les participants. Il est en effet souvent difficile d'obtenir des réponses à un questionnaire, d'autant plus lorsque les questions nécessitent que les participants rédigent leur réponse et non qu'ils cochent une réponse parmi plusieurs propositions. J'ai choisi toutefois des questions ouvertes afin de ne pas influencer les réponses des participants.

Le questionnaire commence par une partie introductive ayant pour but de me présenter et d'indiquer au sujet le thème de ma recherche. La présentation est rédigée de façon suffisamment large pour ne pas influencer les réponses des participants.

La seconde partie du questionnaire consiste à recueillir des informations sur le participant à la recherche. Dans le cadre de cette recherche, il m'a semblé pertinent d'interroger uniquement sur le nom de l'école, l'ancienneté du sujet dans cette école et le niveau de classe dont il est ou a été chargé. L'objectif est de déterminer le public d'élèves que le participant a pu observer.

La troisième partie du questionnaire porte sur la scolarisation des enfants descendants de harkis. Il s'agit dans cette partie de recueillir les observations du sujet pour savoir si les enfants de harkis sont identifiables parmi les autres élèves. Mon objectif est ici de déterminer s'il existe une communauté parmi les descendants de harkis, communauté qui serait définie par des comportements, des pratiques observables par des tiers.

La quatrième partie permet de déterminer les observations des enseignants concernant les pratiques culturelles et langagières des élèves descendants de harkis. Je cherche ainsi à déterminer si les élèves évoquent, dans le cadre scolaire, leur appartenance. En effet, on peut noter dans le travail de Pierret (2008) que les descendants de harkis font l'objet d'un rejet de la part des autres populations. Il s'agit de questionner cela dans un contexte scolaire pour savoir si les élèves affirment une identité particulière ou s'ils préfèrent la taire.

Enfin, la cinquième partie vise à interroger la prise en compte de l'histoire et des particularités des descendants de harkis par l'École. La question plus globale de la réception des élèves, dans leur complexité, est alors posée.

## IV – Calendrier

<b>Etape 1 :</b>	<b>Etape 2 :</b>	<b>Etape 3 :</b>	<b>Etape 4 :</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>○ Rédaction du projet de mémoire,</li><li>○ Prise de contact avec l'association locale d'anciens combattants harkis et l'école.</li></ul> <p><i>Décembre 2018</i></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Rédaction du guide d'entretien et de sa grille d'analyse,</li><li>○ Effectuer une revue des textes en vigueur concernant la prise en compte de l'identité et des langues des élèves au sein de l'école primaire,</li><li>○ Rédaction du questionnaire et de sa grille d'analyse,</li><li>○ Prise de contact avec les différents sujets</li></ul> <p><i>Janvier 2019</i></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Réalisation des entretiens et envoi des questionnaires.</li><li>○ Retranscription des entretiens</li></ul> <p><i>Février 2019</i></p>	<p>Analyse des résultats et rédaction de la discussion.</p> <p><i>Mars et avril 2019</i></p>

# RESULTATS

Les entretiens réalisés ainsi que les réponses fournies au questionnaire permettent de faire émerger quatre thématiques. Ces dernières sont les suivantes :

- La définition de l'identité particulière des harkis est liée à leur histoire commune (partie I),
- Leur identité particulière s'estompe toutefois progressivement (partie II),
- La transmission du kabyle et de l'arabe dialectal s'affaiblit d'une génération à l'autre (partie III),
- L'identité harkie est peu prise en compte par l'Ecole (partie IV).

Je développerai ainsi successivement ces différents points.

## **I. La définition de l'identité particulière des sujets est liée à leur histoire commune**

Les entretiens réalisés ont permis de mettre en évidence l'importance de l'histoire commune des harkis. Les deux participantes à la recherche ont souhaité activement connaître l'histoire des harkis. Dans le cas de Fatiha H., la transmission de cette histoire a été opérée par son père lorsqu'il semble avoir jugé qu'elle était suffisamment prête pour cela, à l'adolescence. Pour Djamila K., la recherche a été plus difficile car ses parents n'en parlaient que très peu. Ainsi, elle indique : « Après, mon père n'a jamais trop parlé. Nous, on l'a appris... On ne peut pas dire que, dans les livres d'histoire, on en parle beaucoup. Il n'y a que quelques lignes sur la guerre d'Algérie. C'est après, nous, par nos propres moyens ». Cette absence de récit du passé est notée par Moro (2002, p.49) : « Pourtant, la vie ébréchée, par trop d'événements ou par trop de solitude, échoue parfois à se raconter elle-même. ». Les parents Djamila K. semblent s'inscrire dans cette difficulté à raconter leur histoire. Cependant, l'histoire harkie apparaît comme fondatrice et les participantes expriment une volonté marquée de la connaître.

Afin d'approfondir pour connaître le contenu des connaissances des sujets, j'ai posé la question suivante : « Que savez-vous de l'histoire des Harkis et de leur famille ? ». Les

participantes commencent de façon similaire par revenir spontanément sur les raisons de l'engagement de leur père au côté des forces armées française. Fatiha H. souligne que le terme « harki » recouvre différentes réalités. Elle met en évidence que son père était engagé dans l'armée avant même la survenue du conflit. Il était donc militaire de carrière. Cette insistance peut se justifier par une volonté d'indiquer que son père n'a pas choisi le camp de la France au moment du conflit mais qu'il a été loyal à ses engagements professionnels. Djamila K. indique que l'engagement de son père était pour des raisons idéologiques, pour la « liberté » mais a connu la « désillusion » car l'accueil n'a pas été à la hauteur de ses aspirations. Elle met en avant un idéal trahi. Le champ lexical est davantage porté vers des valeurs symboliques. Le père de cette participante a donc lui effectué un véritable choix en faveur du camp français car il représentait des valeurs qui correspondait à ses convictions.

En ce qui concerne le départ des harkis vers la France, Fatiha H. développe les conditions dans lesquelles ce dernier a été réalisé en mettant en avant que rien n'avait été organisé. Le salut de son père et de sa famille est dû à l'initiative individuelle du commandant de son unité. Cette dernière insiste beaucoup sur ce point qui a eu une très grande importance pour son père. Cet évènement marque un abandon de son père de la part des forces françaises. Les deux participantes rapportent peu de souvenirs sur l'organisation de la vie dans les camps de harkis. Cela s'explique par leur jeune âge ainsi que par l'attitude de leurs parents qui évoquent rarement cette époque. Djamila K. précise que l'éloignement du camp de Saint-Pons-de-Thomières entraînait des conditions de vie difficiles mais que son père acceptait sans plainte. Elle émet alors l'hypothèse que cela se comprend au regard des conditions difficiles de vie en Algérie.

Ainsi, l'histoire harkie a donc une importance particulière pour les participantes. Comme nous l'avions présumé en première partie, il s'agit bien de l'élément le plus prégnant de l'identité propre aux descendants de harkis.

Pour comprendre ce qui lie actuellement les descendants de harkis, j'ai tenté de savoir si l'histoire harkie était encore commémorée ou évoquée. Fatiha H. indique avoir participé aux commémorations jusqu'au décès de son père. Cet évènement marque pour elle une rupture. Elle indique que depuis ce décès, l'histoire est peu évoquée en famille que ce soit avec sa maman ou ses frères et sœurs. Ce décès a également amené la participante, sa mère et sa fille à entreprendre un voyage en Algérie. Jusqu'alors, la peur du père empêchait ce voyage. Pour sa mère, ce dernier a été très fort émotionnellement. Le même constat peut être

établi dans le témoignage de Djamila K. : le sujet n'est plus guère évoqué chez elle que pour des nécessités administratives éventuelles.

La transmission de l'histoire par les participantes à leurs enfants semble surtout guidée par la survenue d'un évènement amenant à approfondir le sujet. Dans le cas de Djamila K., il s'agit du voyage en Algérie réalisé en famille et dans le cas de Fatiha H. une remise de médaille à son père. Ainsi, l'histoire des harkies est transmise aux générations suivantes sans que cela ne soit présent dans la vie quotidienne.

L'histoire des harkis est bien le fondement de l'identité harkie puisqu'elle crée une communauté de destins. Chez les deux sujets, l'histoire est transmise et même vécue avec les enfants que ce soit lors d'un voyage en Algérie avec une visite du musée de la guerre pour Djamila K. ou bien des commémorations pour Fatiha H. Cependant, l'histoire ne fait pas partie du quotidien des enfants. On note donc un amenuisement de l'entretien de la mémoire avec le temps.

## **II. L'identité particulière s'estompe progressivement**

L'identité harkie trouve son origine dans une histoire commune. J'ai alors tenté de déterminer s'il existe un autre lien entre les descendants des harkis qui permettrait de parler d'une véritable identité commune. J'ai ainsi posé la question suivante aux sujets : « Est-ce que vous pouvez parler actuellement encore d'une communauté ou d'une culture harkie ? ». La réponse de Fatiha H. est très courte : « Il y avait la langue. Les coutumes aussi. ». On peut noter l'emploi de l'imparfait qui ancre sa réponse dans le passé. Lorsque je lui demande de préciser si les coutumes sont liées à l'Algérie ou bien propres aux harkies, elle précise qu'elles sont davantage liées à la religion et ajoute « Après, il n'y a rien de particulier. ». Ainsi, selon le sujet rien ne semble constituer une identité harkie singulière. Djamila K. fait le même constat tout en indiquant qu'il existe toujours des traditions culinaires ou qui ressortent lors de grands évènements tels que les mariages. Elle justifie cette perte d'une culture commune : « Cela s'est estompé, parce qu'on a du recul. On a tous été dispersés. On a tous des vies différentes. ». Elle met en avant le fait qu'une culture commune existait tant que les harkis et leur famille étaient regroupés ensemble. Depuis, les habitudes ont changé. Son discours est positif vis-à-vis de cela : « Cela permet d'évoluer. » souligne-t-elle. Au contraire, elle estime que le fait de rester groupé est quelque chose de nocif : « À force d'être dans le même bocal, on étouffe. ». Elle indique d'ailleurs qu'elle a rejeté un temps son identité de



descendante de harkis. Selon les sujets, les marqueurs de l'identité commune ne demeureraient que la cuisine ou ponctuellement lors de fêtes familiales. Il apparaît donc que seuls demeureraient des marqueurs identitaires pouvant être connotés positivement. Tous les éléments de la culture qui pourraient être plus sensibles, plus chargés sentimentalement et symboliquement semblent disparaître. Cela corrobore en effet les constatations réalisées au sujet de l'identité en première partie de cette recherche : l'identité est un rapport, une notion qui évolue. L'identité propre des descendants de harkis, fortement liée à l'histoire de leurs parents, semble donc s'estomper progressivement.

Afin d'approfondir cette notion, j'ai cherché à voir si l'identité harkie est liée au regard porté sur eux. En effet, si l'on prend appui sur le travail de Pierret (2008), l'identité harkie est pour beaucoup construite par rapport au rejet dont la population a fait l'objet de toutes parts. Tout d'abord, j'ai abordé la question du regard porté par la société française sur les harkis et leurs descendants. Fatiha H. évoque à ce sujet des problèmes de racisme qui touchent même ses enfants. Djamila K. semble a priori avoir une expérience positive. Elle estime qu'elle ressent de l'empathie et pas de malveillance : « quand vous êtes interrogée sur vos origines, qu'on vous demande : « Quelle est votre origine ? » Quand je dis : « enfant de Harki », je sens quand même qu'il y a de la bienveillance de la part des Français ». Elle le lie à une plus grande connaissance de l'histoire qui était restée longtemps taboue. Elle explique également que la société française a tenté de compenser les erreurs du passé en mettant en place un « plan harki » dont elle a pu bénéficier pour entrer dans la fonction publique. Mais un élément dans son témoignage montre tout de même des difficultés liées au racisme. En effet, dès le début de l'entretien Djamila K. précise qu'elle a deux prénoms : Djamila et Christine. Cela résulte d'une volonté de son père qui a été reproduite pour ses frères et sœurs. Le but était de faciliter sa vie professionnelle. La participante utilise le prénom Christine dans le cadre professionnel. Il semble que les harkis vivent donc des difficultés propres aux populations originaires de pays musulmans. Ainsi, les problèmes des populations harkies pourraient être les mêmes que ceux rencontrés par d'autres populations d'origine algérienne.

Dans un second temps, j'ai essayé de voir ce qui distinguait les descendants de harkis des descendants des autres populations algériennes ou d'origine algérienne. J'ai donc interrogé les sujets sur le regard porté sur eux par ces dernières populations. Fatiha H. indique à ce sujet avoir reçu des réflexions par rapport à ses origines harkies par des descendants d'immigrés algériens. Elle ne cite cependant pas d'exemples précis mais dit avoir eu des remarques au

lycée. Elle indique que ce n'est pas le cas de ses enfants. Cette observation est corroborée par le directeur de l'école publique de Saint-Pons-de-Thomières qui relate un événement ayant touché de jeunes adultes membres de l'équipe de football de Saint-Pons-de-Thomières au cours d'un match de football ayant eu lieu dans le quartier de la Devèze, à Béziers. Ce quartier réuni une forte part de populations issues d'immigrations diverses. Les joueurs descendants de harkis auraient alors été traités de « traîtres » et violentés. Le participant souligne la surprise de ces derniers car selon lui : « Pour eux, c'est comme nous quand on nous parle de la seconde guerre mondiale ». Ainsi, le rejet semble encore exister dans certains contextes mais apparaît toutefois comme circonscrits à des événements isolés. De plus, cela montre que les populations descendantes de harkis n'y sont pas préparées car elles ne se définiraient plus par rapport à l'histoire de leurs ascendants. Djamila K. insiste davantage sur son expérience en Algérie et notamment sur sa visite du musée de la guerre qui semble l'avoir choquée. Elle utilise à deux reprises les mots de « rancœur » et de « haine ». Le champ lexical est dominé par de l'affect négatif : « C'est sanglant. On voit bien le regard qu'ils portent, haineux, beaucoup de rancune, beaucoup de rancœur. ». Elle ajoute encore : « Il y avait des photos qui étaient horribles. C'est le film d'horreur. ». Même sa famille rencontrée en Algérie semble partager ce rejet : « Il a fallu arrêter des débats parce qu'on n'était pas du tout d'accord sur pas mal de choses. On sentait bien que... Ils avaient du respect pour mon père, parce qu'il l'hébergeait, mais on sentait bien quand même une réticence et beaucoup de rancœur, beaucoup de haine. ». Selon elle, les sentiments contre les harkis seraient encore extrêmement forts. L'identité harkie se dessinerait donc par contraste comme une communauté liée par un rejet commun à la fois de certains membres de la société française mais également de la société algérienne. Cela corrobore encore une fois l'analyse faite par Pierret (2008).

Dès lors, si l'identité harkie n'est liée que par une histoire et un traitement commun, n'est-elle pas vouée à disparaître avec l'avènement des nouvelles générations ? Les participantes témoignent toutes deux d'une faible transmission de l'identité. Fatiha H. insiste à nouveau sur le fait que le décès de son père a marqué la fin de la perpétuation de la culture. Elle indique toutefois qu'être mariée à un homme également descendant de harki influence l'éducation de ses enfants sans indiquer précisément de quelle manière. Djamila K. le lie à la forte intégration de sa famille dans la société française. Elle indique cela de façon positive, comme une évolution. Elle souligne le fait que son mariage avec un homme d'origine européenne a fait que les époux ont cherché une identité propre à leur nouvelle famille. Cela s'est retrouvé

dans le prénom de leur fille Anaé, qui est d'origine japonaise, lié à un choix « spirituel » du couple.

Comme nous avons donc pu le noter lors de la définition de l'identité harkie, les éléments de cette culture choisis pour être transmis sont favorablement connotés, peu sujets à controverse. L'histoire est transmise par les participantes à la recherche mais comme appartenant au passé. Il s'agit désormais de s'intéresser à la transmission de la langue qui a été opérée.

### **III. La baisse de la transmission du kabyle et de l'arabe dialectal d'une génération à l'autre**

La langue est un élément important de l'identité d'un groupe. Dans le cas des harkis, la langue parlée par les populations lors de leur départ d'Algérie était majoritairement l'arabe dialectal et le kabyle. J'ai donc cherché à déterminer comment ces langues ont été transmises aux générations suivantes.

J'ai tout d'abord interrogé les participantes au sujet de la langue qui leur a été apprise par leurs parents ou plus généralement par leurs ascendants. Dans sa jeunesse, Fatiha H. parlait l'arabe dialectal avec ses parents. L'arabe dialectal était d'ailleurs la seule langue utilisée dans le camp de harki dans lequel elle a vécu. Elle explique qu'aujourd'hui sa mère ne parle que l'arabe dialectal et qu'à l'époque son père parlait principalement l'arabe dialectal bien qu'il ait appris quelques mots de français dans l'armée. Il a, à son arrivée à Saint-Pons-de-Thomières, suivi des cours d'alphabétisation mais il a eu des difficultés à les suivre en parallèle de son travail. Ainsi, la langue transmise par ses parents lors de son enfance a été l'arabe dialectal. Djamila K. indique que sa famille parlait le kabyle. Elle le définit comme sa langue maternelle. Elle considère cela négativement en indiquant que cela a entraîné pour elle des difficultés à l'école. Elle attribue cela au fait que les harkis étaient regroupés dans des HLM situés en dehors de la ville « Maintenant, avec le recul, les difficultés que l'on avait, c'était dû aussi à ce manque de diversité, de mixité qui faisait que nos parents n'évoluaient pas ». Paradoxalement, ses parents essayaient de lui apprendre le français, alors qu'ils le parlaient mal. Elle indique que ses parents « se forçaient à parler français ». Elle précise que leur français était tâtonnant : « Ils confondaient tout. On parlait comme eux. « Couverture », on disait : « confiture ». On confondait des mots. ». Cela exprime une forte volonté de

transmettre le français bien que cette langue ne fût pas maîtrisée par les parents du sujet. Le père de la participante montre également sa volonté d'apprendre le français en suivant les cours d'alphabétisation. Ils ont donc exprimé très tôt la volonté de faire apprendre le français à leurs enfants. Ces résultats confirment la thèse de Zerva (2011) que nous avons évoquée en première partie. Elle indique en effet que la perpétuation d'une langue est favorisée par un environnement rural et isolé comme l'était les camps de harki ou encore la cité HLM des Marbrières. Lorsque ce facteur a disparu, la pratique des langues d'origine s'est amenuisée.

J'ai ensuite souhaité interroger les participantes sur la ou les langues qu'elles parlent actuellement. Fatiha H. indique qu'elle ne parle spontanément que le français, sauf avec des personnes uniquement locuteur de la langue arabe dialectale. Au sein de sa famille, elle parle également le français avec ses frères et sœurs. Elle utilise seulement l'arabe dialectal avec sa maman, qui ne parle pas le français. Djamila K. indique qu'elle parle français, kabyle, anglais et espagnol. Cependant, elle précise qu'elle ne pratique pas beaucoup le kabyle et qu'elle l'a donc en partie oublié. Fatiha H. souligne même que le français est la langue utilisée avec les harkis et les descendants de harkis. Les langues d'origine des sujets semblent donc peu pratiquées et peu à peu leur usage est diminué. Les ascendants, lorsqu'ils sont uniquement locuteurs de ces langues, semblent les seuls liens existant avec les langues arabe dialectal et kabyle. Dans la première partie de ce travail, nous avons déterminé que le lien avec la langue d'origine des ascendants était entretenu par des voyages fréquents dans le pays de provenance. Or, les obstacles aux retours ont empêché ce facteur de s'exprimer. La pratique de la langue s'est donc progressivement estompée.

Enfin, j'ai cherché à déterminer la ou les langues qui ont été transmises par les participantes à leurs enfants. Toutes deux indiquent ne pas avoir appris la langue d'origine de leurs parents à leurs propres enfants. La fille de Djamila K. n'a pas manifesté la volonté de l'apprendre. Djamila K. estime en effet que le kabyle n'est pas une langue utile contrairement à l'anglais. La fille de Fatiha H. regrette cependant que ses parents ne lui aient pas appris l'arabe dialectal. Elle explique cela par le fait que son mari, également descendant de harkis, ne parlent pas l'arabe hormis quelques mots. Cependant, elle relativise cette affirmation en indiquant que ses enfants connaissent quelques mots d'arabe grâce à ses parents qui les gardaient souvent étant petits. Le vecteur reste donc les parents de la participante. Elle précise d'ailleurs que ses neveux et nièces, qui ont été davantage gardés par ses parents, parlent l'arabe dialectal. Cette absence de transmission ne semble cependant pas cacher une défiance.

En effet, les deux participantes déclarent qu'elles ne s'opposeraient pas à ce que leurs enfants apprennent l'arabe dialectal ou le kabyle s'ils en manifestaient l'envie. L'absence de nécessité de comprendre ou parler ces langues a donc influencé la transmission. Les participantes n'ont pas jugé utile de transmettre l'arabe dialectal ou le kabyle. L'une d'elles estime qu'il vaut mieux favoriser d'autres langues occidentales qui sont à ses yeux plus utiles. Cela met en évidence deux conceptions opposées de la langue : une conception utilitariste qui conçoit la langue comme un moyen de communication qui peut être valorisé et une conception identitaire dans laquelle la langue revêt également une dimension culturelle. Ici la première conception a été favorisée.

Cette analyse est corroborée par le questionnaire et l'entretien réalisé avec les directeurs des écoles de la commune de Saint-Pons. Il en ressort que les enseignants ne notent pas de différence de comportement des élèves descendants de harkis et notamment aucune différence dans l'usage d'une langue autre que le français. Afin même d'identifier les élèves comme descendants de harkis, les deux participants indiquent qu'ils auraient besoin de se référer à l'histoire de leur famille. Cela confirme donc, à plus grande échelle, les affirmations des deux descendantes de harkis.

Ainsi, la langue d'origine des populations harkies est peu transmise. Le constat de cette étude rejoint donc l'affirmation d'Istanbullu, & Léglise, (2014) selon laquelle la langue d'origine est abandonnée au bout de trois générations. Il faut toutefois relativiser cette affirmation car les enfants des participantes ont soit conservé quelques expressions ou mots empruntés à la langue d'origine de leurs grands-parents, soit ils en ont été imprégnés pour l'avoir entendu dès leur plus jeune âge. Cette transmission n'a donc pas été volontairement organisée mais on ne peut conclure de cette étude l'absence totale de transmission. De plus, la transmission est un processus. Elle peut donc encore intervenir, notamment au regard du jeune âge des enfants des participants à la recherche. De plus, les autres aspects tels que le non verbal et paraverbal n'ont pu être mesurés dans cette étude.

Les présents résultats doivent également être lus au regard des biais de l'étude. Tout d'abord l'étude porte sur un faible nombre de participants. De plus leur profil est très similaire : il s'agit de deux femmes ayant presque le même âge. Enfin, l'étude a été réalisée seulement sur des sujets ayant vécu dans la commune de Saint-Pons-de-Thomières. Il faut donc se garder d'extrapoler les résultats à tous les descendants de harki.

#### **IV. La difficile réception de l'identité harkie par l'Ecole**

J'ai cherché également à questionner la réception, par l'Ecole, de l'identité des descendants de harkis.

Dans un premier temps, on peut noter que l'Ecole a souhaité gommer les différences entre les descendants de harkis et les autres élèves à un niveau hautement symbolique : le prénom des élèves. Comme l'évoque Djamila K., elle porte également un autre prénom : Christine. Elle indique à la fois, comme nous l'avons déjà évoqué, qu'il s'agit d'une volonté de son père mais aussi d'un choix de l'Education Nationale qui l'a inscrite sous ce prénom. Elle se reconnaît donc, selon les contextes, sous l'un ou l'autre des prénoms. Cela dénote donc que l'Ecole a préféré un prénom chrétien, ou tout du moins français, à un prénom musulman et que le sujet l'a intégré comme un élément favorable dans un contexte professionnel. Ce témoignage est corroboré par le directeur de l'école publique Frescatis qui indique : « Je pense qu'il y avait une volonté qui avait aussi été ancrée par les institutions parce que concernant la seconde génération, quand j'ai commencé à travailler, on leur demandait de choisir un prénom en français, à l'école. ». L'enseignant indique avoir commencé en 1985-1986. On peut donc en déduire que l'école a demandé aux élèves de se construire une sorte de nouvelle identité, conforme aux exigences conçues comme nécessaires à la scolarisation. L'Ecole a donc été un facteur empêchant la transmission de l'identité harkie.

En ce qui concerne l'enseignement de l'histoire de la guerre d'Algérie et de celle des harkis en particulier, Djamila K. indique que son enfant n'a pas étudié le sujet à l'école car cela n'est pas au programme de l'école primaire. Elle émet l'hypothèse qu'à Saint-Pons-de-Thomières, où elle n'habite plus, la question doit sûrement être traitée. Fatiha H., qui elle habite cette ville, indique par contre que ses enfants n'ont jamais étudié ce thème en classe. Ce fait est confirmé par le questionnaire et l'entretien réalisés auprès des deux directeurs d'école de la commune. Aucun des participants n'insère cette question dans son enseignement d'histoire. On peut noter que cela n'est effectivement pas inscrit dans les programmes ni de l'école maternelle, ni de l'école élémentaire. Cependant, le site Eduscol indique à ce sujet ce qui suit : « En complément des enseignements, en particulier celui de l'histoire, à l'école et au collège ainsi qu'au lycée, les journées commémoratives, les visites des sites mémoriels et, plus globalement, toutes les actions éducatives menées dans le domaine de la mémoire constituent des moyens privilégiés pour mener ce travail pédagogique visant notamment à faire acquérir aux élèves les repères de l'histoire à laquelle ils appartiennent et les valeurs de la République

qui fondent leur École. ». Les enseignants sont ainsi invités à faire participer les élèves à des commémorations dans le cadre d'un « travail de mémoire ». La directrice de l'école privée indique même avoir participé à des commémorations relatives à l'histoire harkie sans toutefois exploiter ces événements en classe. Cependant, le site Eduscol ne se réfère pas à la guerre d'Algérie dans les exemples cités. On peut alors s'interroger sur la raison pour laquelle le travail de mémoire, aussi appelé devoir de mémoire, est favorisé pour certains conflits comme les guerres mondiales du début du XX<sup>ème</sup> siècle et non dans le cas de la guerre d'Algérie plus récente. Le directeur de l'école publique interrogé à ce sujet avance une explication : « Parce que je sais pas... parce qu'on a aussi ... La guerre d'Algérie jusqu'à il y a 10 ans il y avait un peu un mouchoir par-dessus un peu pour tout le monde ». Le sujet semble hésiter pour fournir l'explication. Il suggère une sorte de tabou collectif. Il continue son propos en soulignant que : « C'est assez sensible aussi. » et se réfère au fait que des anciens combattants habitent encore le secteur. Il clôt son propos toujours dans ce même champ lexical « Enfin bon, c'est ... c'est... c'est un sujet délicat ». On ressent l'embarras du sujet à fournir une explication. Il ne semble toutefois manifestement pas à l'aise avec l'idée d'intégrer cette question dans son enseignement. Il ne s'agit donc pas d'une négligence mais d'une volonté d'éviter la question. Alors pourquoi peut-on travailler librement sur certaines guerres alors que la question des harkis et plus largement la guerre d'Algérie resterait « sensible » ? La première explication, que nous avons déjà évoquée, pourrait être le caractère conflictuel de cette période entre immigrés ou descendants d'immigrés algériens et descendants de harkis. Il ne serait tout simplement pas encore possible d'évoquer cette question sans créer des tensions au sein de l'école, ce qui n'est pas le cas des autres conflits qui sont évoqués habituellement. La seconde explication est plus politique. Il apparaît très vite, lorsque l'on s'intéresse à l'histoire de cette guerre, que le traitement politique dont elle a fait l'objet n'a pas toujours été transparent. Dans son article, Thénault (2005, p.124) fait un parallèle entre le traitement du passé réalisé autour de la seconde guerre mondiale et celui à propos de la guerre d'Algérie. Elle indique que « Le rapport ancien entretenu par la France et l'Algérie bloque aussi une gestion commune de ce passé. ». Elle indique que la mémoire de la guerre n'a pas du tout été traitée de la même manière dans les deux pays. Si la France en a fait un tabou notamment parce que : « Du côté français, ce passé est source de culpabilité : non seulement des crimes ont été commis, pendant la période coloniale et pendant la guerre d'indépendance, mais en outre, la décolonisation a enlevé, a posteriori, toute légitimité à l'entreprise française outre-Méditerranée. », l'Algérie a construit la force de la nation algérienne sur la victoire dans ce conflit. De plus, une reconnaissance des crimes commis de

toutes parts pendant la guerre pourraiebt obérer les relations entre les deux pays. Enfin, l'auteure (Thénault, 2005, p.126) insiste sur le fait que les positions des différentes parties au conflit restent opposées. Elle explique que « De fait, lorsque les victimes de cette guerre réclament une reconnaissance de leurs souffrances, elles réclament aussi la stigmatisation et la condamnation d'un des deux camps, celui qui les a faits souffrir. C'est ainsi que leur demande réactive le conflit passé et aboutit, in fine, à rejouer la guerre. ». Ainsi, dans le cas des harkis, la reconnaissance de leur souffrance pourrait amener à condamner non seulement la réaction de la France mais également les violences commises par les partisans de la libération de l'Algérie. Tout cela peut expliquer que la reconnaissance de la responsabilité de la France dans le massacre des harkis en Algérie n'a été faite la première fois qu'en 2001 par le Président Chirac. Le travail de mémoire est donc récent et complexe. Cela semble expliquer pourquoi l'Ecole hésite à s'en saisir. Il est à noter qu'une initiative d'une enseignante en histoire du lycée Jacques Brel de la commune datant de 2013 avait abouti la création d'une brochure portant une réflexion sur l'histoire et l'absence de reconnaissance des populations harkies.

Ce sujet amène à interroger également le regard que porte l'Ecole dans son ensemble sur les élèves qu'elle accueille. Doit-on concevoir les élèves comme des « pages blanches » qu'il faudrait enrichir, guider vers un idéal de connaissance commun ? Au contraire, faut-il prendre en compte les histoires et identités de chacun pour mieux comprendre les élèves et enrichir nos enseignements de leurs apports ? Si l'on limite la question à la prise en compte des langues parlées par les élèves à l'école, il s'agit d'étudier comment les programmes actuels de l'école primaire traitent de ce thème.

En cycle 1, les programmes orientent vers une « Une école qui accueille les enfants et leurs parents » et invite à porter « attention à la diversité des familles. ». Dans le domaine 1 « Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions », il est évoqué l'« Eveil à la diversité linguistique » et indique « À partir de la moyenne section, ils vont découvrir l'existence de langues, parfois très différentes de celles qu'ils connaissent. ». La connaissance est donc apportée par l'Ecole mais ne semble pas s'appuyer sur les compétences préexistantes des élèves. ». Les programmes pour les cycles 2 et 3 insistent sur une approche de la langue et de la culture du pays concerné mais ils n'évoquent pas la prise en compte des langues déjà parlées par les élèves. La langue choisie est celle de la première langue vivante enseignée dans le collège de rattachement de l'école. Cependant certaines pratiques enseignantes peuvent favoriser cette prise en compte par l'ouverture de l'Ecole aux parents d'élèves.



Un prolongement de la présente étude pourrait être d'interroger les pratiques enseignantes actuelles pour déterminer dans quelle mesure les langues maternelles des élèves, voire leur identité sont prises en compte par l'Ecole. Cette recherche a été notamment effectuée par Boyer (2012.) Cette dernière précise (Boyer, 2012, p.12) que toutes les langues ne sont pas traitées par l'Ecole sur un pied d'égalité : « Le bilinguisme « reconnu » et encouragé par l'école est donc un bilinguisme assez restreint, attaché majoritairement aux langues européennes et à quelques langues « fortes » car liées aux échanges commerciaux ». En ce qui concerne le cas précis de la langue arabe, elle note (Boyer, 2012, p.13) : « On peut toutefois constater une évolution ces dernières années concernant l'enseignement de l'arabe, pour lequel les sections internationales se sont développées en dehors de la région parisienne ». Elle constate toutefois que l'Ecole repose sur une conception monolingviste de l'enseignement et que rares sont les dispositifs permettant de prendre en compte la diversité linguistique des élèves. Ce constat est confirmé par le retour du questionnaire complété par la directrice de l'école privée de la commune de Saint-Pons-de-Thomières. Celle-ci indique ne pas appuyer son enseignement en langue sur la langue d'origine des populations harkies. Si l'on se réfère au travail de Zerva (2011), le critère institutionnel représenté ici par l'Ecole n'est donc pas un élément favorisant pour la conservation de la langue d'origine des populations harkies. Les résultats obtenus sont toutefois à relativiser car elle ne vise que les élèves de l'école primaire et uniquement au niveau de la commune de Saint-Pons-de-Thomières.

En ce qui concerne l'enseignement des langues à l'école primaire, il est à noter qu'un arbitrage est nécessairement fait par l'Education Nationale. La balance entre ces deux conceptions déjà évoquées, l'une utilitariste et l'autre identitaire, président à ce choix. Denimal (2017, p.2) critique les choix politiques effectués à ce sujet : « Comme de nombreux travaux l'affirment désormais, les systèmes éducatifs contemporains subissent les effets d'une conception économique de la connaissance, qui fait du savoir un bien monnayable, à faire fructifier « tout au long de la vie » ». En effet, toutes les langues ne sont pas enseignées à l'école. L'arabe dialectal ou le kabyle n'en font pas parti dans la majorité des écoles. L'auteure l'explique par la faveur donnée à des langues plus utilisées dans l'économie de marché actuel. Une conception utilitariste des langues prédomine donc encore au sein de l'enseignement.

L'Ecole prend ainsi peu en compte l'identité et la langue des élèves descendants de harkis. Cette affirmation est toutefois à relativiser au regard d'initiatives enseignantes individuelles qui peuvent être prises.

## CONCLUSION

La présente recherche avait pour objet de déterminer en quoi l'identité particulière des descendants de harkis a influencé la transmission de la langue à leurs enfants actuellement scolarisés à l'école primaire. Ce sujet présupposait donc qu'une identité particulière des descendants de harkis existe. Si cette identité était vivace lors de l'arrivée en France métropolitaine des premiers harkis, cette recherche a permis de constater que sa force s'atténue au fur et à mesure des générations.

L'étude permet également d'observer que la langue est un élément prépondérant de cette identité. Il semble toutefois que la volonté de perpétuer l'identité harkie ne soit pas présente chez les sujets interrogés et que cela a un retentissement sur la transmission des langues arabe dialectal et kabyle. Les descendants de harkis ne se sentent pas appartenir à une communauté différente de la société française dans son ensemble. Les participantes sont soucieuses de regarder vers l'avenir, riches leur passé.

Les résultats de cette recherche expliquent comment les questions d'identité et de langue sont liées. Pour la pratique enseignante cela me semble central. Les enseignants actuels ne peuvent ignorer la multitude des identités des élèves de leur école. L'identité des élèves comprend la langue qu'ils parlent en dehors de l'école. J'ai également réalisé que l'Ecole ne semble pas inclure, dans les programmes actuels, la nécessité de connaître l'identité des élèves et d'inclure dans les pratiques enseignantes leurs propres connaissances telles que leurs connaissances linguistiques. Cela m'amène à réfléchir sur ma propre conception du métier. Il me semble primordial de connaître mes élèves pour faire de leurs compétences une force pour les apprentissages de chacun. Il est me semble important de mettre en valeur leurs atouts pour éviter d'ostraciser certaines pratiques.

Ainsi, ne pouvant enseigner toutes les langues d'origine des élèves, je souhaite réfléchir à la manière dont on peut les prendre en compte. A l'école maternelle, les programmes visent ainsi explicitement l'éveil aux langues. Cette ouverture est nécessaire et doit être un moment privilégié pour accueillir et comprendre les différents élèves. Cette pratique pourrait facilement se perpétuer dans les degrés supérieurs afin d'enrichir la pratique enseignante tout en favorisant les chances de tous les élèves.

## BIBLIOGRAPHIE

### Articles de périodique papier

Beaugé, F. (2005). Les fils de harkis sont invités à rentrer à Alger mais à s'excuser, *Le Monde Afrique*, 16 septembre 2005.

### Articles de périodique électronique

Abdallah-Preteille M. (1991). *Langue et identité culturelle*. In *Enfance*, tome 45, n°4, 305-309.

Barontini, A. (2010). Radiographie sommaire des pratiques de l'arabe maghrébin en France. *Hommes & migrations*, 1288, 104-109. En ligne <https://journals.openedition.org/hommesmigrations/872>.

Biichlé, L. (2012). La transmission des langues et des identités en contexte migratoire - Le cas de deux familles de France d'origine berbère, *Hommes et Migrations*, 1295, 66-76. En ligne <https://journals.openedition.org/hommesmigrations/1458>.

Billiez, J. (1985). La langue comme marqueur d'identité, *Revue Européenne des Migrations internationales*, 1-2, 95-105. En ligne [https://www.persee.fr/doc/remi\\_0765-0752\\_1985\\_num\\_1\\_2\\_982?pageid=t1\\_104](https://www.persee.fr/doc/remi_0765-0752_1985_num_1_2_982?pageid=t1_104).

Châteaureynaud, M-A. (2017). Exclure ou Inclure: l'enjeu des langues à l'école, *Revue Klesis - Les insularités d'hier et d'aujourd'hui*, 38. En ligne <https://www.revue-klesis.org/pdf/klesis-38-insularite-06-chateaureynaud-exclure-u-inclure-l-enjeu-des-langues-a-l-ecole.pdf>.

Coroir, M. (2013). Saint-Pons-de-Thomières : L'histoire des harkis vue par des lycéens. *Midi Libre*, 11 juin 2013. En ligne <https://www.midilibre.fr/2013/06/08/saint-pons-de-thomieres-l-histoire-des-harkis-vue-par-des-lyceens,712738.php>.

De Heredia-Deprez, C. (1976). Pour une étude des rapports aux langues maternelles dans la migration. *Langue française*, 29, 31-44. En ligne [https://www.jstor.org/stable/41557741?seq=1#page\\_scan\\_tab\\_contents](https://www.jstor.org/stable/41557741?seq=1#page_scan_tab_contents).

Demougrin F., & Sauvage J. (2010). Construction identitaire à l'école. *Tréma*, 33-34. En ligne <https://journals.openedition.org/trema/2518>.

Denimal A., (2017). La didactique des langues étrangères à l'ère de l'économie de la connaissance : quelles incidences sur les sujets, les enseignements et les apprentissages ? , *Questions Vives*, N° 28. En ligne <http://journals.openedition.org/questionsvives/2206> ; DOI : 10.4000/questionsvives.2206.

Deprez, C. (2003). Évolution du bilinguisme familial en France. *Le français aujourd'hui*, 143(4), 35-43. En ligne <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2003-4-page-35.htm>.

Merchet, J.-D. (2001). Harkis : Chirac reconnaît une « dette d'honneur ». *Libération*, 26 septembre 2001. En ligne [https://www.liberation.fr/france/2001/09/26/harkis-chirac-reconnait-une-dette-d-honneur\\_378271](https://www.liberation.fr/france/2001/09/26/harkis-chirac-reconnait-une-dette-d-honneur_378271).

Pierret, R. (2008). Les enfants de harkis, entre triple appartenance et double rejet. *Hommes et Migrations*, 1276, 88-100. En ligne [https://www.persee.fr/doc/homig\\_1142-852x\\_2008\\_num\\_1276\\_1\\_4808](https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_2008_num_1276_1_4808).

Thénault, S. (2005). France-Algérie pour un traitement commun du passé de la guerre d'indépendance, *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 85, 119-128. En ligne <https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2005-1-page-119.htm>.

Wihtol de Wenden, C. (1990). Qui sont les Harkis ? Difficulté à les nommer et à les identifier. *Hommes et Migrations*, 1135, 7-12. En ligne [https://www.persee.fr/doc/homig\\_1142-852x\\_1990\\_num\\_1135\\_1\\_1511](https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_1990_num_1135_1_1511).

Zerva, M. (2011). Assimilation linguistique et processus de minoration. *Revue de linguistique et de didactique des langues*, 44, 125-136. En ligne <https://journals.openedition.org/lidil/3147>.

### **Monographies**

Bardin L. (1977). *L'analyse de contenu*. (1<sup>ère</sup> éd.). Paris, France : Presses Universitaires de France.

Bouillier, S., Goguel D'Allondans, A., & Labere, N. (2009). *Méthodologie de la thèse et du mémoire* (4<sup>e</sup> éd.). Mercuès, France : Studyrama – Vocatis.

De Ketele J.-M., & Roegiers, X. (2009). *Méthodologie du recueil d'informations* (4<sup>e</sup> éd.). Bruxelles, Belgique : De Boeck Université.

De Singly, F. (2016). *Le questionnaire* (4<sup>ème</sup> éd.), Paris, France : Armand Colin.

Filhon, A., (2009). *Langues d'ici et d'ailleurs : transmettre l'arabe et le berbère en France*. Paris, France : Institut national d'études démographiques.

Kaufmann, J.C. (2016). *L'entretien compréhensif* (4<sup>e</sup> éd.), Paris, France : Armand Collin.

Moro, M.-R. (2002). *Enfants d'ici venus d'ailleurs Naître Et Grandir En France*. Paris, France : La Découverte et Syros.

Paille, P., & Mucchieli, A. (2003). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (2<sup>e</sup> éd.). Paris, France : Armand Collin.

Spina, R. (2012). *Enfants de harkis et enfants d'émigrés. Parcours croisés, identité à recoudre*. Paris, France : Editions Karthala

Thomason, S-G., & Kaufman, T. (1988). *Languages contact, creolization, and genetic linguistics*. Etats-Unis d'Amérique : University of California Press

## **Chapitre d'un ouvrage collectif**

Dorais, J.-L., La construction de l'identité, In Deshaies, D., & Vincent, D. (2004), *Discours et constructions identitaires* (p.1-10). Saint-Nicolas, Canada : Les Presses de l'Université de Laval.

## **Décrets, lois, arrêtés, circulaires**

Arrêté du 18 février 2015 fixant le programme d'enseignement de l'école maternelle, Bulletin officiel spécial n°2 du 26 mars 2015.

Arrêté du 9 novembre 2015 fixant les programmes d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), du cycle de consolidation (cycle 3) et du cycle des approfondissements (cycle 4), Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015.

Arrêté du 17 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 9 novembre 2015 fixant les programmes d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), du cycle de consolidation (cycle 3) et du cycle des approfondissements (cycle 4), Bulletin officiel du 26 juillet 2018.

## **Mémoires ou thèses de doctorat non publiées**

Barontini, A. (2013). *Locuteurs de l'arabe maghrébin - langue de France : une analyse sociolinguistique des représentations, des pratiques langagières et du processus de transmission*. Thèse de doctorat en Langues, littératures et sociétés non publiée, Institut National des Langues et Civilisations Orientales- INALCO PARIS - LANGUES O', Paris.

Boyer, C. (2012). *Prendre en compte la diversité des langues à l'école maternelle : expérimentation d'une séquence en petite section*. Mémoire de master 2 recherche en Français Langue Etrangère non publié, Université Stendhal Grenoble 3, Grenoble.

Khemache, K. (2007-2008). *1975, La révolte harkie, l'émergence de la seconde génération*. Mémoire de master 2 recherche en Histoire des mondes modernes et contemporains non publié, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, Bordeaux.

Kydjian, M. (2016). *Mémoires croisées : retour sur l'expérience coloniale et la guerre d'indépendance à travers trois générations d'"Algériens", "Harkis" et "Pieds Noirs"*. Thèse de doctorat en Sociologie non publiée, Université de Toulouse le Mirail - Toulouse II, Toulouse.

### **Rapport de recherche**

Istanbullu, S. & Léglise, I. (2014). *Transmission de langues minoritaires dans la migration : le cas de communautés arabo-turcophones*. (Rapport UMR 8202 SEDYL). Paris, France : Observatoire des pratiques linguistiques, CNRS, INALCO, IRD.

Maël, F. & Schwartz A. (1991). *Capturing Temperament Constructs With Objective Biodata*. (Rapport technique 939). Alexandria, Etats-Unis d'Amérique : U.S. Army Research Institute for the behavioral and social sciences.

### **Pages Web**

Bachelet, R. (2014). *Recueil, analyse & traitement de données : Le questionnaire*. En ligne [http://rb.eclille.fr/Analyse\\_de\\_donnees/Methodologie\\_Conception\\_et\\_administration\\_de\\_questionnaires.pdf](http://rb.eclille.fr/Analyse_de_donnees/Methodologie_Conception_et_administration_de_questionnaires.pdf). Consulté le 25 février 2019.

Connac, S. (2017). *Réaliser une analyse de contenu catégorielle*. En ligne <https://www.youtube.com/watch?v=MNWq9-IkYvA>. Consulté le 25 février 2019.

Derder, P. (2019). *L'immigration algérienne en France*. En ligne sur le site du Musée de l'histoire de l'immigration <http://www.histoire-immigration.fr/dossiers-thematiques/caracteristiques-migratoires-selon-les-pays-d-origine/l-immigration-algerienne>. Consulté le 9 février 2019.

Dictionnaire Larousse (2019). *Identité*. En ligne sur le site du dictionnaire Larousse <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/identite/41420> . Consulté le 13 février 2019.



Eduscol (2018). *Les enjeux du travail de mémoire*. En ligne <http://eduscol.education.fr/cid74026/les-enjeux-du-travail-de-memoire.html>. Consulté le 24 avril 2019.

Harkisdordogne (2013). *C'est quoi un harki ! (pour les nuls...)*. En ligne sur le site de l'association des Harkis de Dordogne <http://www.harkisdordogne.com/>, consulté le 2 février 2019.

INSEE (2018). *Immigrés, étrangers*. En ligne sur le site de l'INSEE <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3633212>. Consulté le 9 février 2019.

## **ANNEXES**

### **Sommaire**

<b>Annexe 1 : Guide d'entretien</b>	<b>P. 46</b>
<b>Annexe 2 : Questionnaire adressé aux enseignants</b>	<b>P.51</b>
<b>Annexe 3 : Analyse de l'entretien de Fatiha H.</b>	<b>P. 53</b>
<b>Annexe 4 : Analyse de l'entretien de Fatiha K.</b>	<b>P.81</b>
<b>Annexe 5 : Questionnaire complété le 25 mars par la directrice de l'école privée Saint-Joseph</b>	<b>P.113</b>
<b>Annexe 6 : Analyse de l'entretien réalisé par téléphone le 18 avril 2019 avec le directeur de l'école publique Frescatis</b>	<b>P. 115</b>

## ANNEXE 1 : Guide d'entretien

### Guide d'entretien semi-directif

Question de départ : la complexité de l'identité harkie a-t-elle une influence sur la transmission de la langue arabe dialectale ?

Hypothèse : l'histoire douloureuse des harkis et notamment leur double rejet par leur région de départ, l'Algérie, par leur pays d'arrivée la France et ensuite par une partie de la communauté algérienne issue de l'immigration arrivée en France aurait amené les harkis et leurs descendants à refuser la transmission de la langue arabe dialectale.

#### I Introduction

Etudiante en master 2 de Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation à Montpellier en vue de devenir professeur des écoles, je réalise une recherche sur l'influence de l'identité sur la transmission de la langue, en particulier au sein de familles issues d'ascendant harki. Je vous ai sollicité car vous avez dans votre ascendance un combattant harki. Durant cet entretien d'environ 30 minutes, je tacherai de vous poser des questions ouvertes afin de connaître votre propre expérience et vous permettre d'exprimer votre point de vue. Nous aborderons des questions sur votre vie actuelle, sur l'histoire de votre famille et sur votre rapport aux langues. Cet entretien sera anonymisé, je serai la seule personne à connaître votre identité et je m'engage à ne pas la communiquer, sauf à votre demande expresse.

#### II Thème 1 : Renseignements sur l'interviewé

- Quel votre âge ?
- Dans quelle ville êtes-vous né(e) ?
- Dans quelle ville et dans quel lieu avez-vous grandi ?
- Vous êtes vous né(e)s ou bien avez-vous habité dans un camp harki ?  
Si oui : pouvez-vous me décrire cette période de votre histoire personnelle ?  
Si non : vos parents, grands-parents ont-ils habité dans un camp harki ?

- Avez-vous des enfants ?

Si oui :

- o combien ?
- o quel âge a-t-il ? / ont-ils ?

- En quelle classe est-il/sont-ils scolarisés ?
- Dans quelle école ?
- Une ou plusieurs personnes de votre famille étaient -elles un combattant harki ?

Si oui préciser le lien de parenté :

- Souhaitez-vous préciser une information importante concernant votre situation personnelle à prendre en compte pour le thème de cet entretien ?

### **III Thème 2 : Histoire et identité**

#### 1 . Connaissance de l'histoire harkie.

- Connaissez-vous l'histoire des combattants harkis et de leur famille ?

Si oui : par quels moyens l'avez-vous connue ?

- Une personne de votre famille ? de votre entourage ?
  - Dans ce cas, pouvez-vous précisez votre lien ?
  - Pouvez-vous me relater ce dont vous vous rappeler de ce ou ces récits ?
- En vous étant informé par vous-même ?
  - Dans ce cas par quel moyen ?
- Qui a été à l'initiative de cet apprentissage de l'histoire ?
- Quelle réaction avez-vous eu lors de cet apprentissage ?
- Pouvez-vous me raconter ce que vous connaissez de l'histoire des combattants harkis et de leur famille ?

#### 2. Identité personnelle et familiale

##### a. Rapport personnel aux différentes cultures

- Vous sentez-vous appartenir à la communauté harkie ?
- Suivez-vous les commémorations organisées en mémoire des combattants harkis ?
- Connaissez-vous l'association des harkis du pays du saint ponais ?

Si oui : en êtes- vous membre ou êtes-vous en contact avec des membres ?

- Vous sentez-vous appartenir à la culture française ?
- Selon vous, quel regard porte la société française sur la question harki ?
- Comment le décririez-vous ?
- Vous sentez-vous parfois regardé ou traité différemment dans votre quotidien du fait de vos origines ?
- Quel est votre lien avec l'Algérie ?
- Quel est votre sentiment sur le regard que porte la société algérienne sur la question harki ?
- Comment le décririez-vous ?
- Avez-vous déjà voyagé en Algérie ?

Si oui : avez-vous ressenti un traitement particulier lié à vos origines ?

Si oui lequel ?

- Avez-vous déjà ressenti un regard ou traitement particulier de la part de personnes issues de l'immigration algérienne en France ?

Si oui, pouvez-vous précisez dans quelle circonstance, la personne concernée et le traitement observé ?

- Ressentez-vous un lien avec l'Algérie actuelle ? avec les personnes issues de l'immigration algérienne ?
  - o Si oui lequel ?
  - o Si non pourquoi ?

#### b. Identité familiale

- Votre famille évoque-t-elle souvent la question harkie ?

Si oui pouvez vous préciser de quelle manière et dans quelles circonstances ?

- Votre famille revendique-t-elle son appartenance à la communauté harkie ?

Si oui de quelle façon ?

Si non, quelles en sont, selon vous, les raisons ?

- Quels sont pour vous les manifestations de l'identité particulière des harkis dans le quotidien de votre famille et dans votre propre quotidien ?
- Avez-vous déjà évoqué la question harkie avec vos enfants ?

Si oui :

- Quel âge avaient vos enfants ?
- De quelle manière et dans quelles circonstances ?
- Que leur avez-vous dit ?
- Pourquoi l'avoir fait ?
- D'autres personnes ont-elles évoqué cette question avec vos enfants ?

Si oui :

- Quelles sont ces personnes ?
- Dans quel contexte ?
- De quelle manière ?

#### **IV Thème 3 : la question des langues**

##### **a. Langue parlée par l'interviewé(e)**

- Quelle est votre langue maternelle ?
- Quelle(s) langue(s) parlez-vous actuellement ?
- Quelle langue avez-vous déjà parlé ?
  - Dans quel contexte les avez-vous apprises ?
  - A quel âge ?
  - Si vous ne la parlez plus, depuis quand ne la pratiquez-vous plus ?  
Pour quelles raisons ?

Si l'arabe dialectal est cité parmi les réponses :

- Le pratiquez-vous couramment ?
- Avec qui le parlez-vous ?
- Dans quel contexte ?
- Le parlez-vous avec vos enfants ?
- Avez-vous essayé de leur enseigner ?
- Quelqu'un de votre entourage a-t-il essayé de leur enseigner ?

Si l'arabe dialectal n'est pas cité parmi les réponses :

- Pensez-vous que l'arabe dialectal est une langue parlée dans la communauté harkie ?

- Certaines personnes de votre famille le parle-t-il ?

Si oui :

- ont-elles essayé de communiquer avec vous dans cette langue ?
- ont-elles essayé de vous l'enseigner ?
- Auriez-vous aimé pratiquer cette langue ?
- Projetez-vous d'apprendre cette langue ?

b. Langue parlée par les enfants de l'interviewé

- Quelle(s) langue(s) parlent vos enfants ?
- Qui leur a enseigné ?

Si l'arabe dialectal a été cité :

- Parlez-vous cette langue à la maison ?  
Si oui : à quelle fréquence ?
- Selon vous, pourquoi vouloir transmettre cette langue ?
- Pensez-vous que cette langue fait partie de votre identité ?

## **ANNEXE 2 : Questionnaire adressé aux enseignants**

### **I Introduction**

Etudiante en master 2 de Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation à Montpellier en vue de devenir professeur des écoles, je réalise une recherche sur l'influence de l'identité sur la transmission de la langue, en particulier au sein de familles issues d'ascendant harki. Je vous ai sollicité car vous êtes enseignante dans une école de la ville de Saint-Pons-de-Thomières qui a recueilli de nombreux harkis et leur famille.

Ce questionnaire a pour but de déterminer si vous avez eu, dans votre classe ou dans votre école, des enfants descendants de harkis et connaître vos observations et points de vue à leur sujet.

### **II Thème 1 : Renseignements sur l'interviewé**

Dans quelle école enseignez-vous ?

Depuis combien de temps enseignez-vous dans cette école ?

A quel niveau de classe enseignez-vous ou avez-vous déjà enseigné ?

### **III Thème 2 : Scolarisation de descendants de harkis dans l'école**

Avez-vous déjà eu des élèves descendants de harkis ?

Si oui, pouvez-vous estimer le nombre de ces enfants ?

Avez-vous actuellement des élèves scolarisés dans votre classe ou dans votre école qui sont descendants de harkis ?

Si oui : comment avez-vous su qu'ils étaient descendants de harkis ?

Si oui : combien et quel âge ont-ils ?

### **IV Thème 3 : Identité et transmission de la langue**

Si vous avez déjà eu ou avez actuellement des enfants descendants de harkis dans votre école.

Quels rapports, que vous avez pu observer, entretiennent-ils avec leurs origines ?



Dans quelles circonstances, pouvez-vous préciser ? (par exemple : en ont-ils parlé spontanément ou bien lors d'une occasion particulière)

Semblent-ils avoir des connaissances sur l'histoire de leur famille ?

Quelle(s) langue(s) parlent-ils avec leur camarade ?

Quelle(s) langue(s) parlent-ils avec d'éventuels autres enfants descendants de harkis ?

Quelle(s) langue(s) parlent-ils avec leur famille ?

Vous êtes-vous appuyé sur les langues parlées par ces élèves dans le cadre de votre enseignement en langue étrangère ?

#### **V Thème 4 : La réception de l'identité harkie par l'école et les élèves ?**

Avez-vous déjà évoqué l'histoire des harkis dans le cadre de votre enseignement ?

Votre école a-t-elle participé à des commémorations en lien avec l'histoire des harkis ?

Si oui avez-vous utilisé cette participation dans le cadre de votre enseignement ?

Quelle a été la réaction de leurs camarades ?

### ANNEXE 3 : Analyse de l'entretien de Fatiha H.

<p>- <b>Enquêteur :</b></p> <p>Bonjour, c'est Anne-Sophie. Vous allez bien ?</p> <p>- <b>Fatiha H. :</b></p> <p>Oui, et vous ?</p> <p>- <b>Enquêteur :</b></p> <p>Oui, bien. Je ne vous dérange pas ?</p> <p>- <b>Fatiha H. :</b></p> <p>Non.</p> <p>- <b>Enquêteur :</b></p> <p>C'est gentil, merci beaucoup de prendre un petit peu de temps. Est-ce cela ne vous dérange pas si j'enregistre ? Parce que comme je ne vais pas avoir le temps de marquer toutes les réponses, j'aurai du mal à tout noter en même temps. Comme ça, je réécouterai si j'ai oublié de marquer des choses.</p> <p>- <b>Fatiha H. :</b></p> <p>Oui, d'accord.</p> <p>- <b>Enquêteur :</b></p> <p>Je vais vous poser quelques questions, comme je vous avais expliqué. C'est dans le cadre de mon Master. Je fais une recherche sur les langues, en particulier sur les descendants de Harkis. On va essayer de s'entretenir une demi-heure. On peut faire moins ou plus en fonction de vos réponses. Dans mon mémoire, je ne cite pas votre nom, c'est anonyme. Ce sont juste les réponses qui m'intéressent.</p> <p>On peut commencer, cela vous va ?</p>	
--	--

- **Fatiha H. :**

Oui.

- **Enquêteur :**

Est-ce que vous pouvez vous présenter ? Je sais deux ou trois choses sur vous.

- **Fatiha H. :**

Je m'appelle Fatia Hatchane. J'ai 46 ans. Je suis enfant de Harki.

- **Enquêteur :**

C'est votre papa ou votre maman ? Votre papa, j'imagine ?

- **Fatiha H. :**

Les deux. Mon père était Harki. Ils ont été rapatriés en même temps.

- **Enquêteur :**

Vous m'avez dit que vous avez des enfants.

- **Fatiha H. :**

Deux enfants. Une fille en cinquième et un garçon en CM2.

- **Enquêteur :**

D'accord. Vous êtes née dans quelle ville ? Sur le territoire français ?

- **Fatiha H. :**

Je suis née en Corse.

- **Enquêteur :**

Pas à Saint-Pons, mais en Corse. C'était un camp particulier comme à Saint-Pons ?

**Rubrique : Présentation**

Thème : Le sujet indique son âge, sa situation familiale, son lieu de naissance

Enoncé : La personne met en avant le fait que ses deux parents étaient harkis

**Rubrique : Lieu d'enfance du sujet**

Thème : Le sujet indique qu'elle est née en Corse puis est venue à Saint-Pons sans transiter par le camp harkis, directement dans des HLM

Enoncé : Le sujet met en avant le fait que les HLM était à l'écart de la ville de St Pons

- **Fatiha H. :**

Oui, un camp de Harkis.

- **Enquêteur :**

Vous êtes restés longtemps dans ce camp ?

- **Fatiha H. :**

Je suis née en 1973. On y est resté jusqu'en 1978.

- **Enquêteur :**

Et après, vous êtes venus à Saint-Pons. Dans le camp ou rien à voir ?

- **Fatiha H. :**

Non, il n'y avait plus le camp. En fait, ils ont rapatrié tous les Harkis qui étaient dans le camp, parce que sur Saint-Pons, ils avaient construit des HLM et ils les ont tous rapatriés dans Saint-Pons.

- **Enquêteur :**

Oui, à Saint-Pons même et pas dans le camp forestier.

- **Fatiha H. :**

Oui, à Saint-Pons, mais à l'écart de Saint-Pons en fait.

- **Enquêteur :**

Les HLM étaient à l'écart de Saint-Pons.

- **Fatiha H. :**

Oui, les HLM étaient à l'écart de Saint-Pons.

- **Enquêteur :**

D'accord. Dans votre famille, c'étaient vos parents qui étaient Harkis. Il n'y avait pas d'autres personnes, oncles et tantes ?

- **Fatiha H. :**

En fait, non. Il n'y avait **que** mon père qui a été rapatrié avec sa femme, ma sœur qui avait un an, et ma grand-mère, la maman de mon papa. Un de ses frères qui était plus jeune, mais qui n'était pas Harki.

- **Enquêteur :**

Mais ils l'ont rapatrié comme c'était la même famille. D'accord. Vous avez une sœur, est-ce que vous avez d'autres frères et sœurs ?

- **Fatiha H. :**

Oui. En fait, nous sommes sept enfants.

- **Enquêteur :**

Il n'y a que votre sœur qui est née avant le rapatriement.

- **Fatiha H. :**

Oui.

- **Enquêteur :**

Vous êtes restée jusqu'à cinq ans dans le camp harki. Est-ce que vous avez des souvenirs de ce camp ?

- **Fatiha H. :**

Pas vraiment. Je me rappelle de l'école. Elle n'était pas loin du camp. Je me rappelle un peu des baraquements, des maisons préfabriquées. En fait, j'y suis retournée il y a quelques années.

**Rubrique : Membres de la famille**

Thème : Le sujet indique quels membres de sa famille ont été rapatriés

Enoncé : Le sujet indique que seuls quelques membres de sa famille ont été rapatriés et sous entends que d'autres ne l'ont pas été

**Rubrique : Souvenir du camp**

Thème : Le sujet indique les souvenirs qui lui reste du camp

Enoncé : Les souvenirs du sujet sont éparés, par quelques images

- **Enquêteur :**

Pour revoir. Il y a encore les installations ?

- **Fatiha H. :**

Non, ils ont créé des maisons et il y a une ou deux familles de Harkis qui y sont restées.

- **Enquêteur :**

Vous avez pu leur parler ?

- **Fatiha H. :**

Non, on n'a vu personne. On n'est pas resté longtemps dans le village et on n'a vu personne.

- **Enquêteur :**

C'est dommage. Ils auraient pu vous raconter. Par rapport à votre situation personnelle, est-ce que vous avez des choses que vous pensez importantes à me dire ? Sinon, on va passer aux autres questions.

- **Fatiha H. :**

Non, pas plus.

- **Enquêteur :**

Je pense que l'on a déjà bien creusé. Je vais vous poser des questions sur l'histoire, ce que vous en connaissez. C'est la thématique que nous allons aborder. Que savez-vous de l'histoire des Harkis et de leur famille ?

- **Fatiha H. :**

Je sais ce que j'ai pu lire ou entendre. Et ce que mon père me racontait. Je sais que l'Algérie était française et qu'il y avait des Algériens, si l'on peut dire...

**Rubrique : Visite du camp à l'âge adulte**

Thème : Le sujet est retourné récemment en Corse voir le camp.

Enoncé : Le sujet met en évidence que les installations de l'époque ont été transformées en maison et que seules 2 familles sont restées. Le contact a été recherché seulement dans la rue et n'a pas aboutit

- **Enquêteur :**

Oui, puisque c'était français.

- **Fatiha H. :**

Qui ont fait leur service militaire, qui se sont engagés dans l'armée française, comme mon père.

- **Enquêteur :**

D'accord. C'était dans le cadre du service militaire.

- **Fatiha H. :**

Il a fait son service militaire et il s'est engagé dans l'armée.

- **Enquêteur :**

Il a poursuivi en carrière ?

- **Fatiha H. :**

Oui. Il y a eu des événements en Algérie. Il était dans une unité de Harkas : ce sont des Algériens qui combattaient avec l'armée française. Dès que le cessez-le-feu a été signé, mon père m'a raconté qu'on les a désarmés et qu'il y a eu des exactions qui ont été faites contre les Harkis. Son commandant lui a dit qu'il ne fallait pas qu'il reste, parce qu'ils allaient le tuer, puisque tout le monde savait qu'il était engagé dans l'armée française. Il lui a dit qu'il fallait qu'il réunisse le peu d'affaires qu'il avait, le minimum, qu'il prenne sa famille et que le soir, ils allaient envoyer un camion de l'armée pour prendre les personnes qui voulaient bien partir.

- **Enquêteur :**

C'était une initiative du commandant ?

**Rubrique : Connaissance de l'histoire harki**

Thème : Le sujet indique dans quel cadre son père est devenu harki

Énoncé : Le sujet précise que son père était dans l'armée avant le déclenchement du conflit

**Rubrique : Départ de l'Algérie**

Thème : Le sujet indique que le départ de ses parents est dû à l'initiative d'un commandant

Énoncé : Le sujet insiste sur le fait que le gouvernement français ne voulait pas du transfert des harkis

- **Fatiha H. :**

Oui.

- **Enquêteur :**

De ce que l'on entend, on dit parfois qu'il n'y a pas eu un soutien énorme pour les Harkis.

- **Fatiha H. :**

Oui. Le gouvernement français ne voulait pas les rapatrier en France. Il les a laissés à leur sort. Il pensait qu'ils étaient Algériens et qu'ils devaient rester là-bas.

- **Enquêteur :**

Là, c'est le commandant qui a pris cette initiative pour sa division.

- **Fatiha H. :**

Oui, parce qu'il voyait qu'il y avait des exactions qui commençaient à être commises. Le soir même, mon père m'a raconté qu'il allait partir. Il était allé voir ses collègues Harkis en leur disant que le soir, un camion allait venir pour les emmener en France, qu'il fallait qu'ils viennent, qu'ils allaient se faire tuer, qu'il fallait qu'ils partent parce qu'ils allaient sûrement les tuer. Ils ont refusé, et quelques heures après, en fait, ils avaient mis des bombes dans le café où ils étaient.

- **Enquêteur :**

Donc votre père est un survivant. Quand votre papa vous a-t-il raconté ça ?

- **Fatiha H. :**

Il me l'a raconté vers l'âge de douze-treize ans. Il pensait peut-être que j'étais petite et que je ne comprenais pas. Moi, je lui demandais aussi ce qu'il s'était passé, pourquoi ils étaient venus

**Rubrique : Connaissance de l'histoire harki**

Thème : Le sujet indique quand elle a appris l'histoire de ses parents et sa réaction.

Enoncé : Le sujet précise que son père a attendu son adolescence pour lui raconter et



en France.

- **Enquêteur :**

Quand il vous l'a raconté, comment avez-vous réagi ? Est-ce que vous vous rappelez ?

- **Fatiha H. :**

Non, je ne me rappelle pas trop. Il me racontait tout ce qu'il avait fait, comment cela se passait pendant la guerre.

- **Enquêteur :**

Il a été précis. Il vous l'a raconté à douze treize ans, mais il vous a tout raconté. Il n'y a pas eu de secret.

Vous m'avez dit que vous aviez lu des choses : vous vous êtes renseignée de votre côté ? Vous avez essayé de creuser la question ?

- **Fatiha H. :**

C'est bien cela, ils ont été abandonnés après le cessez-le-feu. Ils ont été désarmés. C'était à l'initiative des militaires français qu'ils ont été rapatriés.

- **Enquêteur :**

Vous avez appris l'histoire par vous-même. Est-ce que l'on vous l'a enseignée à l'école ?

- **Fatiha H. :**

A l'école, on parle de la guerre d'Algérie, mais on ne rentre pas dans les détails. Il y a différentes situations dans les Harkis. Il y a des Harkis qui étaient engagés dans l'armée française, d'autres qui se sont engagés pendant les événements parce que des membres de leur famille ont été tués. D'autres parce que soit ils travaillaient pour des colons ou ils avaient des postes dans l'administration française, donc ils ont été menacés, emprisonnés et dès qu'ils ont pu, ils se sont enfuis.

qu'elle l'interrogeait fréquemment.

**Rubrique : Connaissance de l'histoire harki**

Thème : Le sujet précise comment elle a appris l'histoire harkie.

Énoncé : Le sujet est imprécis sur ses sources. L'école, selon elle, survole le sujet mais n'en parle pas assez.

**Rubrique : Connaissance de l'histoire harki**

Thème : Le sujet revient sur les différentes voies d'engagement des harkis.

- **Enquêteur :**

D'accord. Mais ils ne se battaient pas ? Ils avaient juste un poste et travaillaient « simplement » pour la France. Ils étaient menacés de ce fait. C'était la France, mais c'était un peu compliqué à cette période de dire France ou pas France. Ils travaillaient pour la France. Donc votre papa, c'était parce qu'il était dans l'armée.

On va rentrer plus sur la « culture » des personnes qui sont descendantes de Harkis, parce que c'est un peu particulier. Est-ce que vous pouvez me parler de cette culture ? Quelles en sont les particularités ? Quelles vous semblent être les particularités des familles de Harkis ? Est-ce qu'il y a des choses particulières qui vous semblent importantes ?

- **Fatiha H. :**

Il y avait la langue. Les coutumes aussi.

- **Enquêteur :**

Ce sont des coutumes particulières aux Harkis ou algériennes ?

- **Fatiha H. :**

Non, ce sont des coutumes par rapport à la religion.

- **Enquêteur :**

Des coutumes de pratiques religieuses.

- **Fatiha H. :**

Après, il n'y a rien de particulier.

- **Enquêteur :**

Peut-être la cuisine, ce genre de choses.

Enoncé : Le sujet semble insister sur le fait que le terme de harki recouvre différentes réalités

**Rubrique : Culture harkie**

Thème : Le sujet indique les différents éléments de la culture harkie.

Enoncé : Le sujet indique que la langue et les coutumes sont des éléments de la culture harkie mais que les coutumes sont surtout liées à la religion. La cuisine est une cuisine algérienne

- **Fatiha H. :**

C'est la cuisine algérienne.

- **Enquêteur :**

Je vous pose des questions naïves, mais c'est pour savoir s'il y a quelque chose de particulier. Par rapport à cette culture, vous sentez que vous la perpétuez ? Ou est-ce que vous vous sentez plus loin, parce que vous êtes plus jeunes ?

- **Fatiha H. :**

On ne la perpétue pas. Quand mes parents étaient plus jeunes. Mon père est décédé il y a deux ans. Plus jeunes, oui, on fêtait les fêtes religieuses.

- **Enquêteur :**

C'était familial. Maintenant que vous n'avez plus votre papa, c'est quelque chose qui est un peu moins ancré. C'est ça ?

- **Fatiha H. :**

Oui.

- **Enquêteur**

Et quand il y a des commémorations de combattants Harkis, est-ce que ce sont des choses auxquelles vous participez ? Ou est-ce que c'était plutôt votre papa ?

- **Fatiha H. :**

J'y ai participé avec mon père quand il était vivant. Après, plus trop.

- **Enquêteur :**

Qu'est-ce que la France, ce pays qui est le vôtre et qui est séparé de l'Algérie, représente pour

**Rubrique : Perpétuation de la culture**

Thème : Le sujet indique comment la culture harkie est perpétuée

Enoncé : Le sujet indique que les traditions ne sont pas perpétuées après le décès de son père

**Rubrique : Perpétuation de la culture**

Thème : Commémoration

Enoncé : Le sujet indique qu'elle le faisait avec son père mais ne continue pas.

vous ? Et surtout par rapport à ce qu'il s'est passé ? Comment vous situez-vous par rapport à la France, parce que c'est un peu particulier ? Votre papa vous a raconté qu'il a eu de la chance, mais que certains ont été laissés tomber. Quel est votre regard par rapport à la France et la société française ?

- **Fatiha H. :**

Je trouve qu'il y a eu un manque de reconnaissance. On n'a pas assez parlé de l'histoire. En fait, j'ai l'impression que ces moments de l'histoire ont été cachés. On ne raconte pas tout ce qu'il s'est passé.

- **Enquêteur :**

Oui, vous me disiez que cela n'était pas enseigné à l'école. On parle de la guerre d'Algérie, mais pas de cette page importante.

- **Fatiha H. :**

On la survole. On n'en parle pas vraiment.

- **Enquêteur :**

Selon vous, à quoi est-ce dû ?

- **Fatiha H. :**

Je pense que ce sont des raisons politiques. Cette histoire n'a jamais été réglée. Il y a toujours des tensions. Les Harkis sont vus comme des traîtres.

- **Enquêteur :**

En France, ou est-ce que vous parlez aussi de l'Algérie ?

- **Fatiha H. :**

Là-bas, en Algérie. En France aussi. Par les Algériens, les immigrés algériens.

**Rubrique : Regard sur la société française**

Thème : Le sujet indique que la société française ne parle pas assez de l'histoire harkie  
Enoncé : Le sujet a l'impression que l'on cache volontairement l'histoire pour des raisons politiques.

**Rubrique : Regard de la société algérienne**

Thème : Le sujet indique que les algériens voient les harkis comme des traîtres  
Enoncé : Le sujet précise que ce regard est porté depuis l'Algérie mais aussi en France par les personnes d'origine algérienne.

- **Enquêteur :**

Qui sont devenus algériens après la libération.

- **Fatiha H. :**

Qui ont voulu leur indépendance.

- **Enquêteur :**

Est-ce que vous êtes déjà allée en Algérie ? Est-ce que vous avez déjà voyagé dans ce pays ?

- **Fatiha H. :**

Mon père n'a jamais voulu que ma mère aille voir sa famille. Elle avait des frères qui étaient vivants. Lui ne voulait pas y retourner, parce qu'il avait peur des représailles. Il y a des Harkis qui y sont retournés après et qui ont eu des menaces. Du coup, dès que mon père est décédé, ma mère a voulu aller voir ses frères qui étaient vivants. Donc nous y sommes allés.

- **Enquêteur :**

Donc c'était il n'y a pas longtemps, puisque vous m'avez dit que votre papa était décédé il y a deux ans.

- **Fatiha H. :**

Au mois d'octobre 2017.

- **Enquêteur :**

Pour vous, qu'est-ce que cela a représenté ? Qu'est-ce que cela vous a fait de retourner en Algérie ? D'y aller puisque vous n'y étiez jamais allée. Donc c'était d'aller en Algérie pour la première fois.

- **Fatiha H. :**

A entendre parler certaines personnes, je pensais que c'était un pays... C'est peut-être là

**Rubrique : Voyage en Algérie**

Thème : Le sujet indique y être allé avec sa maman deux ans auparavant.

Énoncé : Le sujet indique avoir dû attendre le décès de son père qui avait peur de représailles.

**Rubrique : Regard porté sur l'Algérie**

où je suis allée. Pour moi, dès que je suis arrivée là-bas, c'était un pays du tiers-monde. Ce n'était pas industrialisé, il n'y avait pas d'infrastructures. Et ma mère me disait que c'était resté comme quand elle est partie.

- **Enquêteur :**

Ça n'a pas évolué depuis qu'elle est partie. Ça lui a fait cette impression, que ça a été figé dans le temps. Vous découvriez, mais elle, qu'est-ce que ça lui a fait ?

- **Fatiha H. :**

Elle a été émue parce qu'elle avait deux frères qu'elle n'avait pas vus depuis 1962. Des neveux et nièces qu'elle ne connaissait pas. Elle les connaissait, mais ne les avait jamais vus. Ça a été émouvant pour elle.

- **Enquêteur :**

J'imagine. Vous me disiez que les personnes immigrées algériennes en France considéraient les Harkis comme des traîtres. Est-ce que vous avez déjà eu affaire à des réactions ? Vous avez déjà rencontré des gens hostiles envers vous à cause de cela ?

- **Fatiha H. :**

Oui, déjà au lycée. J'ai entendu des réflexions comme ça. Oui, on l'entend.

- **Enquêteur :**

Donc c'est quelque chose qui reste, malgré le fait que c'est votre père qui était Harki, ça continue avec les générations suivantes. Et vos enfants ont-ils déjà eu des réflexions, ou pour eux, cela se ressent moins ?

Thème : Regard porté par le sujet

Enoncé : Le sujet a un regard extérieur et critique sur le pays qu'elle trouve peu développé.

Rubrique : Regard porté sur l'Algérie

Thème : Regard porté par la mère du sujet

Enoncé : Le regard de sa mère est affectif, plus lié aux personnes revues ou découvertes

Rubrique : Regard porté par les immigrés algérien sur les harkis

Thème : le sujet indique avoir reçu des réflexions

Enoncé : Le sujet ne cite pas d'exemple précis mais semble avoir eu des remarques au lycée.

- **Fatiha H. :**

Non. Ce que j'ai vécu avec eux, c'est plutôt du racisme. Mon père m'avait raconté une histoire. Dès que nous étions en Corse, il avait des collègues Harkis dans le camp, et qui le soir, voulaient aller boire un coup au café du village. Un soir, un des collègues est descendu pour boire son coup, et les habitants l'ont mis dehors parce qu'ils ne voulaient pas de lui, c'était un étranger. Apparemment, ils l'avaient battu. Du coup, tous les Harkis sont descendus avec leur fusil au bar, pas pour se défendre, mais pour faire comprendre qu'il n'était pas seul, qu'ils étaient en groupe.

- **Enquêteur :**

Et qu'il ne fallait pas les traiter comme ça. Mais là, c'étaient des Corses, des gens locaux.

- **Fatiha H. :**

Oui, des gens locaux.

- **Enquêteur :**

Ça se rapproche plus à du racisme.

- **Fatiha H. :**

Mais les gens locaux savaient qui ils étaient et pourquoi ils étaient là.

- **Enquêteur :**

Oui, donc ils étaient quand même visés.

- **Fatiha H. :**

Après, c'est plutôt du racisme, de la méfiance, des choses comme ça.

- **Enquêteur :**

C'est insidieux, ce ne sont pas des agressions,

Rubrique : Regard porté par les immigrés algérien sur les harkis

Thème : le sujet indique que ses enfants ne subissent pas le même traitement

Énoncé : Le sujet évoque racisme qui semble donc plus venir de la société française

Rubrique : Regard porté par la société française sur les harkis

Thème : le sujet indique des événements ayant eu lieu lors de l'arrivée de ses parents en Corse

Énoncé : Le sujet semble hésiter entre le fait que le traitement était dû à du racisme ou au rejet particulier des harkis.

Code :

Catégorie :

mais des remarques.

- **Fatiha H. :**

Oui.

- **Enquêteur :**

Est-ce que votre famille parle souvent de l'histoire de vos parents, de ce départ forcé ? Est-ce que vous en parlez souvent, ou est-ce que maintenant que c'est dit... ?

- **Fatiha H. :**

Il y a longtemps que l'on n'en parle plus. J'en parlais avec mon père, parce que j'étais proche de lui. Il me parlait de tout ce qu'ils ont vécu, des camps, quand ils sont arrivés. Ils me disaient où ils étaient arrivés et ce qu'il s'était passé.

- **Enquêteur :**

C'était plus votre papa qui le racontait. Maintenant, avec votre maman, vous parlez d'autre chose.

- **Fatiha H. :**

A part si on lui pose des questions, elle répond ; sinon, elle n'en parle pas.

- **Enquêteur :**

Si vous la questionnez, mais ce n'est pas quelque chose qui vient d'elle. D'accord. Et vous-même, quand vous avez dû en parler à vos enfants, comment cela s'est-il passé ? C'est vous qui en avez parlé ? Est-ce que vous vous rappelez ? Ou est-ce que cela fait longtemps ?

- **Fatiha H. :**

Parler de quoi ?

**Rubrique : Evocation de l'histoire harkie au sein de la famille**

Thème : Le sujet indique que le sujet est peu évoqué en famille

Enoncé : Elle lie cela au décès de son père, sa maman ne l'évoque pas spontanément.



- **Enquêteur :**

A vos enfants de l'histoire de votre papa, de votre maman, des camps.

- **Fatiha H. :**

J'en ai parlé parce qu'ils ont assisté aux commémorations. Mon père avait reçu des médailles militaires. Oui, je leur en ai parlé. Mais j'ai l'impression que pour mes enfants, il n'y a pas de différences, ils sont français. Ils ne font pas la différence. Ils savent que leurs grands-parents parlent arabe et qu'ils ont vécu en Algérie, mais pour eux, il n'y a pas de différence. Pour eux, ils sont français à part entière.

- **Enquêteur :**

Ils ne revendiquent pas ça. Pour eux, c'est l'histoire d'autres personnes.

- **Fatiha H. :**

Ils n'ont pas grandi dans cette histoire.

- **Enquêteur :**

J'ai oublié de vous demander si votre époux aussi est enfant de Harki.

- **Fatiha H. :**

Oui, il est enfant de Harki.

- **Enquêteur :**

C'est pour savoir pour vos enfants, parce que ça joue.

- **Fatiha H. :**

Oui, ça joue vachement dans l'éducation des enfants.

**Rubrique : Evocation de l'histoire harkie au sein de la famille**

Thème : Le sujet a été évoqué à l'occasion de commémoration

Enoncé : Le sujet indique que ses enfants l'on interrogé mais qu'il ne se sentent pas liés par une identité harkie mais se sentent français avant tout.

**Rubrique : Evocation de l'histoire harkie au sein de la famille**

Thème : Le sujet indique que son époux est

- **Enquêteur :**

Bien sûr, parce que vous partagez une histoire avec votre époux. Il était en Corse ?

- **Fatiha H. :**

Non, ils sont arrivés à Saint-Pons. Ils ont transité par le Plô de Mailhac à Saint-Pons. Mais ils ne sont restés que quatre mois et son papa est parti pour travailler vers Alès.

- **Enquêteur :**

D'accord. On va aborder la question des langues, qui est le cœur de mon mémoire. Mais il fallait quand même dire cela. C'est très lié, ce n'est pas anodin. C'est une histoire compliquée, particulière. Je voulais que l'on en parle avant. Vous parlez quelle langue actuellement ?

- **Fatiha H. :**

Actuellement, je parle le français.

- **Enquêteur :**

Même avec votre maman ?

- **Fatiha H. :**

Jeune, je parlais l'arabe avec ma mère, puisqu'elle ne parle pas français. Elle connaît quelques mots, elle comprend quand on lui parle, mais elle ne sait pas parler. Et avec mon père, on parlait français et arabe. Parfois, il y avait des mélanges entre les deux langues.

- **Enquêteur :**

Quand on est bilingue, c'est vrai que cela arrive et on mélange avec le mot qui vient le plus dans une langue. Donc votre maman ne parle que l'arabe.

- **Fatiha H. :**

aussi enfant de harki

Enoncé : Le sujet indique que cela a influencé l'éducation donnée à leurs enfants.

**Rubrique : Langue parlée par le sujet**

Thème : le sujet indique qu'elle parle le français

Enoncé : Le sujet indique spontanément ne parler que le français. L'arabe était parlé quand elle était jeune et surtout avec son père. Les langues semblent mélangées : sa maman comprend mais ne parle pas le français et le sujet indique ne parler que le français ; Elle indique cependant parler arabe avec sa maman. Les langues semblent mélangées.

Oui.

- **Enquêteur :**

Donc avec elle, vous ne parlez que l'arabe.

- **Fatiha H. :**

L'arabe dialectal.

- **Enquêteur :**

D'accord. Vous m'aviez dit qu'il y avait des personnes qui parlaient le kabyle. Dans votre famille, on parle le kabyle.

- **Fatiha H. :**

C'est un dialecte que l'on retrouve en Algérie. Il y a des personnes qui parlent le kabyle et l'arabe. Et d'autres ne parlent que l'arabe.

- **Enquêteur :**

Et vous ? Vous parlez le kabyle et l'arabe ?

- **Fatiha H. :**

Non, parce que mes deux parents étaient de langue arabe, donc je parle l'arabe.

- **Enquêteur :**

Pour vous, votre langue maternelle, celle qui vous parliez quand vous étiez petite, c'était quoi ? Plus l'arabe, plus le français ou un mélange des deux ?

- **Fatiha H. :**

Couramment, je parle le français, mais si je rencontre des personnes de langue arabe et qui ne comprennent pas le français, je parle l'arabe. Et avec ma maman.

**Rubrique : Langues parlées par le sujet**

Thème : Le sujet précise parler l'arabe seulement avec des personnes ne parlant pas le français

Énoncé : Le sujet indique que sa langue principale est le français.

- **Enquêteur :**

Donc pour vous, vous êtes vraiment bilingue ?  
Vous avez deux langues maternelles.

- **Fatiha H. :**

Je ne parle pas parfaitement l'arabe. Il y a l'arabe dialectal et l'arabe littéraire que l'on apprend à l'école. Il y a des mots qui se différencient.

- **Enquêteur :**

Vous parlez le dialectal, puisque vous n'avez pas été scolarisée dans une école où l'on parlait arabe.

- **Fatiha H. :**

Oui.

- **Enquêteur :**

Avec vos frères et sœurs, vous parlez les deux ?

- **Fatiha H. :**

Français, que du français.

- **Enquêteur :**

Avez-vous souhaité apprendre l'arabe à vos enfants ?

- **Fatiha H. :**

Je ne leur ai pas appris. Je leur parle en français, mais quand ils étaient petits, ils étaient gardés par mes parents, et du coup, ils connaissent quelques mots. Mon père leur avait appris à compter. **Ils connaissent quelques mots, mais ils ne savent pas construire une phrase ni tenir une conversation.**

**Rubrique : Langue parlée par le sujet**

Thème : Langue parlée avec les frères et sœurs du sujet

**Rubrique : Langue transmise par le sujet**

Thème : Le sujet indique ne pas avoir enseigné l'arabe à ses enfants

Énoncé : Elle précise encore une fois que le vecteur de transmission était son père. Sa maman, elle, leur parle en français.

- **Enquêteur :**

Et quand ils parlent avec votre maman, comment cela se passe-t-il ?

- **Fatiha H. :**

Elle leur dit des mots en français.

- **Enquêteur :**

Elle arrive quand même à parler quelques mots, ils arrivent à se comprendre.

- **Fatiha H. :**

Oui.

- **Enquêteur :**

Pour vous, la langue arabe et le kabyle sont vraiment des langues des familles et descendants de Harkis ? Ou est-ce que c'est plus le français ? Quand vous rencontrez d'autres familles issues de Harkis, est-ce que c'est le français qui est parlé ou l'arabe, ou est-ce que cela dépend ?

- **Fatiha H. :**

C'est le français avec les enfants de Harkis. Dès que vous discutez avec certaines personnes, elles vont introduire quelques mots en arabe ou des expressions.

- **Enquêteur :**

Ce sont des choses qui ressortent un peu.

- **Fatiha H. :**

Oui.

- **Enquêteur :**

La langue qui revient.

**Rubrique : Langue parlée par le sujet**

Thème : Langue parlée entre harkis et descendants de harkis

Enoncé : Le sujet indique que le français est utilisé, à l'exception de quelques expressions plus adéquates en arabe.

- **Fatiha H. :**

En fait, il y a beaucoup d'expressions qui sont rigolotes. Certaines personnes les emploient dans une conversation. C'est presque du langage familier.

- **Enquêteur :**

Ce sont des expressions qui viennent plus facilement, qui sont plus imagées dans une langue.

- **Fatiha H. :**

Oui.

- **Enquêteur :**

Pour vous, l'arabe ou le kabyle ne sont pas particulièrement des langues de Harkis, mais plutôt de venir du pays qui s'appelle l'Algérie.

- **Fatiha H. :**

Oui, bien sûr.

- **Enquêteur :**

Donc vos enfants parlent français et quelques mots d'arabe. J'imagine que votre fils a déjà dû apprendre d'autres langues ? Il parle d'autres langues à l'école ? Que des langues européennes ?

- **Fatiha H. :**

Ils apprennent un peu d'anglais.

- **Enquêteur :**

Je pose cette question, mais effectivement, il n'y a pas d'école qui enseigne l'arabe. Mais on ne sait jamais.

**Rubrique : Langue parlée par le sujet**

Thème : Le sujet indique que l'arabe ou le kabyle est lié à l'Algérie

Énoncé : le sujet ne semble pas lier identité harkie et langue arabe ou kabyle

**Rubrique : Langue parlée par les enfants**

Thème : Les enfants du sujet parlent uniquement le français et l'anglais appris à l'école

Énoncé : La fille du sujet regrette qu'elle ne lui ait pas appris l'arabe. Elle explique cela par le fait que son mari ne sait pas parler l'arabe sauf quelques mots. Elle ne serait pas opposer à ce que ses enfants l'apprennent s'ils le veulent.

- **Fatiha H. :**

Dans les grandes villes, oui.

- **Enquêteur :**

Mais pas à Saint-Pons. Ils n'ont jamais souhaité apprendre davantage ?

- **Fatiha H. :**

Ma fille me demande maintenant : « Pourquoi tu ne nous as pas appris à parler arabe ? J'aurais bien aimé savoir le parler ». Je lui dis qu'il faut être élevé dans la langue pour pouvoir la parler.

- **Enquêteur :**

Avec votre mari, vous parlez français, donc ça n'est pas venu ?

- **Fatiha H. :**

Il ne sait pas le parler. Il connaît quelques mots. Il va comprendre, mais il ne va pas être capable de tenir une conversation.

- **Enquêteur :**

A la maison, vous parlez français, par conséquent, ils n'ont pas appris l'arabe. Je crois que je vous ai posé pas mal de questions, aussi par rapport aux enfants. Et si votre fille insiste, est-ce que vous essaieriez de l'inscrire à des cours ? Ou elle essaiera de la faire elle-même.

- **Fatiha H. :**

Si elle souhaite faire des études là-dedans, pourquoi pas ?

- **Enquêteur :**

On avait dit trente minutes, j'ai un peu dépassé. Je ne vais pas vous embêter.

- **Fatiha H. :**

Ce n'est pas grave, je suis disponible. Le petit est parti avec son copain.

- **Enquêteur :**

Je pense que je vous ai posé les questions. Pour vos frères et sœurs, c'est pareil, vous avez des neveux et nièces qui parlent l'arabe ?

- **Fatiha H. :**

Non, ils ne le parlent pas. Leur mère ou leur père n'est pas d'origine algérienne. Par contre, j'ai un de mes frères qui a une fille et un garçon qui ont 19 et 22 ans. Eux aussi étaient gardés souvent, jeunes, par mes parents, et ils comprennent la langue. Ils ne parlent pas bien, ils savent dire quelques phrases, parce qu'ils ont été gardés par mes parents.

- **Enquêteur :**

Ce sont vos parents, quand ils gardaient les enfants, qui ont pu un peu transmettre.

- **Fatiha H. :**

Oui, ils leur apprenaient des mots et leur parlaient en arabe.

- **Enquêteur :**

Vos parents entre eux ne se parlaient qu'en arabe ? Oui puisque votre maman ne parlait que ça. Est-ce que vous savez quelle langue était parlée par les personnes qui étaient dans les camps ?

- **Fatiha H. :**

Elles parlaient arabe. Avec ses collègues Harkis qu'il y avait sur Saint-Pons, mon père parlait arabe.

**Rubrique : Langue parlée dans la famille**

Thème : Langue parlée par d'autres membres de la famille

Enoncé : La proximité avec les grands-parents a permis l'apprentissage de l'arabe.

**Rubrique : Langue parlée dans les camps harkis**

Thème : Langue parlée entre harkis

Enoncé : Seul l'arabe était utilisé. En arrivant les harkis savaient souvent parler quelques mots de français. Puis ils ont suivis quelques cours d'alphabétisation

Code :

Catégorie :



- **Enquêteur :**

Les Harkis apprenaient le français en arrivant ou est-ce qu'ils l'avaient déjà appris là-bas à l'école ?

- **Fatiha H. :**

Je ne pense pas qu'ils l'aient appris là-bas. Par contre, à l'inverse, ils connaissaient quelques mots de français, parce que souvent, ils travaillaient pour des colons et ils parlaient le français, quelques mots de français.

- **Enquêteur :**

Pour travailler. Et ils l'ont appris vraiment en arrivant. Ils ont dû apprendre sur le tas.

- **Fatiha H. :**

Et ils l'ont appris aussi pendant les événements. Mon père l'a appris à l'armée, puisqu'il était engagé dans l'armée. Il était sous les ordres d'officiers français, donc il a appris des mots avant d'arriver en France. Quand il était plus jeune à Saint-Pons, il y avait des cours d'alphabétisation.

- **Enquêteur :**

Il a un peu suivi ces cours ?

- **Fatiha H. :**

Oui. Il avait commencé à apprendre à lire, mais ce n'était pas régulier. C'était une fois par semaine.

- **Enquêteur :**

Ce n'était peut-être pas assez intensif.

- **Fatiha H. :**

Ça ne l'a pas fait avancer dans ces

apprentissages.

- **Enquêteur :**

C'était une fois par semaine, en étant plus âgé, c'est sûrement un peu plus compliqué que quand on est tout petit.

- **Fatiha H. :**

Oui. Il connaissait les lettres, il comptait, et quelques mots (le, la).

- **Enquêteur :**

Mais il savait écrire en arabe ?

- **Fatiha H. :**

Non, pas du tout. Il ne savait ni lire ni écrire en arabe.

- **Enquêteur :**

D'accord.

- **Fatiha H. :**

Mes parents ne savaient ni lire ni écrire en arabe.

- **Enquêteur :**

Il a appris un peu plus en France le français, à lire et à écrire un peu.

J'ai oublié de vous demander une précision : vous avez dit que vous aviez parlé à vos enfants de l'histoire des Harkis au moment des commémorations, quand votre papa avait reçu ses médailles. Est-ce que vous vous rappelez quand c'était ? Ils avaient quel âge ?

- **Fatiha H. :**

Il y a peut-être six ou sept ans.

- **Enquêteur :**

Votre fille était jeune.

- **Fatiha H. :**

Elle a douze ans, elle avait six ou sept ans.

- **Enquêteur :**

Et vous en avez parlé en même temps à votre fils ?

- **Fatiha H. :**

Oui.

- **Enquêteur :**

Oui, pour comprendre ce qu'il se passait !

- **Fatiha H. :**

Ils se demandaient pourquoi leur grand-père avait droit à des médailles.

- **Enquêteur :**

Bien sûr. Et vous pensez qu'ils ont compris quand vous leur avez expliqué ? Ils étaient petits.

- **Fatiha H. :**

Je leur ai expliqué et ils n'ont pas demandé plus. Ils n'ont pas cherché à comprendre. Ils ont accepté ce que je leur ai dit.

- **Enquêteur :**

Même maintenant, ils ne vous ont jamais reposé de questions là-dessus ?

**Rubrique : Connaissance de l'histoire harkie**

Thème : Connaissance par les enfants du sujet.

Enoncé : Petit les enfants ont écouté l'histoire sans approfondir.

- **Fatiha H. :**

Non. Peut-être ma fille m'en parlera quand ils aborderont la guerre d'Algérie. Je ne sais pas en quelle classe c'est.

- **Enquêteur :**

Je ne sais plus, en quatrième ou troisième. Mais à mon époque, c'était rapide. Pour l'instant, elle n'en a pas reparlé, il n'y a pas de raisons pour elle de creuser cette question.

C'est super, comme cela, j'en sais plus. Merci beaucoup.

- **Fatiha H. :**

Mais s'il vous manque des choses, vous pouvez me rappeler, il n'y a pas de souci.

- **Enquêteur :**

Je relirai un peu mes notes que j'ai écrites très mal. S'il y a quelque chose que je ne comprends plus, comme j'ai enregistré, je réécouterai si besoin. Comme cela, je ne vous embêterai pas. C'est parfait. Merci beaucoup, cela m'aide bien.

- **Fatiha H. :**

Vous avez besoin d'un autre témoignage ou pas ?

- **Enquêteur :**

Oui, si vous avez d'autres noms, je suis preneuse.

- **Fatiha H. :**

Il faut que je voie une copine qui est sur Montpellier, que je l'appelle pour savoir si elle est d'accord et disponible pour vous parler.

- **Enquêteur :**

C'est très gentil. Ça m'arrange bien parce que c'est vrai que c'est plus compliqué de contacter quand on ne connaît pas et ce sont des questions un peu intimes. Je ne divulgue pas, ce sera anonymisé. Parfois, les gens peuvent être un peu réticents à répondre sur leur vie. Je le comprends.

- **Fatiha H. :**

Non, je ne pense pas.

- **Enquêteur :**

Que ça posera souci ?

- **Fatiha H. :**

Au contraire, je pense que c'est intéressant de parler de ce que l'on a vécu.

- **Enquêteur :**

Comme on n'en parle pas assez, c'est pour cela que j'ai été intéressée par le sujet. Je trouve que c'est bien si on continue à en parler.

- **Fatiha H. :**

D'accord. Je vais voir si elle est disponible et d'accord et je vous enverrai un petit message pour vous donner ses coordonnées.

- **Enquêteur :**

Super, c'est gentil ! Merci beaucoup.

- **Fatiha H. :**

De rien. Je vous laisse.

- **Enquêteur :**

Merci, bonne journée.

- **Fatiha H. :**

Au revoir.

- **Enquêteur :**

Au revoir.

#### ANNEXE 4 : Analyse de l'entretien de Djamila K.

<p>- <b>Djamila K. :</b></p> <p>Allo ?</p> <p>- <b>Enquêteur :</b></p> <p>Allo. Oui, bonsoir. Anne-Sophie Badini.</p> <p>- <b>Djamila K. :</b></p> <p>Bonsoir.</p> <p>- <b>Enquêteur :</b></p> <p>Bonsoir. Je ne vous dérange pas ?</p> <p>- <b>Djamila K. :</b></p> <p>Non, du tout.</p> <p>- <b>Enquêteur :</b></p> <p>Merci de prendre un peu de temps pour répondre à mes questions. Est-ce que vous avez un peu de temps devant vous ?</p> <p>- <b>Djamila K. :</b></p> <p>Oui, bien sûr. J'ai prévu.</p> <p>- <b>Enquêteur :</b></p> <p>D'accord. Super. C'est vraiment très gentil, parce que cela m'aide bien pour mon mémoire. Est-ce que Fatiha vous a un peu expliqué ? Je vous réexplique un peu ce que je fais, comment cela va se passer.</p> <p>- <b>Djamila K. :</b></p> <p>Elle m'a expliqué que vous faisiez un mémoire sur les enfants de Harkis.</p>	
--	--

- **Enquêteur :**

C'est ça.

- **Djamila K. :**

Qui ont des enfants scolarisés à l'école primaire.

- **Enquêteur :**

C'est ça. Exactement. En fait, je fais un Master 2. Pour valider mon année – je veux être professeur des écoles –, on me demande de faire un mémoire. J'ai choisi de le faire sur la question des langues. En particulier, j'ai choisi de le faire sur le cas particulier des familles descendantes de Harkis, parce que c'était une problématique qui m'intéressait. Je lui avais demandé si elle avait d'autres personnes qui pourraient répondre à mes questions. Elle m'a donc donné vos coordonnées. Voilà.

Pour l'entretien, comment est-ce que cela va se passer ? D'abord, je vous pose un peu des questions sur vous, votre famille. Après, on passera une partie un peu plus sur l'histoire harkie, ce que vous en connaissez, quelle a été l'histoire de votre famille. Enfin, c'est plus spécifiquement sur les langues. Voilà. C'est comme ça que cela se passera. Dans mon mémoire, je ne citerai pas votre nom. Ce sera anonymisé.

- **Djamila K. :**

Pas de souci.

- **Enquêteur :**

C'est gentil. Si vous êtes d'accord, on peut commencer alors.

- **Djamila K. :**

D'accord.

- **Enquêteur :**

Est-ce que vous pouvez vous présenter, tout d'abord ?

- **Djamila K. :**

Je m'appelle Djamila, Djamila K. J'ai 45, bientôt 46. Je suis née en 1973.

- **Enquêteur :**

D'accord.

- **Djamila K. :**

J'ai grandi dans un village qui s'appelle : « Saint-Pons-de-Thomières ». Je suis issue d'une famille nombreuse. On est sept en tout, quatre filles et trois garçons. Je suis la deuxième. J'ai deux demi-sœurs. Il y en a une qui a toujours vécu avec nous et une qui était en Algérie et qui est arrivée un peu plus tard.

Après, j'ai fait des études sur Montpellier. J'ai travaillé. Puis, je suis entrée dans la fonction publique territoriale il y a sept ans. J'ai emménagé dans le même village à côté de Montpellier. Je vis avec mon conjoint et ma fille qui va bientôt avoir 10 ans.

- **Enquêteur :**

D'accord. Vous avez grandi à Saint-Pons-de-Thomières. Vous avez grandi à Saint-Pons-de-Thomières même ?

- **Djamila K. :**

Oui.

- **Enquêteur :**

Où est-ce que c'était à l'époque encore le Plô de Mailhac ?

- **Djamila K. :**

Quand on est parti du Plô de Mailhac, j'avais deux ans. Mes parents avaient déménagé. C'était là où tout le monde commençait à partir. On est parti après aux Marbrières. C'étaient les immeubles qui avaient été construits en dehors de Saint-Pons, à trois kilomètres. **La population saint-**

**Rubrique : présentation du sujet**

Thème : Le sujet présente sa famille et son travail

Enoncé : Le sujet indique qu'elle a deux demi-sœurs, un qui est venue d'Algérie plus tard

**Rubrique : Lieu d'enfance**

Thème : Le sujet est resté seulement 2 ans au plô Mailhac

Enoncé : Le sujet indique que les harkis ont été regroupés dans des immeubles éloignés du centre du village à cause des réticences des habitants. Les immeubles étaient séparés entre ceux des harkis et ceux des « français »



ponaise était réticente à la venue des Harkis.

On était aux Marbrières pendant... Puis, mes parents ont acheté une maison à Saint-Pons, au village même. Quand on a déménagé, j'avais 8 ans.

- **Enquêteur :**

D'accord. Aux Marbrières, c'étaient exclusivement des familles harkies.

- **Djamila K. :**

C'étaient des immeubles où on était tous ensemble. Effectivement, il y avait trois immeubles. On était tous ensemble. On appelait ça : « les immeubles de Français ». On les surnommait « les F » pour dire : « les Français », parce qu'on n'était pas mélangés. Il n'y avait pas de mixité.

- **Enquêteur :**

D'accord. C'était vraiment séparé. Vous étiez d'un côté.

- **Djamila K. :**

Oui.

- **Enquêteur :**

D'accord. Et vous avez des souvenirs de cette époque ?

- **Djamila K. :**

Oui, j'ai des souvenirs, bien sûr. On prenait le bus pour aller à l'école. Donc, on était tout le temps ensemble. Maintenant, avec le recul, les difficultés que l'on avait, c'était dû aussi à ce manque de diversité, de mixité qui faisait que nos parents n'évoluaient pas. On parlait kabyle à la maison. Puis, on parlait mal français. On avait pas mal de soucis. Cela explique également les difficultés en langue. Moi, j'apprenais à... Mon père apprenait... Il y avait des cours d'alphabétisation après sa journée de travail. J'ai évolué avec lui, plus vite que lui, parce que j'avais...

**Rubrique : Langue parlée dans la famille**

Thème : Le sujet indique que le kabyle était la langue parlée à la maison.

Enoncé : Elle semble attribuer à ce manque de diversité les difficultés en langue. Elle précise que son père a suivi des cours d'alphabétisation.

- **Enquêteur :**

Vous étiez plus jeune.

- **Djamila K. :**

Je lui faisais apprendre l'alphabet.

- **Enquêteur :**

Il a appris le français. Il a appris bien le français ?

- **Djamila K. :**

Non. Il avait des cours d'alphabétisation, mais après des journées de travail... Il travaillait à l'ONF. La concentration et la volonté n'y étaient pas, même s'il avait envie, mais il était fatigué. Ce n'étaient pas des conditions... Pour prendre tout à zéro, ce n'était pas facile.

- **Enquêteur :**

D'accord. Et vous, vous avez appris... À la maison, tout le monde parlait kabyle. Dans votre entourage aussi ? Aux Marbrières, les gens parlaient plutôt kabyle ?

- **Djamila K. :**

Non, on parlait français. Mes parents se **forçaient** à parler français avec un français... Il confondait tout. On parlait comme eux. « Couverture », on disait : « confiture ». On confondait des mots. On parlait comme eux. On disait : « forbage » pour du fromage. On avait des difficultés de cet ordre-là.

- **Enquêteur :**

Oui, parce qu'il n'y avait pas eu d'enseignement encore explicite.

- **Djamila K. :**

Non. Comme on est arrivé après l'école

**Rubrique : Langue parlée entre harkis**

Thème : Le français était utilisé mais en un français mélangé et le kabyle

Enoncé : Le sujet indique que ses parents se forçaient à parler français même sans le maîtriser.

Le kabyle était plus véhiculé par les Grands-parents, les parents essayaient de parler français.

maternelle, effectivement... Cela a été corrigé par la suite, mais on avait quand même... Mes parents parlaient comme ça. Au lieu de dire : « Je vais », ils disaient : « J'ouava. » Donc, nous, on disait : « J'ouava » aussi.

- **Enquêteur :**

Oui. En fait, vous aviez un français, mais le français qui était un peu mélangé.

- **Djamila K. :**

Voilà. Il y avait le kabyle et le français qui n'était pas vraiment du français. Puis, après, il fallait apprendre le français.

- **Enquêteur :**

D'accord. À la maison, est-ce qu'il y avait ce mélange aussi ou, à la maison, c'était vraiment kabyle, kabyle ?

- **Djamila K. :**

Non, on ne parlait pas tout le temps kabyle. Non. Mes parents parlaient français. Ils se **forçaient** à parler français. Je parlais plus avec mes grands-parents kabyle qu'avec mes parents. J'ai plus appris le kabyle avec mes grands-parents qu'avec mes parents.

- **Enquêteur :**

D'accord. Vos grands-parents étaient aussi avec vous aux Marbrières ? Ils sont venus en même temps ?

- **Djamila K. :**

Non. Ils sont arrivés avant. Mon grand-père était parti. Ils habitaient en ville. Ils habitaient déjà en ville avant que l'on arrive.

- **Enquêteur :**

D'accord, mais ils sont venus dans le même contexte à Saint-Pons ?

<p>- <b>Djamila K. :</b></p> <p>Oui.</p> <p>- <b>Enquêteur :</b></p> <p>D'accord. C'était votre grand-père qui a aussi combattu ?</p> <p>- <b>Djamila K. :</b></p> <p>Mon grand-père, non. C'est mon père qui a combattu.</p> <p>- <b>Enquêteur :</b></p> <p>C'est votre père. D'accord. Votre grand-père est venu au moment de la guerre, mais pas...</p> <p>- <b>Djamila K. :</b></p> <p>Oui. Il a suivi le mouvement, mais il n'était pas...</p> <p>- <b>Enquêteur :</b></p> <p>D'accord. Après, ils se sont installés dans le centre. OK. Parfait. Je pense que sur votre situation personnelle... Votre fille, vous m'avez dit. Votre conjoint... J'avais oublié de poser l'autre fois la question. Est-ce que votre conjoint aussi est d'origine harkie ou pas du tout ?</p> <p>- <b>Djamila K. :</b></p> <p>Non. Lui, il est d'origine italienne et polonaise.</p> <p>- <b>Enquêteur :</b></p> <p>D'accord.</p> <p>- <b>Djamila K. :</b></p> <p>Dans les frères et sœurs, personne n'est avec un Harki. Avec des Européens.</p> <p>- <b>Enquêteur :</b></p> <p>D'accord. C'est juste que, parfois, c'est vrai</p>	<p><b>Rubrique : Présentation</b></p> <p>Thème : Le sujet indique avoir une fille et un mari d'origine diverses, non liée aux harkis. Idem pour ses frère et sœur.</p>
--	--

que cela peut arriver comme on grandit ensemble.

- **Djamila K. :**

Oui, le fait de suivre un parcours identique, on se retrouve. On peut se retrouver, parce qu'on grandit tous ensemble. Donc, à un moment donné, on peut se retrouver.

- **Enquêteur :**

C'est ça. Oui, des fois. C'est ça. Avec l'école, c'est souvent là où on rencontre...

- **Djamila K. :**

Oui. Cela a été le cas pour Fatiha d'ailleurs.

- **Enquêteur :**

Voilà. C'est ça. J'avais oublié de lui poser la question. C'est vrai qu'au détour de la conversation, elle m'en a parlé. C'est pour cela que, maintenant, je pose la question, parce que je n'avais même pas pensé la première fois à poser la question. Voilà. Je pense que c'est bon. Est-ce que vous pensez qu'il y a des informations importantes sur votre situation personnelle que je devrais rajouter ? Sinon, on passe à la suite.

- **Djamila K. :**

Ce qui est important et ce qui nous a suivis, même avec mes frères, c'est d'avoir... On a tous un prénom algérien, Djamila, et un prénom français, Christine.

- **Enquêteur :**

Oui. Je n'avais pas compris, parce qu'elle m'avait donné votre numéro...

- **Djamila K. :**

À l'école, on m'appelait par mon prénom français, au collège aussi et au lycée aussi. Quand on a commencé à faire des études supérieures, on nous appelait par notre

#### **Rubrique : Présentation personnelle**

Thème : Prénoms du sujet

Énoncé : Le sujet indique avoir deux. Le sujet utilise le prénom français en contexte des études et professionnels et ne reconnaît pas son autre prénom dans ce contexte. Elle indique que cela viendrait des inscriptions faites et prises en charges par l'école qui ne lui a reconnu que le prénom français. Les deux prénoms étaient une volonté de son père pour plus de facilités professionnelles. Le sujet semble avoir assimilé cette double identité et ne lui pose pas de souci. Elle se présente toutefois spontanément sous le prénom Djamila.

prénom, parce que c'est nous qui complétons les inscriptions. Du coup, cela a changé. Donc, cela a été bizarre, parce que j'ai fait un IUT après. Quand on faisait l'appel, je ne répondais pas si c'était Djamila, parce que Djamila, pour moi, c'était la famille et les amis. Ce n'était pas l'école. C'était Christine.

- **Enquêteur :**

D'accord. À l'école, on vous appelait Christine et, à la maison, vous vous appelez Djamila. C'est ça ?

- **Djamila K. :**

Oui. Même là, dans le monde professionnel, c'est Christine, pas Djamila.

- **Enquêteur :**

D'accord. Et sur votre état civil, c'est quel prénom en premier, du coup ?

- **Djamila K. :**

Djamila.

- **Enquêteur :**

C'est Djamila en premier.

- **Djamila K. :**

Le prénom usuel, c'est Djamila.

- **Enquêteur :**

D'accord.

- **Djamila K. :**

Et les professeurs... Parce que mes parents ne savaient pas lire et écrire. Il y a des personnes qui se sont occupées d'eux pour les inscriptions aux écoles, mais à l'école, ils ont considéré le prénom français. On nous a tous appelés par nos prénoms français à

l'école.

- **Enquêteur :**

Ce n'était pas un choix que, vous, vous aviez fait.

- **Djamila K. :**

Non. Je pense que cela avait été fait par l'Éducation nationale.

- **Enquêteur :**

D'accord. C'est l'Éducation nationale qui a choisi pour vous le deuxième prénom parce qu'ils trouvaient ça plus facile.

- **Djamila K. :**

Oui.

- **Enquêteur :**

D'accord. Et vos frères et sœurs aussi. À chaque fois, vous avez deux prénoms.

- **Djamila K. :**

On a tous deux prénoms, oui. On a un prénom bien catholique, en plus. Il y a David. Il y a Christophe. Il y a Roger.

- **Enquêteur :**

D'accord.

- **Djamila K. :**

Mon père partait du principe qu'il fallait un prénom algérien pour ne pas oublier ses racines et un prénom français pour travailler. J'ai pu le tester après. J'ai pu m'en rendre compte.

- **Enquêteur :**

Effectivement, quand Fatiha m'a donné votre numéro, elle m'a dit Christine et,

quand vous aviez signé le texto, vous aviez signé Djamila. Je me suis dit : « Mince. J'ai dû mal lire. »

- **Djamila K. :**

Fatiha, c'est vrai qu'elle me connaît, parce qu'on a fréquenté l'école ensemble jusqu'au lycée, jusqu'en Terminale. Donc, du coup, c'est Christine. Elle a été habituée à...

- **Enquêteur :**

À vous appeler Christine.

- **Djamila K. :**

Elle était habituée à ce que l'on m'appelle Christine, parce qu'on a fréquenté l'école ensemble.

- **Enquêteur :**

Vous, actuellement, si vous rencontrez quelqu'un, vous préférez...

- **Djamila K. :**

Djamila. Je lui dis Djami même.

- **Enquêteur :**

Pour vous, c'est plus votre prénom.

- **Djamila K. :**

À La Boissière, ils savent que c'est Djami. Ils savent aussi que c'est Christine, mais c'est Djami.

- **Enquêteur :**

Votre prénom, tel que vous aimeriez qu'on l'utilise, ce serait plutôt Djamila. Djami ou Djamila.



- **Djamila K. :**

Il n'y a pas de problème. Les deux me conviennent, sauf que si, dans ma vie professionnelle, on venait à m'appeler Djamila, ce serait bizarre.

- **Enquêteur :**

D'accord. Vous avez ce prénom pour votre personne professionnelle et un prénom plus...

- **Djamila K. :**

Exactement.

- **Enquêteur :**

D'accord. C'est sûr que c'est important. Très bien. On va un peu au deuxième thème. C'est l'histoire, la connaissance de l'histoire et l'identité de votre famille. D'abord, une question un peu large. Que savez-vous de l'histoire des Harkis et de leur famille en général ? Qu'est-ce que vous connaissez de cette histoire ?

- **Djamila K. :**

Tout ce qu'il faut savoir. L'indépendance, la volonté de l'Algérie d'être indépendante avec la France qui était installée depuis bien longtemps. Mon père a fait le choix de suivre plutôt la France, parce qu'il aspirait à un modèle français, une certaine liberté, malgré sa famille, parce qu'il a fait la guerre contre son pays pour une idéologie, une philosophie. Il a quand même laissé ses parents. Il n'a jamais pu rentrer pour les enterrer. Il était marié là-bas. Il a laissé sa femme. Donc, il a tout quitté pour rejoindre après la France, pour venir ici. Là, cela a été un peu la désillusion, parce que l'accueil n'était pas... Il aurait préféré avoir un meilleur accueil. Il a beaucoup souffert de son intégration en France, mais toujours avec beaucoup de modestie et d'humilité. Après, mon père n'a jamais trop parlé. Nous, on l'a appris... On ne peut pas

**Rubrique : Connaissance de l'histoire**

Thème : Départ de ses parents d'Algérie  
Énoncé : Le sujet souligne que l'engagement de son père était pour des raisons idéologique pour la « liberté » mais a connu la « désillusion » car l'accueil n'a pas été à la hauteur de ses aspirations. Le sujet souligne donc un idéal trahi pour son père. Mais une réaction sans révolte.

**Rubrique : Connaissance de l'histoire harkie**

dire que, dans les livres d'histoire, on en parle beaucoup. Il n'y a que quelques lignes sur la guerre d'Algérie. C'est après, nous, par nos propres moyens.

- **Enquêteur :**

Par vous-mêmes.

- **Djamila K. :**

Qu'on a commencé à se renseigner, à acheter des bouquins, à en parler avec nos amis pour en savoir un peu plus, puis grâce aussi à toutes les cérémonies en mémoire des Harkis.

- **Enquêteur :**

Vous y alliez à ces cérémonies avec votre papa ou par vous-même ?

- **Djamila K. :**

Avec mon père. Puis, on est retourné en Algérie. Pour la première fois, on y est allé l'année dernière avec mon père et ma fille aussi. Pour lui, c'était la première fois. On a pu se rendre en Algérie et voir l'état du pays. Mon père, du coup, il s'est dit : « J'ai bien fait de quitter l'Algérie. »

- **Enquêteur :**

Il ne regrette pas, malgré tout ce qu'il a subi.

- **Djamila K. :**

Voilà. Oui. Il y a l'attachement quand même de la terre. C'est son pays. Cela restera toujours son pays, mais quand on regarde le pays, comment il a été dégradé et qu'on manque de liberté... Les conditions de vie là-bas, c'est très, très pauvre. Donc, il est ravi d'avoir permis à sa famille de grandir en France et de réussir en France.

- **Enquêteur :**

Votre maman, du coup, il l'a rencontrée en

Thème : Le sujet évoque comment elle a appris l'histoire harkies

Enoncé : Le sujet souligne que son père ne parlait pas beaucoup de la guerre, ni les livres et qu'elle a donc dû chercher les informations. Elle l'a donc cherché malgré les obstacles. Le sujet utilise le pronom personnel « on ». On peut supposer que cela vise ses frère et sœur ou peut-être d'autres descendants harkis.

Rubrique : Découverte de l'Algérie

Thème : Voyage avec son père et sa fille vers l'Algérie

Enoncé : Regard critique sur l'Algérie de la part du sujet et du père. Le père a une relation affective, ce qui ne semble pas être le cas du sujet.

France, quand il est arrivé en France.

- **Djamila K. :**

Ma mère, il l'a rencontrée en France.

- **Enquêteur :**

D'accord, mais elle était aussi...

- **Djamila K. :**

Au camp au Plô de Mailhac.

- **Enquêteur :**

D'accord. Est-ce que sa première femme est venue après ?

- **Djamila K. :**

Il a été marié trois fois, mon père. Sa femme n'a pas voulu le suivre. Il est venu ici tout seul. Il s'est marié avec une femme. Il a eu un enfant. Elle est partie. Elle lui a laissé l'enfant. Il s'est débrouillé tout seul avec ma grande sœur. Après, il a rencontré ma mère qui, elle, avait laissé sa fille en Algérie pour suivre sa famille, parce qu'à l'époque, ils ne pouvaient pas divorcer. Elle ne pouvait pas récupérer sa fille. Donc, elle a laissé sa fille quand elle avait 2 ans. Elle est arrivée en France pour rejoindre sa famille. Après, à l'âge de 20 ans, elle est allée la chercher en Algérie.

- **Enquêteur :**

À l'âge de 20 ans de sa fille, quand sa fille a eu 20 ans.

- **Djamila K. :**

Oui.

- **Enquêteur :**

Elle ne l'avait pas vue entretemps.

#### **Rubrique : Situation familiale**

Thème : Le sujet explique l'histoire de ses demi-soeurs

Enoncé : Le sujet explique que sa mère a dû laisser une fille en Algérie et a dû attendre 18 ans pour la revoir.

- **Djamila K. :**

Non.

- **Enquêteur :**

D'accord. C'est vrai que c'est difficile tout ça comme période. Pour vous, par rapport à ça, votre sentiment ? Par rapport à l'histoire de vos parents, quel est votre sentiment ? Vous vous êtes renseignée par vous-même.

- **Djamila K. :**

**Très dur.** Déchiré comme ça dans un pays... C'est la guerre. Ce n'est pas facile à vivre, surtout quand on fait le choix... C'est difficile de faire un choix et, quand on le fait, il faut l'assumer. Il ne faut pas regretter. Mon père s'est posé beaucoup de questions. On est Harki. Honte ou pas honte. Il ne l'a jamais affirmé. Il n'en a jamais été fier. Avec beaucoup d'humilité. Il a aussi accepté des conditions de vie qui ont été difficiles, parce qu'au Plô de Mailhac... J'avais 2 ans. J'ai peu de souvenirs, mais en voyant les photos, c'était quand même difficile. Puis, même à l'ONF, ils n'étaient pas équipés pour travailler dans la forêt. Ils travaillaient dans des conditions vraiment difficiles. Même pour aller à Saint-Pons-de-Thomières, il n'y avait pas de moyens de transport. Ils allaient à pied pour faire des courses. Cela a été très rude. Et un peu les conditions aussi qu'ils vivaient en Algérie. J'ai pu me rendre compte quand on y est allé l'année dernière. Quand on voit des gamins qui font six kilomètres pour aller à l'école... Lui, il habitait à la montagne. Donc, ces conditions-là, il les connaissait. Il aurait aimé peut-être avoir un peu plus de reconnaissance. C'est arrivé, mais tardivement. Et un peu plus de soutien de l'État français. C'est ce qu'on a toujours demandé.

- **Enquêteur :**

C'est le grand problème. C'est certain.

**Rubrique : Connaissance de l'histoire**

Thème : Sentiments par rapport à l'histoire  
Enoncé : Le sujet indique qu'elle trouve cela dur mais que son père semble avoir accepté sans plainte. Elle explique cela par le fait que les conditions en Algérie sont également difficiles.

- **Djamila K. :**

Exactement.

- **Enquêteur :**

Votre papa est toujours là.

- **Djamila K. :**

Oui.

- **Enquêteur :**

Vous continuez à lui parler de ça ?

- **Djamila K. :**

Il est toujours là. C'est vrai qu'il a beaucoup de copains qui sont décédés. Lui, il a eu un AVC en 1996. Il a eu pas mal de séquelles. Il est toujours là, mais on le voit vieillir rapidement. On a fêté ses 80 ans, mais il est fatigué. Il aimerait partir. 80 ans. C'est quand même dingue.

- **Enquêteur :**

Ce n'est pas si vieux que ça.

- **Djamila K. :**

Il est fatigué.

- **Enquêteur :**

Oui, il est fatigué de tout ça. D'accord. J'avais une question qui m'a échappé. Ce n'est pas grave. Elle me reviendra. Vous avez donc grandi là-bas, aux Marbrières. Est-ce que vous pouvez parler actuellement encore d'une communauté ou d'une culture harkie ? Est-ce que vous pensez qu'il y a une particularité de cette communauté ou est-ce que, maintenant, ça s'est estompé ? Est-ce que vous pensez qu'il y a une particularité par rapport à...

**Rubrique : Culture harkie**

Thème : Perpétuation de la culture d'origine  
Énoncé : Le sujet indique que la perpétuation est moins forte et l'explique la dispersion des personnes et par l'éducation : ses parents veulent qu'ils avancent et non qu'ils regardent en arrière. Elle souligne aussi le fait que vivre en communauté empêche l'intégration

- **Djamila K. :**

Cela s'est estompé, parce qu'on a du recul. On a tous été dispersés. On a tous des vies différentes. Nos parents nous ont inculqué des... Il faut avancer. Il ne faut pas toujours regarder derrière. Il ne faut pas oublier non plus, mais c'est vrai que, quand on a des problématiques dans des banlieues, les ghettos, tout ça...

Mes parents ont pu évoluer. Moi, j'ai vu ma mère. Elle est analphabète. Elle a pu passer son permis de conduire. Elle a pu travailler. Elle a pu se libérer, parce qu'elle a eu accès à la connaissance, à l'information. Du coup, cela a changé beaucoup dans notre éducation aussi le fait de ne plus vivre en communauté, de ne plus avoir le jugement, de s'ouvrir à un autre univers. Cela permet d'évoluer.

Je comprends les communautés comme dans les banlieues où on a du mal à évoluer, à s'intégrer, parce qu'on est entre nous. Puis, on parle toujours la même langue. À force d'être dans le même bocal, on étouffe.

- **Enquêteur :**

En fait, cette communauté, cette culture commune a été surtout quand il y avait un habitat commun. Après, quand vous avez pu vous en émanciper...

- **Djamila K. :**

Exactement. Quand on est arrivé sur Saint-Pons, on a été parmi les premiers à habiter en ville. On avait la chance d'habiter entre... On était entre deux professeurs, de mathématiques et de français, qui nous ont beaucoup aidés aussi. Ma mère était très liée avec des amis. Il y a eu une coupure quand même du fait de ne plus habiter dans les mêmes immeubles.

- **Enquêteur :**

D'accord. Cela a fait sortir... Peut-être aller vers d'autres personnes.

**Rubrique : Intégration dans la société française**

Thème : Le sujet souligne une bonne intégration

Enoncé : Elle indique que l'intégration a été permise par le fait de quitter les camps. Elle souligne une curiosité mutuelle, des échanges avec les populations locales. Elle parle d'évolution : pour elle rester entre harkis et parler la langue d'origine semble connoté négativement. L'intégration est importante pour elle.

- **Djamila K. :**

Cela permet de mieux s'intégrer à une nouvelle société. Ils voyaient cela de loin, puisqu'ils n'étaient pas baignés dans le... Il y avait un partage. Avec mes voisins, on faisait du couscous. On s'invitait. Ils étaient curieux de nos cultures. Mes parents étaient curieux aussi. Donc, il y avait vraiment un échange et une ouverture qu'il n'y avait pas aux Marbrières, parce que ma mère ne travaillait pas. Toute la journée, elle était avec ses copines et elle parlait toujours kabyle. Elle ne parlait pas français. Elle n'évoluait pas.

- **Enquêteur :**

En fait, quand elle était là-bas, elle était encore un peu comme avant son départ d'Algérie. Après, c'est l'intégration qui est arrivée quand vos parents sont arrivés dans le centre.

- **Djamila K. :**

J'ai vu la différence, même pour nous. J'ai vu la différence à partir du moment où mes parents ont décidé de partir des Marbrières.

- **Enquêteur :**

D'accord. C'est ça qui a fait que cela a changé, qu'il y a eu une intégration.

- **Djamila K. :**

Oui.

- **Enquêteur :**

Actuellement, pour vous... Je vais vous poser des questions. Cela va paraître un peu bizarre, mais actuellement, la France, pour vous, qu'est-ce que c'est ? Est-ce que cela représente votre pays ?

- **Djamila K. :**

C'est mon pays. Je suis née en France. Moi, je me sens française. Je n'ai pas une double identité. Je ne me sens pas... Je ne suis pas

Rubrique : Regard sur la société française  
Thème : Le sujet parle de son sentiment

**Algérienne. Je suis née en France.** J'ai cette culture, oui, kabyle. Cela fait partie de mon histoire. C'est une chance d'avoir des origines aussi diverses, mais moi, je me suis toujours sentie... Même plus maintenant qu'à un moment donné. Quand on est adolescent, on a aussi la partie rebelle. Quand on commence à chercher du boulot et qu'on se fait refuser des appartements parce qu'on s'appelle Djamilia... On peut avoir les yeux bleus et être châtain, quand on a un nom comme Djamilia... Quand je posais des CV, je n'avais pas d'entretien et, quand je mettais Christine, j'avais des entretiens. J'ai jonglé avec les deux en fonction de... Mais il y a des personnes qui ont souffert plus que cela du racisme. Quand je regarde, avec mes frères, on s'en est toujours bien sorti. Mes parents nous ont donné des valeurs, des valeurs de travail, de respect, de bienveillance. C'est comme ça qu'on a affronté la vie.

- **Enquêteur :**

D'accord.

- **Djamilia K. :**

Je n'ai pas de **rancœur**. C'est clair que, par rapport à mes parents, mon père, comment il a été traité, la reconnaissance... Je n'en veux pas. Je ne suis pas **haineuse**. J'aurais aimé, oui, un peu plus de reconnaissance, mais après, il ne faut pas rester dans le passé. Il faut avancer.

On est quand même pas mal aidé. Je le vois dans ma vie professionnelle, notamment des jeunes, des apprentis. Du coup, je vois l'apport qu'il y a eu, par exemple de nous accompagner, de nous ouvrir à la citoyenneté. Cela a été bénéfique et cela a été mis en place pour les enfants de Harkis. J'ai quand même bénéficié... Pour entrer dans la fonction publique, il y avait le plan Harkis, dont j'ai pu bénéficier. Il y a quand même des aides sur lesquelles...

Ma sœur est gestionnaire d'un collège grâce au plan Harkis. Cela nous a permis de rentrer dans la fonction publique sans passer

d'appartenance à la France

Enoncé : Le sujet insiste sur son identité française et indique qu'elle n'est pas algérienne. Elle semble ressentir l'histoire comme ses origines. Elle indique qu'elle a rejeté un temps son identité de descendante de harkis.

**Rubrique : Regard porté par la société française**

Thème : Le sujet parle du racisme qu'elle a subi

Enoncé : Le sujet évoque spontanément le rejet qu'elle a subi à cause de son prénom

**Rubrique : Regard porté sur la société française**

Thème : Sentiments par rapport au traitement reçu

Enoncé : Le sujet insiste sur les aides qui lui ont été apportées en tant que descendantes de harkis. Elle évoque le plan harkis qui a permis à elle et sa sœur de rentrer dans la fonction publique. Elle met l'accent davantage sur les compensations que sur les autres aspects.



le concours. Il y a eu quand même des compensations. On a pu prendre parti de tout cela.

- **Enquêteur :**

En bénéficiaire.

- **Djamila K. :**

On a pu en bénéficier. Donc, je ne vais pas cracher non plus dans la soupe.

- **Enquêteur :**

D'accord. C'était un plan Harkis, c'est-à-dire que c'était une autre voie pour arriver dans la fonction publique qui vous était offerte.

- **Djamila K. :**

Voilà. C'est un dispositif qui permettait aux jeunes qui avaient fait des études de rentrer dans la fonction publique en fonction des catégories. J'ai postulé pour un poste de C. J'aurais pu postuler pour un poste B. Je suis catégorie B, mais c'était un poste de C. Je suis rentrée comme ça dans l'administration. Après, j'ai passé des concours, mais effectivement, il y avait des postes qui étaient ouverts. Il y avait une liste. On proposait des postes.

Pour ma sœur, cela a été le cas. Moi, c'était au tout début. Il fallait un peu se débrouiller. Il fallait postuler. Quand on voyait un poste, il fallait prétendre au plan Harkis. J'ai postulé pour une collectivité. Très peu étaient au courant du dispositif. Donc, on a pu bénéficier quand même de ces avantages, on va dire.

- **Enquêteur :**

D'accord. Je ne connaissais pas ce plan. Pour vous, quel regard la société française porte sur cette question des Harkis ? Actuellement, j'entends. Est-ce que vous ressentez un regard particulier quand vous évoquez le fait que votre père était Harki ?

- **Djamila K. :**

Il y a un peu de tout. Il y a du respect. Il y a de l'incompréhension. Il y a le regard... Cela dépend à quel niveau on se situe. Cela dépend. Moi, je ne ressens pas de malveillance à l'égard des Harkis. Au contraire. Moi, c'est ce que je ressens. Après, peut-être que d'autres ne le ressentiront pas de la même manière. Je pense que, pour en parler avec d'autres personnes, il y en a beaucoup qui pensent qu'ils auraient eu besoin d'un peu plus de reconnaissance. Beaucoup d'empathie par rapport aux Harkis.

- **Enquêteur :**

Actuellement, la société a un regard un peu plus éclairé peut-être.

- **Djamila K. :**

Ils sont un peu plus au courant aussi. On n'en parlait pas. C'était tabou, la guerre d'Algérie. Dans les livres d'histoire, on n'en parle pas. Pourtant, c'est une guerre... On parle beaucoup de la guerre de 1914, de 1945, mais la guerre d'Algérie est récente. C'était quand même tabou pour les Français. On en parle plus. Il y a des associations qui sont mobilisées. Il y a eu quand même à un moment donné...

- **Enquêteur :**

Des actions.

- **Djamila K. :**

Des élus qui ont porté, qui ont un peu impulsé aussi, qui ont fait qu'on parle des Harkis, mais c'est clair que c'est méconnu. On n'en parlait pas avant. On en parle un peu plus maintenant.

- **Enquêteur :**

On en parle un peu plus, oui. Vous êtes

**Rubrique : Regard porté par la société française**

Thème : Le sujet distingue le regard que porte la société sur les harkis selon les personnes

Enoncé : Le sujet indique ce qu'elle ressent – pas de malveillance et empathie- et ce que l'on dit de ce regard : besoin de plus de reconnaissance. Elle le lit à une plus grande connaissance de l'histoire qui était restée longtemps taboue.

retournée en Algérie. Qu'est-ce que vous avez ressenti ? Quel était pour vous le lien avec l'Algérie ? Est-ce que vous avez ressenti un lien particulier ?

- **Djamila K. :**

J'ai beaucoup de famille, puis voir où mes grands-parents, mes parents ont grandi, connaître mes racines. C'est important. Puis, la culture aussi, du pays, une diversité et me rendre compte aussi par moi-même des mentalités, parce qu'en fait, il y a quand même une **haine** de la part des Algériens envers les Harkis, envers les Français. J'ai visité le musée à Alger sur la guerre d'Algérie. C'est sanglant. On voit bien le regard qu'ils portent, haineux, beaucoup de **rancune**, beaucoup de **rancœur**.

J'ai pu partager avec la famille. On a beaucoup échangé. Il a fallu arrêter des débats parce qu'on n'était pas du tout d'accord sur pas mal de choses. On sentait bien que... Ils avaient du respect pour mon père, parce qu'il l'hébergeait, mais on sentait bien quand même une réticence et beaucoup de **rancœur**, beaucoup de **haine**.

- **Enquêteur :**

Par rapport aux personnes...

- **Djamila K. :**

Ils cultivent ça avec leurs enfants. Ils font venir leurs enfants dans les musées, alors que c'est violent. Je suis partie avec mon cousin. J'avais ma fille avec moi. L'année dernière, elle avait 9 ans. Si j'avais su... On est parti plus tôt. J'ai dit : « Il fallait me prévenir. » Il y avait des photos qui étaient horribles. C'est le film d'horreur. Il y avait des représentations de mannequins avec la gorge tranchée, du sang. Il n'y avait que des images... Pour eux... Le musée... Il n'y avait que ça. **C'était un musée d'horreur.**

- **Enquêteur :**

On ne sentait pas que c'était apaisé. C'était

**Rubrique : Regard porté sur la société algérienne**

Thème : Le sujet souligne la haine que les algériens ont envers les harkis et les français en général

Enoncé : le sujet insiste sur une expérience qui semble l'avoir traumatisée : la visite du musée sur la guerre d'Algérie qu'elle qualifie de sanglant. Elle a surtout été choqué que les algériens y aillent avec de jeunes enfants

violent volontairement.

- **Djamila K. :**

Ce qui m'a frappée, ce sont les jeunes enfants. À 5, 6 ans,

- **Enquêteur :**

Par rapport aux immigrés algériens ou descendants d'immigrés algériens non-Harkis, en France, est-ce que vous avez déjà eu un regard ou un traitement particulier, ressenti quelque chose de particulier ou des remarques ?

- **Djamila K. :**

De la part de...

- **Enquêteur :**

D'Algériens, d'immigrés algériens, mais non-Harkis, en dehors des Harkis justement. Des immigrés algériens – on va dire – lambda.

- **Djamila K. :**

Non. Après, c'est vrai que... Non. Après, nous, avec mes frères, on a la peau claire. On a les yeux bleus. On n'est pas... On va dire que ça ne se voit pas. Donc, on n'est pas... Moi, j'ai souffert après du regard de l'autre, mais c'est surtout par des documents, parce que Djamila, quand vous êtes interrogée sur vos origines, qu'on vous demande : « Quelle est votre origine ? » Quand je dis : « enfant de Harki », je sens quand même qu'il y a de la bienveillance de la part des Français. Je n'ai pas eu affaire à des Algériens.

- **Enquêteur :**

La question ne s'est jamais posée. Vous n'avez pas eu de...

Rubrique : Regard porté par les immigrés et descendants d'immigrés algériens

Thème : Le sujet indique ne pas avoir eu de mauvaises expériences

Énoncé : Elle explique cela par rapport à son physique : sa peau blanche et ses yeux clairs

- **Djamila K. :**

Non, la question ne s'est jamais posée.

- **Enquêteur :**

D'accord. Vous m'avez dit que vous vous étiez renseignés avec vos frères et sœurs sur la question. Vous en parlez encore souvent de l'histoire harkie, de cette question-là ?

- **Djamila K. :**

Non. Ce ne sont pas des sujets de conversation qui reviennent. Non, du tout. Cela revient quand on reçoit des informations de la part de l'ONAC ou de l'association, parce qu'il y a des aides, parce qu'il y a des réformes ou des mesures en faveur des Harkis. Il faut remplir des documents ce jour-là, mais non, on n'en parle pas.

- **Enquêteur :**

Ce n'est pas quelque chose de courant.

- **Djamila K. :**

Non. Cela ne fait pas partie... On n'est pas tous dans des associations. Cela ne fait pas partie de notre quotidien.

- **Enquêteur :**

D'accord. Et avec... C'est votre fille, du coup. Est-ce que vous lui en avez déjà parlé ? Est-ce qu'elle est au courant de tout cela ?

- **Djamila K. :**

Oui. Elle sait ce que c'est un Harki. Elle est venue en Algérie l'année dernière. Donc, elle est un peu plus au fait de la situation que mes autres neveux et nièces, parce qu'elle a voyagé. Donc, on en a beaucoup discuté aussi là-bas. Oui, elle est au courant. Après, pas de la même manière, parce qu'elle n'était pas concernée comme, moi, je

**Rubrique : Connaissance de l'histoire harkie**

Thème : Fréquence à laquelle le sujet et ses frères et sœurs évoquent la question

Énoncé : Le sujet indique que l'histoire n'est jamais évoquée, seules des nécessités administratives l'amènent à l'évoquer

**Rubrique : Connaissance de l'histoire harkie**

Thème : Connaissance de l'histoire par sa fille

Énoncé : Le sujet indique que sa fille a su rapidement ce qu'était l'histoire de ses GP et a approfondi la question lors de son voyage en Algérie

l'étais. Elle ne l'a pas vécu de la même manière, dans les mêmes conditions. Elle n'était pas confrontée aux difficultés de langue de mes parents, mais elle est au courant, bien sûr.

- **Enquêteur :**

Elle est au courant. Vous lui en aviez parlé avant le voyage ou c'est vraiment à cette occasion-là que vous vous êtes dit : « Il faut que je lui en parle plus spécifiquement » ?

- **Djamila K. :**

Non, bien avant, parce que quand on parle de... Elle sait très bien que ses grands-parents sont d'origine algérienne, puisqu'ils parlent aussi kabyle. Donc, à un moment donné, oui, je ne sais plus à quel âge, mais on en a parlé : « D'où tu viens ? Pourquoi est-ce que tu es parti d'Algérie ? » On a expliqué, la guerre, ce que c'était un Harki. Elle a su rapidement.

- **Enquêteur :**

D'accord. Elle a déjà évoqué cette question... Quelqu'un d'autre a déjà évoqué cette question avec elle ? Est-ce que vous savez si, à l'école, ils en ont parlé ou si elle a eu d'autres sources d'information ?

- **Djamila K. :**

À 10 ans, non. À l'école, ce n'est pas dans les programmes.

- **Enquêteur :**

Oui, mais parfois, cela peut être soulevé.

- **Djamila K. :**

Non. Je pense quand vous êtes dans des villages où il y a des fortes communautés harkies, mais maintenant, les Harkis, des fortes communautés, il n'y en a plus. Tout le monde est dispersé.

**Rubrique : Evocation de l'histoire harkie à l'école**

Thème : L'histoire n'a jamais été évoquée à l'école

Enoncé : Le sujet indique que cela n'est pas dans les programmes et qu'il n'y a plus de forte communauté, les gens étant dispersés, les nécessités d'en parler à l'école ne sont présentes. Elle émet l'hypothèse que cela peut par contre être le cas à Saint Pons de Thomières.

- **Enquêteur :**

Tout le monde est dispersé, oui. Donc, elle l'a appris par vous. D'accord.

- **Djamila K. :**

Peut-être à l'école, à l'école à Saint-Pons. Maintenant, je ne sais même pas si c'est évoqué, parce que cela fait quand même partie de l'histoire aussi de Saint-Pons.

- **Enquêteur :**

Oui. C'est pour cela.

- **Djamila K. :**

Quand on aborde le sujet, quand on fait un peu d'histoire sur Saint-Pons, bien entendu, on va parler de la communauté harkie, mais moi, je me rappelle que ce n'était pas le cas. Je ne sais pas, maintenant, si c'est le cas.

- **Enquêteur :**

D'accord. Je vais vous parler un peu plus de la question des langues maintenant. Actuellement, vous parlez quelle langue ?

- **Djamila K. :**

Moi, je parle français. Le kabyle, je le parle, mais je ne pratique pas beaucoup. Donc, je l'ai beaucoup perdu. Je parle français. Après, je parle l'anglais, l'espagnol.

- **Enquêteur :**

Pour vous, votre langue maternelle... Si vous deviez définir quelle était votre langue maternelle, ce serait plutôt le kabyle ? Le français ?

- **Djamila K. :**

Le kabyle.

**Rubrique : Langue parlées par le sujet**

Thème : Le sujet indique qu'elle parle français, kabyle, l'anglais et l'espagnol  
Enoncé : elle précise qu'elle ne pratique pas beaucoup le kabyle et qu'elle l'a donc oublié.

Elle indique aisément que sa langue maternelle est le kabyle.

<p>- <b>Enquêteur :</b></p> <p>Le kabyle, votre langue maternelle.</p> <p>- <b>Djamila K. :</b></p> <p>Langue maternelle, oui, c'est le kabyle.</p> <p>- <b>Enquêteur :</b></p> <p>D'accord. Donc, le kabyle, vous l'avez beaucoup parlé avec vos parents jeune. Puis...</p> <p>- <b>Djamila K. :</b></p> <p>Oui, avec mes parents et mes grands-parents, parce qu'on passait toutes les vacances avec mes grands-parents.</p> <p>- <b>Enquêteur :</b></p> <p>D'accord. Puis, ça s'est perdu.</p> <p>- <b>Djamila K. :</b></p> <p>Puis, c'est vrai que mes grands-parents sont décédés l'année dernière tous les deux. Avec eux, quand on allait les voir, on parlait kabyle. On ne parlait plus français. Avec mes parents, on parle toujours français.</p> <p>- <b>Enquêteur :</b></p> <p>Vous parlez toujours français. Même avec vos frères et sœurs, vous parlez français ?</p> <p>- <b>Djamila K. :</b></p> <p>Oui, on parle français.</p> <p>- <b>Enquêteur :</b></p> <p>D'accord. Avec votre fille, vous lui parlez parfois kabyle ou pas du tout ?</p> <p>- <b>Djamila K. :</b></p> <p>Non. Elle connaît quelques expressions. Elle</p>	<p><b>Rubrique : Langues parlées par le sujet</b>  Thème : Langue parlées dans la famille  Enoncé : le sujet parlait kabyle avec ses grands-parents, pas ses parents. Avec ses parents et ses frères et sœurs : parlent le français</p> <p><b>Rubrique : Langue parlée par la fille du sujet</b>  Thème : Le sujet indique ne pas avoir enseigné le kabyle à sa fille  Enoncé : Le sujet précise que sa fille connaît des mots qu'elle lui a appris ou que sa fille a entendu.  Sa fille ne lui a jamais manifesté l'envie de l'apprendre</p>
--	---



sait comment on dit : « le pain », des mots. On lui apprend des mots. Quand elle va chez ma mère, elle lui parle kabyle, mais elle n'est pas du tout... Elle est quand même curieuse. Puis, des fois, il y a des expressions qu'elle reprend et tout ça, mais pas comme nous.

- **Enquêteur :**

Oui. Ce sont plutôt des expressions que vous utilisez et, du coup, elle se les est appropriées.

- **Djamila K. :**

Voilà, qu'elle reprend, mais...

- **Enquêteur :**

D'accord. Elle vous a déjà manifesté l'envie de l'apprendre ?

- **Djamila K. :**

Non.

- **Enquêteur :**

Quand elle voyait peut-être ses arrière-grands-parents.

- **Djamila K. :**

Non, elle ne l'a jamais évoqué.

- **Enquêteur :**

D'accord. Et vous, vous aimeriez bien qu'elle l'apprenne ou pas particulièrement ?

- **Djamila K. :**

Elle verra. Elle choisira, mais non. Qu'elle connaisse quelques mots, oui, mais après, ce n'est pas une langue qui va lui apprendre. (0:36:52.8) mes origines, mais ce n'est pas une langue qui va lui être utile dans l'avenir.

**Rubrique : Langue parlée par la fille du sujet**

Thème : Le sujet indique que c'est sa fille qui choisira si elle veut apprendre

Énoncé : Le sujet trouve que le kabyle n'est pas une langue utile au contraire de l'anglais.

Je préfère qu'elle mette son énergie à apprendre l'anglais qui va lui servir prochainement que le kabyle.

- **Enquêteur :**

D'accord, mais si elle a envie, vous la laisserez faire.

- **Djamila K. :**

Elle est libre. Je ne vais pas lui...

- **Enquêteur :**

Oui, bien sûr, mais cela pourrait. Vous savez, il y a des parents, parfois, ils sont un peu directifs.

- **Djamila K. :**

Non. C'est clair que non. Jamais je ne lui imposerai quoi que ce soit. Si elle a envie de l'apprendre, je lui donnerai les moyens pour qu'elle apprenne.

- **Enquêteur :**

D'accord. Parfait. Je pense que j'ai à peu près... J'avais juste une petite question, une dernière précision à vous demander. Votre papa, quand il était Harki... Je sais qu'il y a plusieurs cas dans lesquels on devient Harki. Soit on était dans l'armée régulière et, du fait des événements, on est devenu Harki. Soit on s'engageait volontairement. Soit, simplement, on était fonctionnaire et on était rejeté par la population. Votre papa, il s'est engagé au moment de la guerre ou est-ce qu'il était déjà dans l'armée à ce moment-là ?

- **Djamila K. :**

Il s'est engagé au moment de la guerre.

- **Enquêteur :**

D'accord. C'était juste pour savoir. Et votre maman, du coup, elle a décidé de partir, en

**Rubrique : Histoire harkie**

Thème : engagement et départ des parents du sujet

Énoncé : son père s'est engagé au moment des combats et sa maman a suivi sa famille

fait ? Elle a combattu ou pas ?

- **Djamila K. :**

Non, du tout. Non. Ma mère, elle était mariée là-bas, avec un enfant. Toute sa famille est partie. Elle était très jeune. Elle n'a pas supporté d'être éloignée de sa famille. Elle a essayé d'embarquer sa fille, mais ce n'était pas possible et elle est partie rejoindre sa famille en France.

- **Enquêteur :**

D'accord, parce que le reste de sa famille partait. Parfait. Je pense que je vous ai déjà posé pas mal de questions. Est-ce que vous pensez qu'il y a des choses à ajouter, que j'aurais oublié de vous demander, des particularités ? Comme tout à l'heure par exemple, quand je ne vous avais pas parlé de votre prénom.

- **Djamila K. :**

On a évoqué cette question des deux prénoms. Là, c'était particulier.

- **Enquêteur :**

C'est vrai, effectivement. Des fois, on ne pense pas aux questions... Quand on les prépare, on ne pense pas forcément...

- **Djamila K. :**

Oui, mais après, c'est vrai qu'on n'est pas nombreux non plus à avoir deux prénoms. Fatiha n'avait qu'un prénom. Là, c'est mon père qui avait décidé des deux prénoms. Du coup, on a été confronté à ça.

- **Enquêteur :**

Votre fille, vous lui avez donné un prénom... Je ne sais pas si on dit : « français » ou plutôt...

- **Djamila K. :**

**Rubrique : Perpétuation de la culture**  
Thème : Prénom donné à son enfant  
Énoncé : Le sujet a donné un prénom

C'est Anaé. C'est d'origine japonaise. Non, je ne lui ai pas donné un prénom... Déjà, mon conjoint est Italien et Polonais. Moi, je suis Française et d'origine kabyle. On ne pouvait pas donner un prénom...

- **Enquêteur :**

Oui. Il aurait pu donner aussi...

- **Djamila K. :**

Voilà. C'est un prénom, et un prénom...

- **Enquêteur :**

Sinon, ça fait des bagarres. Donc, vous avez donné un prénom plutôt asiatique. Comme ça...

- **Djamila K. :**

C'était plus spirituel que par origine ou une signification liée à nos origines.

- **Enquêteur :**

Oui, liée aux origines. C'est plus...

- **Djamila K. :**

Plus neutre, oui.

- **Enquêteur :**

D'accord. Parfait. Je crois que je vous ai posé déjà beaucoup de questions. C'est parfait. J'ai tout ce qu'il me faut. Merci beaucoup en tout cas d'avoir pris du temps pour l'entretien.

- **Djamila K. :**

Merci à vous. Si, une chose. C'est par rapport aux traditions. On maintient quand même les traditions, même si cela s'est mélangé avec la culture française, notamment dans les mariages. C'est clair que, nous, on ne se marie pas dans les

japonais. Le sujet indique que comme elle et son époux sont d'origine diverses ils ont opté pour un choix spirituel

**Rubrique : Perpétuation de la culture**

Thème : Cas des fêtes traditionnelles  
Enoncé : Le sujet souhaite d'elle-même préciser que les traditions continuent même dans un contexte de fêtes laïques ou au niveau culinaire

églises, mais on fait des mariages laïcs et avec une thématique aussi kabyle. Donc, on maintient quand même nos traditions dans notre...

- **Enquêteur :**

Dans la façon de célébrer certains grands événements peut-être.

- **Djamila K. :**

Voilà. Puis, même au niveau culinaire aussi. Il y a des choses que l'on maintient quand même.

- **Enquêteur :**

D'accord. Oui. Donc, ce n'est pas trop transmis par le biais de la langue, mais la cuisine, certaines habitudes, au moment des fêtes. Vous avez encore... Vous perpétuez cela. D'accord. Plus par la cuisine et les fêtes. D'accord. Au niveau mariage, ce sont donc plutôt des mariages laïcs. Ce n'est pas forcément à la mosquée. C'est simplement que vous faites...

- **Djamila K. :**

Oui. Ce n'est pas nécessairement... On fait les deux. On est tous avec des Européens. À un moment donné, oui, il y aura de la musique kabyle. Oui, il y aura des tenues kabyles, mais à la base, c'est quand même laïc.

- **Enquêteur :**

D'accord. Effectivement, ça, c'est important. Très bien. Parfait. C'est très bien. Merci beaucoup. Cela m'éclaire beaucoup, parce que c'est compliqué d'avoir des renseignements sur cette thématique. C'est pour ça que c'est toujours très intéressant de parler plutôt aux personnes plutôt que de lire des livres.

## ANNEXE 5 : Questionnaire complété le 25 mars par la directrice de l'école X

### Questionnaire enseignant

#### I Introduction

Etudiante en master 2 de Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation à Montpellier en vue de devenir professeur des écoles, je réalise une recherche sur l'influence de l'identité sur la transmission de la langue, en particulier au sein de familles issues d'ascendant harki. Je vous ai sollicité car vous êtes enseignante dans une école de la ville de Saint-Pons-de-Thomières qui a recueilli de nombreux harkis et leur famille.

Ce questionnaire a pour but de déterminer si vous avez eu, dans votre classe ou dans votre école, des enfants descendants de harkis et connaître vos observations et points de vue à leur sujet.

#### II Thème 1 : Renseignements sur l'interviewé

Dans quelle école enseignez-vous ?

Depuis combien de temps enseignez-vous dans cette école ? 17 ans

A quel niveau de classe enseignez-vous ou avez-vous déjà enseigné ? Cycle 3

#### III Thème 2 : Scolarisation de descendants de harkis dans l'école

Avez-vous déjà eu des élèves descendants de harkis ? oui

Si oui, pouvez-vous estimer le nombre de ces enfants ? 10%

Avez-vous actuellement des élèves scolarisés dans votre classe ou dans votre école qui sont descendants de harkis ? oui

Si oui : comment avez-vous su qu'ils étaient descendants de harkis ? L'histoire de la famille

Si oui : combien et quel âge ont-ils ?

élèves maternelle  
élèves cycle 3

#### IV Thème 3 : Identité et transmission de la langue

Si vous avez déjà eu ou avez actuellement des enfants descendants de harkis dans  
Quels rapports, que vous avez pu observer, entretiennent-ils avec leurs origines ?

?

Dans quelles circonstances, pouvez-vous préciser ? (par exemple : en ont-ils parlé spontanément ou bien lors d'une occasion particulière)

Présentation par un grand-parent de l'histoire de sa famille harkis.

Semblent-ils avoir des connaissances sur l'histoire de leur famille ?

Non

Quelle(s) langue(s) parlent-ils avec leur camarade ?

Français

Quelle(s) langue(s) parlent-ils avec d'éventuels autres enfants descendants de harkis ?

Français

Quelle(s) langue(s) parlent-ils avec leur famille ?

Français

Vous êtes-vous appuyé sur les langues parlées par ces élèves dans le cadre de votre enseignement en langue étrangère ?

Non

#### V Thème 4 : La réception de l'identité harkie par l'école et les élèves ?

Avez-vous déjà évoqué l'histoire des harkis dans le cadre de votre enseignement ?

Non

Votre école a-t-elle participé à des commémorations en lien avec l'histoire des harkis ?

L'école non mais en tant que chef d'établissement j'ai participé à des commémorations.

Si oui avez-vous utilisé cette participation dans le cadre de votre enseignement ?

Non.

**ANNEXE 6 : Analyse de l'entretien réalisé par téléphone le 18 avril 2019 avec le directeur de l'école publique Frescatis**

<p>- <b>Roland C. :</b></p> <p>Allo !</p> <p>- <b>Enquêteur :</b></p> <p>Allo. Oui, bonjour. Anne-Sophie Badini. Je vous avais eu au téléphone lundi, par rapport à mon questionnaire. Comme convenu, je vous rappelle. Je ne sais pas si vous vous rappelez ?</p> <p>- <b>Roland C. :</b></p> <p>Oui, oui.</p> <p>- <b>Enquêteur :</b></p> <p>Merci beaucoup de prendre un peu le temps. Je vais faire vite, comme cela, je ne vous embête pas. Je voulais juste vous présenter un peu ce que je faisais. Je fais un mémoire dans le cadre de mon année de titularisation. C'est un mémoire sur le rapport entre l'identité, la transmission des langues, et en particulier, dans les familles harkis...</p> <p>- <b>Roland C. :</b></p> <p>Excusez-moi. L'identité et ?</p> <p>- <b>Enquêteur :</b></p> <p>Et la transmission des langues. En fait, l'influence de l'identité d'une population sur la transmission des langues dans cette population.</p> <p>Je le fais particulièrement dans le cadre des familles qui sont issues d'ascendants Harkis. C'est pour cela que je vous interroge, vous.</p> <p>- <b>Roland C. :</b></p> <p>J'ai du mal à vous entendre.</p> <p>- <b>Enquêteur :</b></p>	
---	--



Je vais essayer de parler plus fort.

- **Roland C. :**

Oui, cela ira.

- **Enquêteur :**

C'est donc un questionnaire qui a pour but de savoir si vous avez eu, dans votre classe, des enfants issus de familles harkis et quelles sont vos observations par rapport à eux. Je vais commencer mon questionnaire.

- **Roland C. :**

Sur Saint Pons, il y a une partie importante de descendants des personnes qui sont arrivées, qui étaient au camp de Colombes. Là, on arrive à la troisième génération. Il y a eu beaucoup de mariages. Il y a toujours une forte partie de la population qui est issue de la population harki mais en termes de scolarité, d'apprentissage, de pratique de la langue, je ne vois plus de différences. En plus, ce qu'il faut savoir, c'est qu'on a une école avec énormément d'enfants en énorme difficulté parce qu'on accueille beaucoup d'enfants de l'assistance sociale. On est une école atypique dans ce sens-là. On a à peu près 30 % d'enfants de l'ASE.

- **Enquêteur :**

D'accord.

- **Roland C. :**

Ils ont tous des traumatismes très importants d'où des problèmes d'apprentissage, de comportement, etc. Les enfants qui ont des problématiques autour de la langue sont plutôt des enfants qui sont d'origine totalement étrangère.

- **Enquêteur :**

Oui.

**Rubrique : Langue parlée et transmise**

Thème : Observation de l'enseignant sur les pratiques langagières des élèves.

Enoncé : Le sujet met en évidence que les enfants actuellement scolarisés dans son école sont issus de la troisième génération et qu'il ne voit pas de différence avec les autres élèves au niveau langagier.

- **Roland C. :**

Et concernant les pays du Maghreb, ce sont plutôt des enfants qui sont avec des parents marocains, des parents algériens ou des choses comme cela.

- **Enquêteur :**

D'accord. Actuellement, est-ce que vous avez noté qu'il y avait des enfants qui étaient des descendants de Harkis ?

- **Roland C. :**

Je ne me suis pas posé la question.

- **Enquêteur :**

Vous ne pouvez pas le savoir ?

- **Roland C. :**

Non mais je pourrais le savoir si je réfléchis bien aux familles. Je suis là depuis longtemps et je connais les familles harkis. J'ai souvent eu les parents de la seconde génération, dans ma classe. Il en reste moins, il y a quand même eu une forte disparition.

- **Enquêteur :**

C'est un constat aussi. Cela veut dire que cela ne se voit pas d'emblée. D'accord.

Vous, au niveau langues, vous n'avez pas noté d'usage de la langue ? Vous n'avez pas noté de différences ? Ils ne parlent pas entre eux...

- **Roland C. :**

Non. On retrouve ce côté un peu communautariste au collège. Justement, c'est plutôt avec les élèves dont les parents sont venus plus récemment en France. Ils correspondent à la seconde génération.

- **Enquêteur :**

**Rubrique : Identité et culture harkie**

Thème : Observation de l'enseignant sur des éventuelles particularités des élèves descendants de harkis.

Enoncé : Le participant indique que l'identification des élèves descendants de harkis ne peut se faire immédiatement, sans chercher les ascendants.

**Rubrique : Langue parlée et transmise**

Thème : Observation de l'enseignant sur les pratiques langagières des élèves.

Enoncé : Le participant indique qu'il ne note pas d'autres langues parlées par les élèves mais que cela existe dans les degrés supérieurs.

Oui, d'accord.

- **Roland C. :**

Vous voyez ce que je veux dire ? Quand j'étais jeune, il y avait un gros souci sur le secteur. Il y avait une grosse opposition entre les gens d'origine européenne – parce que cela bougeait beaucoup moins que maintenant – qui étaient nés sur place et la communauté harki de cette époque. C'est ce qu'on a retrouvé un peu partout.

- **Enquêteur :**

Oui, un rejet.

- **Roland C. :**

Il y avait du rejet, il y avait du racisme – il faut appeler comme cela... C'était compliqué.

- **Enquêteur :**

Oui.

- **Roland C. :**

Par contre, maintenant, c'est quelque chose qui est gommé, par rapport à la population harki.

- **Enquêteur :**

Qui est gommé. D'accord.

- **Roland C. :**

Il y en a qui l'ont mal vécu. Il y a des jeunes – un peu plus jeunes que moi – qui dans l'équipe de foot de Saint-Pons, se sont retrouvés à jouer à La Devèze. Cela s'est très mal passé parce qu'à La Devèze, ils se sont fait traiter de tous les noms, de **traître**, etc. Eux, cela leur est tombé dessus parce que pour eux, être harki...

- **Enquêteur :**

C'est passé.

**Rubrique : Regard porté sur les harkis**

Thème : Regard porté par la population de Saint-Pons-de-Thomières.

Enoncé : Le sujet évoque spontanément le rejet, le racisme subi par les descendants de harkis mais il insiste sur le fait que maintenant ce n'est plus le cas.

**Rubrique : Regard porté sur les harkis**

Thème : Regard porté par d'autres populations françaises ou immigrées.

Enoncé : Le participant relate un événement non daté précisément. Il s'agit d'un match de football pendant lequel les descendant de harki ont été insulté et violenté par des personnes vivant dans le quartier de La Devèze à Béziers. Il insiste sur le fait que les joueurs de St Pons ont été surpris par ce traitement. Il répète deux fois le terme alors utilisé de « traître ». Il évoque un double rejet de ces populations.

- **Roland C.:**

C'est de la seconde génération, fin de la seconde, début de la troisième. Pour eux, c'est comme nous quand on nous parle de la seconde guerre mondiale. Cela s'est terminé par une bagarre phénoménale. Il y a eu des gens à l'hôpital.

- **Enquêteur :**

Oui.

- **Roland C. :**

Il y avait peut-être autre chose mais ils ont pris ce prétexte-là en les traitant de **traître**. Cela a été très choquant pour eux. Il y avait vraiment cette problématique dans cette seconde génération qui n'était ni algérienne ni française, et rejetée des deux côtés. Il faut gérer.

- **Enquêteur :**

Oui. Sur l'histoire des harkis à Saint-Pons, est-ce qu'il y a des choses qui sont faites à l'école ? Est-ce que dans votre carrière, vous avez déjà assisté à des commémorations ou eu l'occasion d'évoquer cette histoire des Harkis avec les enfants ?

- **Roland C. :**

Formellement sur l'école, non. On ne travaille pas forcément là-dessus. Par contre, à Saint-Pons, il y a une association d'Anciens Combattants. Il y a une autre association mais je ne sais si c'est une association de Harkis mais il y a un représentant. Chaque année, il y a des commémorations au mois de mars qui se passe en dehors du temps scolaire.

- **Enquêteur :**

D'accord. Il n'y a pas eu de choses particulières qui ont été organisées, des évocations... ?

**Rubrique : Réception de l'histoire et l'identité harkie à l'école**

Thème : Participation de l'école aux commémorations.

Enoncé : Le participant indique que le sujet n'est pas évoqué à l'école mais que des commémorations existent dans la commune.

- **Roland C. :**

Sur l'école, non.

- **Enquêteur :**

D'accord.

- **Roland C. :**

Il y a des choses qui sont faites.

- **Enquêteur :**

Dans la commune...

- **Roland C. :**

Dans la commune, sur les lieux du camp, etc.  
Avec l'école, ce n'est pas un point qu'on aborde particulièrement.

- **Enquêteur :**

D'accord.

- **Roland C. :**

Parce que je sais pas ... parce qu'on a aussi ... La guerre d'Algérie jusqu'à il y a 10 ans il y avait un peu un mouchoir par-dessus un peu pour tout le monde.

**Enquêteur :**

Oui, c'est ça.

- **Roland C. :**

C'est assez sensible aussi. Enfin bon, c'est ... c'est... c'est un sujet délicat parce que les derniers anciens combattants qu'on peut avoir dans le secteur, ce sont des gens qui ont 75 ans à peu près. Ce sont des derniers appelés qui ont été sur le terrain. Pour eux, l'Algérie Française n'existait pas. L'Algérie, c'était l'Algérie. Ils ne savaient même pas où on les envoyait. Ils y ont passé deux ou trois ans, certains dans des conditions très précaires, avec réellement des

**Rubrique : Réception de l'histoire et l'identité harkie à l'école**

Thème : Raison de l'absence de traitement de la question en classe.

Enoncé : Le participant justifie spontanément l'absence de traitement de l'histoire harkie à l'école par le tabou qui a longtemps existé au sujet de cette question et aussi par le fait qu'il existe encore des harkis.

combats. Enfin bon, c'est ... c'est... c'est un sujet délicat.

- **Enquêteur :**

D'accord. C'est donc peut-être pour éviter de réveiller des choses.

- **Roland C. :**

Ce n'est pas la peine de raviver des choses. Je pense que tant qu'il y aura des gens vivants qui ont vécu ces événements, c'est compliqué d'y revenir de façon reculée.

- **Enquêteur :**

Sans réveiller des choses qui peuvent blesser. Parfait. Ce sont un peu les questions que je voulais vous poser et qui confirment un peu ce que j'avais vu dans mes premières investigations. C'est toujours important parce que vous, vous avez un regard à partir de l'école et parfois, on a un regard un peu plus large.

- **Roland C. :**

En plus, en début de carrière, j'ai travaillé avec des collègues qui sont maintenant à la retraite, et qui avaient débuté comme enseignants sur le camp.

- **Enquêteur :**

Oui.

- **Roland C. :**

Après, ils sont venus à Saint-Pons. Cela avait changé le paysage de façon énorme.

- **Enquêteur :**

Oui.

- **Roland C. :**

Quand j'ai commencé, l'école avait 230 élèves. Maintenant, on est 110. Le camp, à

**Rubrique : Connaissance de l'histoire harkie**

Thème : Scolarisation des enfants d'harkis.

Enoncé : Le participant évoque l'organisation de l'école à l'arrivée des harkis. Les enseignants se déplaçaient d'abord au camp puis, les populations s'étant installées en ville. Les enfants de harkis représentaient alors une forte proportion des élèves scolarisés.

Sainte-Colombe, est à 900 mètres. Ils avaient des conditions de vie très précaires. Ils ont donc construit une sorte de cité HLM, un peu à l'écart de Saint-Pons. Il y avait deux cars complets qui montaient des enfants à l'école. Il y avait donc 60 ou 70 enfants qui venaient de là.

- **Enquêteur :**

Oui. Au début, on se déplaçait jusqu'au camp mais quand cela a été aux Marbrières, ils venaient à l'école avec les autres.

- **Roland C. :**

Après, quand ils ont fermé le camp, ils venaient à l'école ici. Je suis arrivé dans les années 85-86. J'ai eu un cas, c'était les derniers, derniers de ces familles-là. D'ailleurs, maintenant, ils ont repris toute la cité dans le centre, où il y avait des garages, des appartements avec 7 ou 8 chambres. Ils ont tout cassé et ils ont refait des appartements, des T2, des T3.

- **Enquêteur :**

Oui parce que cela ne correspondait plus... Ce sont des familles beaucoup plus petites.

- **Roland C. :**

Beaucoup de familles harkis de Saint-Pons sont venues au village parce qu'il y avait beaucoup de maisons en très mauvais état qu'ils ont rénovées. Maintenant, il ne reste que des gens de passage qui arrivent de l'extérieur et qui s'installent là parce que ce sont des domaines sociaux.

- **Enquêteur :**

D'accord. Ce n'est plus réservé... ce n'est plus clivé avec les harkis d'un côté... Maintenant, ils sont intégrés dans le village. Parfait. Votre constat semble être qu'il y a une dispersion et que la langue qu'ils utilisent est le français. C'est ce que vous voyez ? Il n'y a pas de

particularité de langue ?

- **Roland C. :**

Tout à fait. J'ai même toujours été surpris... on a le même accent, on a l'accent prégnant du sud. Mais même les enfants d'origine étrangère – je pense que c'est à travers la télévision – ont un accent très neutre. Vous voyez ce que je veux dire ?

- **Enquêteur :**

Oui, ils n'ont pas pris l'accent local.

- **Roland C. :**

Pas du tout ou pas trop. Je pense qu'au niveau de la langue, c'est pareil. Je me souviens de de temps en temps, il y avait quelques mots qui fusaient entre eux, des insultes ou des choses comme cela, mais il n'y avait pas une pratique régulière. Je pense qu'il y avait une volonté qui avait aussi été ancrée par les institutions parce que concernant la seconde génération, quand j'ai commencé à travailler, on leur demandait de choisir un prénom en français, à l'école.

- **Enquêteur :**

Oui, j'en ai entendu parler. Une des personnes qui j'ai interrogée m'a dit qu'elle avait effectivement dû prendre un prénom français.

- **Roland C. :**

Certains l'ont gardé, d'autres qui ont repris leur prénom. C'était aussi un peu lié à ce rapport à la culture d'origine, à la culture française. C'était beaucoup la personnalité qui faisait cela. Il y avait des gamins qui étaient un peu en opposition. Ils n'étaient pas forcément en opposition à l'école mais en opposition au fait d'être français. Ils refusaient un peu de perdre leur identité. De toute façon, on retrouve toujours un peu cela dans les cultures quand il y a une transition comme cela. Du côté des

**Rubrique : Langue parlée et transmise**

Thème : Façon de s'exprimer des descendants de harkis.

Enoncé : Le participant indique que les descendants de harkis ne parlent que le français mais qu'ils n'ont pas adopté l'accent du sud.

**Rubrique : Réception de l'histoire et l'identité harkie à l'école**

Thème : Prise en compte de l'identité harkie à l'école.

Enoncé : Le participant évoque le fait que l'effacement des pratiques langagières propres aux harkis est dû en partie à une volonté des institutions comme l'école. Il évoque le fait qu'il était demandé aux élèves de prendre un prénom français.

**Rubrique : Réception de l'histoire et l'identité harkie à l'école**

Thème : Réaction des harkis et leur famille aux exigences de l'école.

Enoncé : Le participant souligne le fait que certains élèves voulaient conserver leur identité mais que cela n'avait été favorisé ni par l'école ni par leurs parents qui souhaitaient surtout la



parents, par contre, qui ne savaient ni lire ni écrire, tout ce qu'ils pouvaient faire, ils le faisaient. C'était « Tu bosses à l'école, tu fais tes devoirs et tu travailles. Je ne peux pas t'aider mais tu peux t'aider tout seul »

- **Enquêteur :**

Oui, c'est cela. Il y a une volonté des parents d'intégrer leurs enfants.

- **Roland C. :**

C'est toujours pareil, chaque milieu est différent.

- **Enquêteur :**

Oui, bien sûr.

- **Roland C. :**

Chacun faisait quand même de son mieux.

- **Enquêteur :**

D'accord.

- **Roland C. :**

Les Harkis étaient des gens qui vivaient aussi dans des conditions très précaires, même en Algérie. Ils se sont « adaptés » à ce qu'on leur demandait en essayant de faire en sorte que leurs gamins travaillent, sans en être capables. C'est-à-dire qu'actuellement, j'ai des parents qui ne demandent pas le dixième de cela à leurs enfants, à l'école.

- **Enquêteur :**

Vous notez que les difficultés ne sont plus liées à cela, elles sont liées à tout autre chose.

- **Roland C. :**

Il y a l'éducation, la place qu'on donne à l'école, la place qu'on donne aux adultes, aux règles, et à l'institution en général.

réussite scolaire de leurs enfants.

**Rubrique : Langue parlée et transmise**

Thème : Mise en parallèle des populations harkies avec des élèves issus de l'immigration.

Enoncé : Le participant fait un parallèle avec d'autres populations qui ont plus ou moins de difficulté à apprendre le français. Il explique cela par le milieu social mais aussi par la capacité à discriminer les phonèmes

- **Enquêteur :**

Est-ce que vous avez d'autres populations d'immigrés ? Algérienne ou d'autres pays ?

- **Roland C. :**

A l'école, c'est un peu conjoncturel. On a une famille de Rom. Ils sont arrivés il y a presque deux ans. La maman s'est retrouvée seule. Le papa était incarcéré. Elle est donc venue. C'est une fratrie de 7. Il y a deux ans, les gamins ont été scolarisés deux mois à Montpellier. C'est compliqué. Socialement, ils se sont bien intégrés. Après, scolairement, c'est compliqué. Ils parlent un dialecte qui pour moi, leur est personnel. La famille est beaucoup passée par l'Italie. Ils baragouinent – c'est vraiment le terme – le français, un peu de rom, un peu d'italien... L'italien, ils s'en souviennent un peu mais ils se sont créé leur propre langue.

- **Enquêteur :**

En plus, dans la fratrie, comme ils sont 7, c'est sûr que...

- **Roland C. :**

C'est embêtant parce qu'il n'y a qu'eux qui pratiquent cette langue.

- **Enquêteur :**

Oui.

- **Roland C. :**

Je pense que c'est lié... je ne sais pas si c'est l'envie ou la capacité... J'ai l'exemple d'un Monsieur turc. Il est à la retraite maintenant. Depuis 40 ans peut-être, ce Monsieur n'a jamais appris à parler correctement. Les enfants, oui. Il parle un peu turc, un peu français et un peu un patois... je ne sais pas quel patois. C'est bizarre. On avait rencontré cela avec les immigrés espagnols aussi, mais tous ceux-là sont morts. Parmi les premiers, il y en a certains qui n'ont jamais acquis un français correct. C'était

partagé : il y avait des mots en espagnol, il y avait des mots en français, il y avait beaucoup d'accent.

- **Enquêteur :**

Oui et on ne comprenait pas forcément.

- **Roland C. :**

C'est bizarre. Chacun a sa capacité...

- **Enquêteur :**

Avec sa volonté aussi parce qu'à la base, les familles harkis ne parlaient pas non plus le français. C'est vrai que cela dépend aussi des dispositions dans lesquelles on arrive.

- **Roland C. :**

Je pense qu'il y a les dispositions mais je pense – cela vaut ce que cela vaut – que chacun a son oreille aussi. Je pense qu'un gamin qui va avoir une facilité musicale ou plutôt une capacité à être juste, à bien entendre et à bien reproduire les sons, va arriver à parler de façon correcte beaucoup plus rapidement qu'un enfant qui a du mal à distinguer. On se rend bien compte que la difficulté, ce sont les sons qui n'existent pas dans la langue d'origine.

- **Enquêteur :**

Oui, d'accord.

- **Roland C. :**

Avec les Maghrébins, le E, le É, le I, c'est pareil. J'ai un petit garçon en CM2 qui est arrivé en janvier 2018 en France. Il n'a pas été scolarisé du tout. Il a été intégré à l'école depuis un an. C'est compliqué pour lui. Il est plein de bonnes volontés. Il est ouvert, tout ce que vous voulez mais...

- **Enquêteur :**

Il n'a pas l'oreille.

- **Roland C. :**

Cette oreille ne se fait pas.

- **Enquêteur :**

Oui, elle ne se fait pas. Puis, cela dépend aussi de la langue d'origine, si on a des sons similaires ou pas.

- **Roland C. :**

C'est la difficulté. Mais le niveau social fait beaucoup. J'ai parfois aussi de jeunes Allemands, de jeunes Anglais qui venaient pour un an ou deux, qui étaient d'un niveau social aisé. Cela n'a rien à voir en termes de rapidité pour s'habituer à travailler, d'écouter, d'avoir de l'attention, l'envie de réussir.

- **Enquêteur :**

C'est différent.

- **Roland C. :**

Cela compte énormément.

- **Enquêteur :**

Si on en revient aux Harkis, ils étaient aussi de langue maghrébine, kabyle ou arabe, avec des conditions sociales plus que défavorables, et au final, ils arrivent quand même à parler... Là, on est sur la troisième génération ...

- **Roland C. :**

Sur la deuxième, autant que je me souviens, il y avait certains enfants qui avaient un accent mais d'autres, pas tellement.

- **Enquêteur :**

Oui, dans les mêmes situations...

*[La conversation est interrompue par une personne tierce s'adressant au participant à la recherche]*

**Rubrique : Langue parlée et transmise**

Thème : Manière de s'exprimer des descendants de harkis.

Enoncé : Le participant indique que les descendants de harkis n'ont pas d'accent étranger.

Je ne veux pas vous embêter trop longtemps...  
En tout cas, merci beaucoup parce que c'était  
très intéressant.

- **Roland C. :**

Avec plaisir. Au revoir.

- **Enquêteur :**

Au revoir.